

Angers Loire Métropole

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
22

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

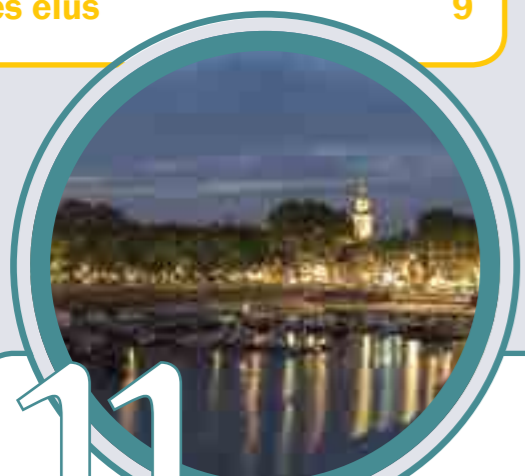
SOMMAIRE



07

Institutionnel

Cartographie	8
Liste des élus	9



11

Pôle Finances Évaluation et Appui aux Politiques publiques

Direction de la Commande publique	12
Direction des Finances	13
Conseil de Gestion mutualisé	14
Mission Évaluations et Observations	15
Mission Financements publics	16



17

Aménagement et Développement des territoires

Direction de l'Aménagement et du Développement des territoires	18
• Étude stratégique et planification urbaine	18
• Actions foncières	19
• Droits des sols	20
• Aménagement opérationnel	21
• Agriculture et alimentation	23
Direction des Parcs Jardins et Paysages	24



27

Solidarités et Projet de territoire

Habitat - Logement	28
Mission Politique de la Ville	30
Mission Tranquillité Prévention	32
Accueil des gens du voyage	34
Santé Publique	35
Direction des Ressources humaines	36
Direction de projet NPNRU	37
Mission égalité diversité	38



41

Transition écologique

Direction Transition écologique	42
Transition environnementale	
Prévention des risques	43
Service Gémapi	44
Eau, Assainissement et Pluvial (direction)	45
Direction Transition énergétique	46
Parcs automobiles	48
Mission Tramway	49
Direction Transports Déplacements	50
Direction Déchets	52
Direction de la Voirie communautaire et de l'Espace public	54
• Service Ressources internes	58
• Service Ingénierie et Travaux	60
• Service Gestion du patrimoine	60
- Unité Plateau technique TI	
- Unité Équipements de la route et de sécurité	
- Unité Maîtrise d'ouvrage déléguée foncier SIG	
- Unité ouvrage d'art	
- Maîtrise d'ouvrage déléguée PAC et ZAE	
• Secteur 1 - Angers	64
• Secteur 2 - Ligérien	65
• Secteur 3 - Ouest	66
• Secteur 4 - Nord/Est	66
• Service Pilotage aménagements et travaux neufs	67



107

Rapport financier

Compte administratif 2022	108
Rapport de présentation	110



69

Développement économique

Développement et Projets tertiaires	70
Aéroport Angers Loire	76
Enseignement supérieur et recherche	77
Accompagnement et Développement des entreprises	78
Direction de l'Emploi	84
Aménagement des Zones d'activités économiques (ZAE) principales et de proximité	86
Angers Loire Tourisme Expo Congrès – Destination Angers	88
Direction des Sports et Loisirs	90



91

Pôle Transformation numérique et Ressources internes

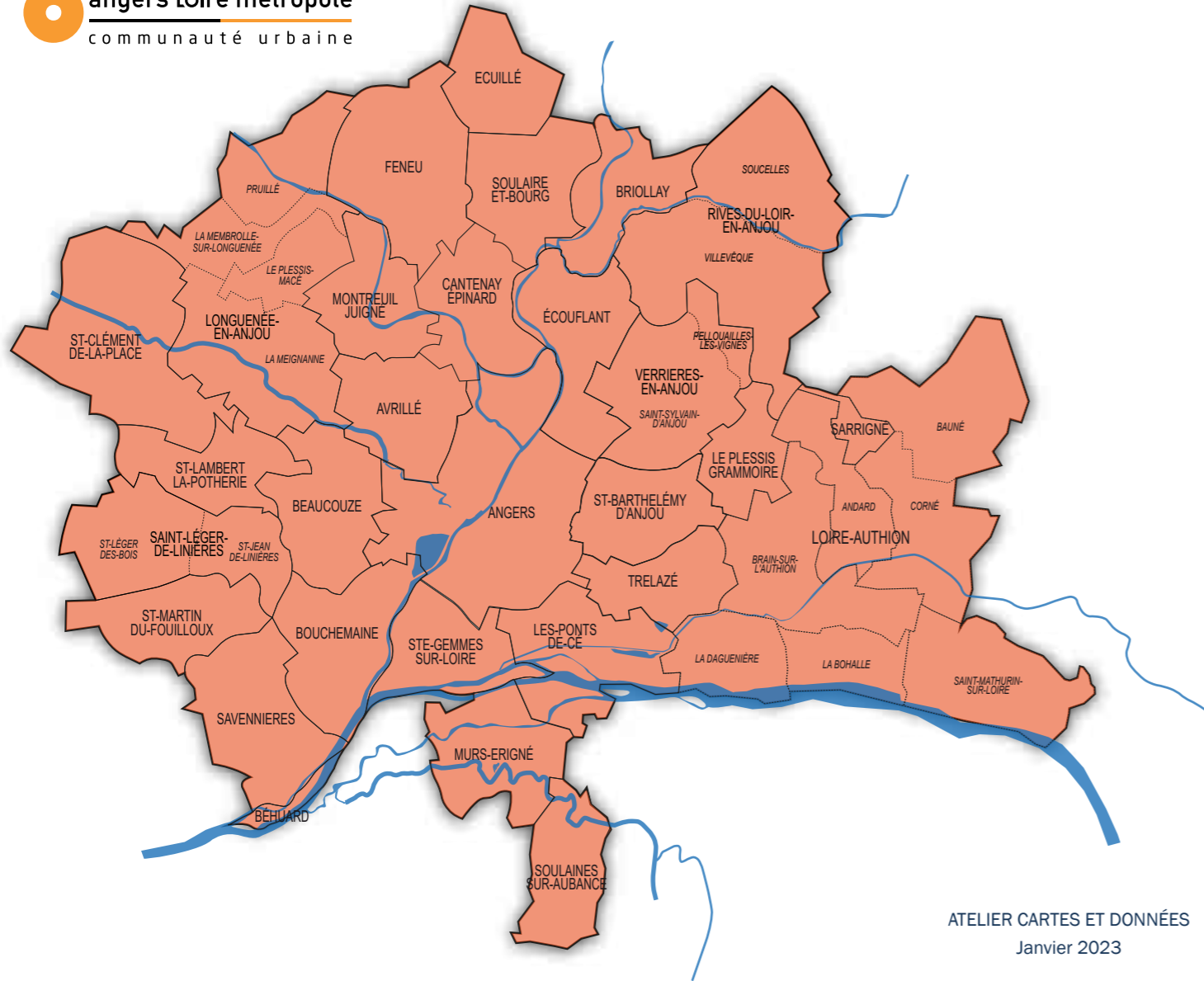
Direction des Assemblées et des Affaires juridiques	92
• Assemblées	92
• Archives, Courrier et Imprimerie	93
- Archives	
- Courrier	
- Imprimerie	
• Assurances	95
• Affaires juridiques	95
Direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN)	96
Territoire intelligent	97
Direction des Bâtiments et du Patrimoine communautaire	98
• Service Administration Finances et Immobilier	98
• Interventions proximité	99
• Perennité du Patrimoine	100
- Unité Bâti communal et communautaire	
- Unité Bâti Tourisme associatif social et économique	
- Unité Bâti Sportif, Culturel et Édifices culturels	
• Unité Accompagnement pour l'accessibilité et la prévention des bâtiments	102
• Service Conduite de projets	104

GGLO



Institutionnel





ATELIER CARTES ET DONNÉES
Janvier 2023

Président et Vice-Président(e)s

- Jean-Marc Verchère**, président ;
- Roselyne Bienvenu**, 1^{re} vice-présidente chargée de la Cohésion territoriale, de l'Habitat et des Ressources humaines ;
- Corinne Bouchoux**, 2^e vice-présidente chargée de la Transition écologique et des Mobilités ;
- Jean-Charles Prono**, 3^e vice-président chargé des Solidarités et des Gens du voyage ;
- Yves Gidoïn**, 4^e vice-président chargé de l'Emploi et du Développement économique ;
- Roch Brancour**, 5^e vice-président chargé de l'Urbanisme et du Logement ;
- Véronique Maillet**, 6^e vice-présidente chargée du Tourisme et des Équipements communautaires ;
- Jean-Louis Demois**, 7^e vice-président chargé des Déchets et de l'Économie circulaire ;
- Jean-Paul Pavillon**, 8^e vice-président chargé du Cycle de l'eau, de la Gestion des milieux aquatiques et de la Prévention des inondations ;
- Dominique Bréjeon**, 9^e vice-président chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Caroline Houssin-Salvetat**, 10^e vice-présidente chargée des Parcs et jardins communautaires et de la Biodiversité ;
- Lamine Naham**, 11^e vice-président, chargé des Bâtiments communautaires et des Constructions scolaires ;
- Franck Poquin**, 12^e vice-président chargé des Énergies ;
- Benoît Pilet**, 13^e vice-président chargé des Relations internationales ;
- Constance Nebbula**, 14^e vice-présidente, chargée du Territoire intelligent, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Jacques-Olivier Martin**, 15^e vice-président chargé de la Voirie communautaire et des Réseaux de chaleur.

Élus par communes

Angers
Jean-Marc Verchère (maire)



- Christophe Béchu
- Christelle Lardeux-Coiffard
- Roch Brancour
- Caroline Fel
- Francis Guiteau
- Jeanne Behre-Robinson
- Nicolas Dufetel
- Hélène Cruypenninck
- Charles Diers
- Sophie Lebeauvin
- Maxence Henry
- Mathilde Favre d'Anne
- Benoit Pilet
- Alima Tahiri
- Benjamin Kirschner
- Karine Engel
- Stéphane Pabritz
- Marina Chupin-Paillocher
- Richard Yvon
- Jacques-Olivier Martin
- Maryse Chrétien

- Yves Gidoïn
- Ahmed El Bahri
- Anita Dauvillon
- Roselyne Bienvenu
- Corinne Bouchoux
- Laurent Vieu
- Patrick Gannon
- Christine Blin
- Vincent Février
- Marie-Isabelle Lemierre
- Nacira Megherbi
- Florian Rabin
- Constance Nebbula
- Stéphane Le Floch
- Bruno Goua
- Céline Véron
- Silvia Camara-Tombini
- Yves Aurégan
- Arash Saeidi
- Elsa Richard
- Claire Schweitzer

Avrillé

Caroline Houssin-Salvetat (maire)
Magali Bergue
Jean Halligon
Augustin Vanbremeersch

Beaucouzé

Yves Colliot (maire)
Hélène Bernugat

Béhuard

Bruno Richou (maire)

Bouchemaine

Véronique Maillet (maire)
Patrick Nunez

Briollay

Arnaud Hie (maire)

Cantenay-Épinard

Marc Cailleau (maire)

Écouflant

Denis Chimier (maire)

Écuillé

Jean-Louis Demois (maire)

Feneu

Mickaël Jousset (maire)

Le Plessis-Grammoire

Philippe Abellard (maire)

Les Ponts-de-Cé

Jean-Paul Pavillon (maire)
Édith Chouteau
Jean-Philippe Vigner

Loire-Authion

Jean-Charles Prono (maire)
Patrick Chartier
Grégoire Jauneault
Marie-France Renou

Longuenée-en-Anjou

Jean-Pierre Hébé (maire)
Sylviane Duarte

Montreuil-Juigné

Benoît Cochet (maire)
Célia Didier

Mûrs-Érigné

Jérôme Foyer (maire)
Christelle Cailleux

Rives-du-Loir-en-Anjou

Éric Godin (maire)
Carine Le Bris-Voinot

Saint-Barthélemy-d'Anjou

Dominique Bréjeon (maire)
Isabelle Raimbault

Saint-Clément-de-la-Place

Philippe Veyer (maire)

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Paule Heulin (maire)

Saint-Lambert-La-Potherie

Corinne Grosset (maire)

Saint-Léger-de-Linières

Franck Poquin (maire)

Saint-Martin-du-Fouilloux

Monique Leroy (maire)

Sarrigné

Sébastien Boduseau (maire)

Savennières

Jérémy Girault (maire)

Soulaines-sur-Aubance

Robert Biagi (maire)

Soulaire-et-Bourg

Jean-François Raimbault (maire)

Trélazé

Lamine Naham (maire)
Sébastien Boussion
Jean-François Garcia
Lydie Jacquet

Verrières-en-Anjou

Geneviève Stall (maire)
Jean-Pierre Mignot

Pôle Finances Évaluation et Appui aux Politiques publiques





Les activités en 2022

- 331 marchés passés par la direction de la commande publique dont 225 marchés passés pour ALM ;
- 286 875 € de recettes liées aux ventes aux enchères de biens d'ALM ;
- Une trentaine de réunions/webinaires/ateliers sur le SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables).

Faits marquants de l'année 2022

- Poursuite du traitement des demandes (130) liées à la crise des matières premières (hausse des prix, rupture produits) ;
- Lancement de la démarche collaborative d'écriture du SPASER autour de 5 axes :
 - Développer l'inclusion ;
 - Évènementiel ;
 - Moyens généraux et numérique ;
 - Relations fournisseurs ;
 - Infra bâtiments.
- Lancement d'une réunion trimestrielle avec les membres des groupements de commandes (communes et satellites).



Objectifs et missions :

- **Optimiser les achats publics** de fournitures et de services courants, pour accroître leur performance globale ;
- **Sécuriser la passation** des procédures d'achat de fournitures, de services et de travaux ;
- **Développer l'achat durable** sur les volets environnemental et social.

Les activités en 2022

- Poursuite de la dématérialisation des processus comptables :
 - Protocole d'échange standard retour : retour d'informations du Trésor public vers la collectivité ;
 - Protocole d'échange standard marchés : envoi vers le Trésor public et une plateforme nationale des données et des pièces des marchés publics.
- Élaboration et adoption du pacte financier et fiscal d'Angers Loire Métropole et de ses communes membres ;
- Transfert à ALM du Parc de loisirs du Lac de Maine et d'Angers Nantes Opéra.



Objectifs et missions :

- Préparer le budget principal et les budgets annexes lors des différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) ;
- Contrôler les liquidations des services et émettre les mandats de paiement et titres de recettes (hors Eau et Assainissement), s'assurer de la qualité comptable, gérer l'actif comptable ;
- Gérer la dette et la trésorerie, suivre la fiscalité et les dotations, établir les garanties d'emprunt ;
- Calculer les dotations communautaires aux communes, suivre la TVA et le FCTVA, encaisser la taxe de séjour ;
- Conseiller les différents services de la collectivité et animer le réseau des comptables.

Faits marquants de l'année 2022

- **Projet GdA 360** : évolution du logiciel Grand Angle avec l'accompagnement de 600 utilisateurs ;
- **Mise en oeuvre du projet de direction** (recrutements, réorganisation, projets) ;
- **Montée de l'inflation** : adaptation de la stratégie budgétaire, ajustements des crédits ;
- **Nouvelle version du site intranet de la direction des Finances** (ci-joint)



Réunion de réseau avec les communes d'ALM

Actualités



Chiffres clés finances 2022 Angers Loire Métropole



À venir pour 2023

- Écriture, partage et mise en œuvre du SPASER ;
- Signature de la charte RFAR (Relation fournisseur et achats responsables) ;
- Réflexion autour de la structuration de la fonction contrôle de gestion de la fonction achat.

À venir pour 2023

- Préparation du passage à l'instruction comptable **M57** au 1^{er} janvier 2024 ;
- Étude du transfert à ALM du Centre des congrès et du Parc des expositions de la Ville d'Angers ;
- Création d'un budget annexe stationnement ;
- Diversification et optimisation de la gestion de dette dans un contexte de forte remontée des taux d'intérêt.



Les activités en 2022

- Expertise et conseil auprès des services : études formalisées à la demande, plus particulièrement pour ALM sur la mesure des premiers impacts financiers de la démarche Territoire intelligent.
- Contrôle des partenaires subventionnés : 50 comités de suivi et/ou fiches financières sur nos principaux partenaires financés par les collectivités, en particulier pour ALM : Alter services, Sominval, Angers Loire Aéroport, Altec dans la perspective du transfert vers ALM, les bailleurs sociaux, etc. ;
- Animation de la commission de contrôle financier, qui a notamment pour objectif d'examiner de manière transversale la solvabilité de nos principaux partenaires ;
- Animation du comité des risques de septembre 2021 à octobre 2022.



Faits marquants de l'année 2022

- Reconstitution de l'équipe du conseil de gestion, deux recrutements en septembre-octobre, portant de nouveau à cinq le nombre des agents de l'équipe ;
- Finalisation de la cartographie des risques pour livraison en juin 2022.

À venir pour 2023

- Relance progressive des réunions de dialogue de gestion et de performance après interruption durant le Covid (2020), la Cyberattaque (2021) et la reconstitution de l'équipe (2022) ;
- Poursuite du dispositif de formation lancé par le conseil de gestion en 2020 auprès des agents sur la lecture et l'analyse des documents comptables des associations subventionnées.



Objectifs et missions :

Objectif général

- Faire en sorte que « l'Angevin » bénéficie du meilleur service au meilleur coût par le développement de prestations mutualisées de Conseil de gestion de la Ville d'Angers, de son Centre communal d'action sociale (CCAS) et de la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM).

Missions

- Mettre à disposition et animer le système d'informations de contrôle de gestion en vue de disposer des données les plus fiables possibles ;
- Aider la prise de décision des différents acteurs dans l'amélioration de leur performance économique tout en veillant avec eux à la qualité des prestations produites ;
- Conseiller et alerter les services, la direction générale et les élus, en vue de prévenir les risques éventuels de gestion ;
- Participer au développement de la culture de gestion au sein de la Ville et d'Angers Loire Métropole.

Nouvelle mission ponctuelle de septembre 2021 à octobre 2022 : Management des risques - Cartographie des risques

La démarche fait notamment suite aux remarques de la Chambre régionale des comptes dans son rapport sur ALM rendu public en octobre 2020. Elle consiste, pour le conseil de gestion, à aider les services et la direction générale à produire une cartographie des risques sur la Ville et son CCAS, ALM, ainsi que les SPL et SEM dans lesquels la Ville et/ou ALM détient une part de capital.

Les activités en 2022

- 20 travaux d'évaluation/observation menés avec les directions de la Ville et d'Angers Loire Métropole ;
- 8 enquêtes en ligne accompagnées en 2022.

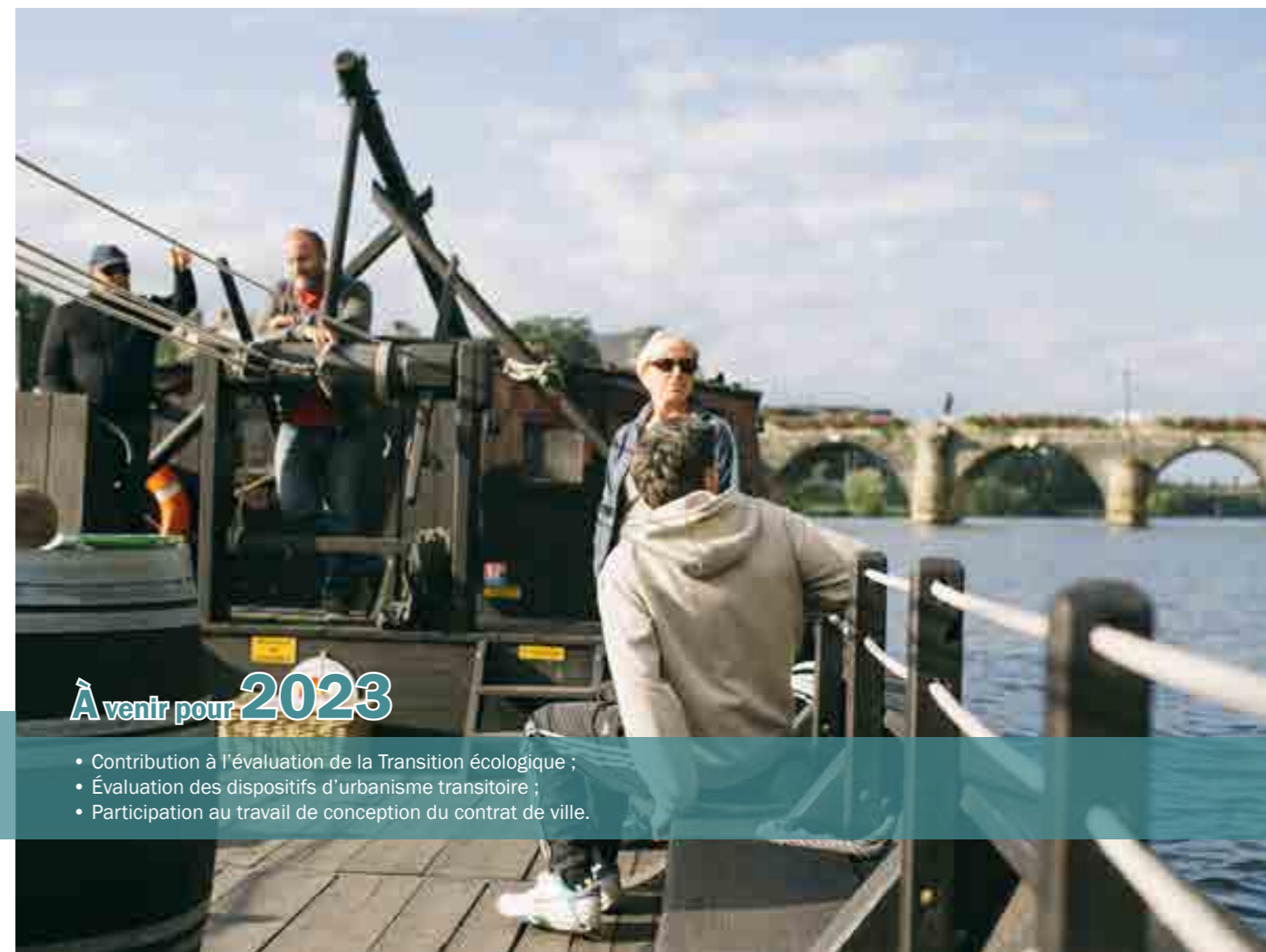
Faits marquants de l'année 2022

- Réalisation des affiches boîte à outils Urbanisme égalitaire ;
- Amorçage de l'enquête Territoire intelligent.



Objectifs et missions :

- **Réaliser et accompagner** les démarches d'évaluation et d'observation des politiques publiques portées par Angers Loire Métropole ;
- **Contribuer à l'amélioration** de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées ;
- **Collecter et organiser** le traitement d'informations pour développer des outils d'observation et d'anticipation.



À venir pour 2023

- Contribution à l'évaluation de la Transition écologique ;
- Évaluation des dispositifs d'urbanisme transitoire ;
- Participation au travail de conception du contrat de ville.

Les activités en 2022

- Suivi des dossiers inscrits dans le cadre des contractualisations déjà en cours : 9,7 millions d'euros de recettes sollicitées pour la Ville d'Angers, 10,9 millions d'euros pour ALM, 4,4 millions d'euros pour Alter ;
- Dotation soutien à l'investissement local (DSIL) 2022 : 10 dossiers déposés, pour un montant total de subvention de 0,9 million d'euros pour la Ville d'Angers et 0,7 million d'euros pour ALM.

Faits marquants de l'année 2022

- Préparation de la candidature pour les futurs financements : définition du programme d'actions pour Angers Loire Métropole dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER 21-27) ;
- 3^e campagne de recensement des projets dans les communes (priorisation des trois projets les plus importants pour chaque commune) ;
- Audits sur plusieurs dossiers subventionnés par le FEDER 14-20.



Objectifs et missions :

- Préparer et suivre divers documents contractuels, notamment en lien avec l'État, la Région et le Département ;
- Rechercher et appliquer les différents dispositifs de cofinancement (nationaux, régionaux, européens, etc.) susceptibles de contribuer aux actions d'Angers Loire Métropole ou des communes membres (conseil et assistance aux services et communes) ;
- Piloter et suivre les principaux contrats de financement, ainsi que certains appels à projet et appels à manifestation d'intérêt, du dépôt des dossiers retenus au paiement.



À venir pour 2023

- FEDER 21-27 : signature de la convention en lien avec la Région autorité de gestion pour 8,9 millions d'euros ;
- Pacte stratégique régional : signature du pacte avec la Région et déclinaison du Contrat Pays de la Loire 2026 avec une contractualisation sur le territoire d'ALM pour 4 millions d'euros (4^e recensement auprès des communes pour définir le projet communal réunissant les critères de la Région) ;
- Fonds vert national : présentation des possibilités de financement à l'ensemble des services Ville et ALM ainsi qu'Alter, bailleurs sociaux ;
- Suivi du contrat de relance et de Transition écologique avec un premier comité de pilotage en 2023 ;
- Dépôt des dossiers auprès de nos financeurs : Conseil départemental, État, ANRU, Région, Caisse des dépôts et consignations, etc.

Aménagement et Développement des territoires





Études stratégiques et planification urbaine

Les activités en 2022

- **PLUi** : Mise en œuvre de la première modification du PLUi nouvelle génération ;
- **Lancement de l'inventaire participatif** des arbres remarquables sur plusieurs communes hors Angers ;
- **Poursuite de l'inventaire des zones humides** ;
- **Plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Angers** : rédaction des pièces réglementaires (rapport de présentation, règlement, OAP, plan de zonage), de plusieurs cahiers pédagogiques ; conduite de la concertation préalable et de réunions publiques ;
- **PAT** : Mise en place des premières actions du Projet alimentaire territorial.

Faits marquants de l'année 2022

- Lancement de la première modification du PLUi.



Objectifs et missions :

- Élaborer des documents d'urbanisme de compétence communautaire : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Plan de sauvegarde et de mise en valeur, Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- Élaborer la stratégie, coordonner et décliner la politique agro-environnementale (projet agricole, politique de préservation des Basses vallées angevines, etc.) et alimentaire (Projet alimentaire territorial, PAT) ;
- Élaborer, contribuer ou suivre des projets urbains et des études ;
- Contribuer à la pédagogie en matière d'enjeux urbains et de transition écologique.

À venir pour 2023

- Arrêt du projet de PSMV et enquête publique ;
- Concertation préalable et enquêtes publiques pour les deux premières modifications du PLUi ;
- Montée en puissance des actions sur le PAT et meilleure territorialisation des politiques publiques en faveur de la biodiversité et d'une agriculture plus durable et résiliente.

Actions foncières

Les activités en 2022

Acquisitions et cessions ALM :

22 acquisitions pour un montant total de 6 653 000 € ;
18 cessions pour un montant total de 5 376 000 € ;
Soit un nombre total de **40 dossiers signés** pour Angers Loire Métropole.

Droits de préemption :

5 152 DIA instruites dont 4 369 au titre du droit de préemption urbain et en ZAD, 699 au titre du droit de préemption SAFER, 84 au titre du droit de préemption fonds et baux commerciaux.

Exercice du droit de préemption :

6 préemptions au titre du droit de préemption urbain et 6 délégations du droit de préemption urbain.

Faits marquants de l'année 2022

- Acquisition du foncier nécessaire à l'extension du cimetière de l'Ouest, et des ventes importantes (réserves foncières communautaires, communales et économiques) ;
- Engagement d'une réflexion partenariale sur la stratégie foncière de la collectivité et sur ses outils ;
- Atteinte d'un très haut niveau de dématérialisation des DIA.

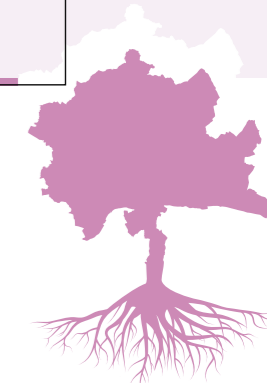


Objectifs et missions :

- Acquérir et vendre les biens immobiliers (bâti ou non bâti) d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers ;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie foncière du territoire ;
- Assurer le portage foncier pour les communes membres dans le cadre du règlement de portage ;
- Instruire les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre du droit de préemption urbain (DPU), du droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux, du droit de priorité et en ZAD (zone d'aménagement différé), et assurer les préemptions ;
- Piloter les procédures de déclaration d'utilité publique (DUP) et toutes autres procédures foncières ;
- Mettre en œuvre les transferts de propriété entre Angers Loire Métropole et les communes.

À venir pour 2023

- Le développement des acquisitions de réserves foncières pour le compte des communes en lien avec une démarche de revente des portages les plus anciens ;
- La mise en place, de manière phasée, des transferts de propriété découlant des transferts de compétence.



Droits des sols

Les activités en 2022

DEMANDES INSTRUITES PAR LE SERVICE

Urbanisme

Permis de construire	1 228
Déclaration préalable	2 222
Permis d'aménager	35
Permis de démolir	58
Certificats d'urbanisme (Cub opérationnel)	224
Certificats d'urbanisme d'information (CUa) : Angers	3 537

Enseignes et publicités

Autorisation préalable	290
Déclaration préalable : hors Angers	2

Demande de faisabilité des projets **123**

Faits marquants de l'année 2022

- Mise en œuvre de l'instruction par voie dématérialisée ;
- Participation à l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur.



Objectifs et missions :

- Instruire les autorisations d'urbanisme et les autorisations de publicité et d'enseignes des communes adhérentes ;
- Accompagner les communes et les porteurs de projet en amont du dépôt de leur autorisation ;
- Accueillir et renseigner les pétitionnaires sur le territoire d'Angers ;
- Organiser et coordonner les commissions avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Aménagement opérationnel

Angers Loire Métropole est compétente pour la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire. De ce fait, la communauté urbaine pilote la conception et la mise en œuvre opérationnelle d'un certain nombre de grands projets d'aménagement à vocation d'habitat engagés sur son territoire communautaire.

Les activités en 2022

Poursuite du suivi et de la coordination sur un plan technico-financier, en lien étroit avec Alter, des neuf opérations publiques d'aménagement d'Angers Loire Métropole, qu'elles soient à vocation d'habitat ou en matière de renouvellement urbain :

- Plateau de la Mayenne à Angers et Avrillé ;
- Plateau des Capucins à Angers ;
- Les Hauts-de-Loire aux Ponts-de-Cé ;
- Provins à Écouflant ;
- Baronnerie à Verrières-en-Anjou ;
- Vendanges à Verrières-en-Anjou ;
- Opération de renouvellement urbain de Verneau à Angers ;
- Projet de rénovation urbaine (PRU) de Belle-Beille à Angers ;
- Projet de rénovation urbaine (PRU) de Monplaisir à Angers.



Objectifs et missions :

- Piloter/coordonner des opérations d'aménagement communautaires à vocation d'habitat : organiser la mise en œuvre des projets d'aménagement dans leurs dimensions urbaines, programmatiques (équilibre entre logements, services et activités économiques) et financières, en veillant à la prise en compte des différentes politiques publiques concernées (volet déplacements, programmation habitat, respect des modalités de gestion future des espaces publics créés, etc.) ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux ainsi que la qualité du logement proposé par les opérateurs et son accessibilité financière à tous les angevins, dans un contexte de tension du marché immobilier ;
- Suivre la commercialisation en lien avec Alter.



À venir pour 2023

- Poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation.



Faits marquants de l'année 2022

- **Zones d'aménagement concerté (ZAC) de Mayenne/Verneau/Capucins sur le grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin :** poursuite de la mise en œuvre de ces trois opérations, à travers par exemple le lancement d'une nouvelle phase de chantiers de voirie (av. Général Lizé, rue de la Grande Fauconnerie, etc.), la poursuite des travaux d'aménagement de pistes cyclables, de construction d'équipements (notamment livraison d'un nouveau centre de loisirs sans hébergement aux Capucins pour accompagner l'arrivée de nombreuses nouvelles familles, réalisation de la nouvelle cuisine centrale d'Angers et Angers Loire métropole ; chantier du nouveau lycée des Buissonnets sur Mayenne) et engagement de nombreux chantiers de construction (équivalent à environ 400 logements) ;
- **ZAC de Provins et Vendanges :** poursuite de la mise en œuvre opérationnelle avec la 4^e tranche de l'opération Provins (250 logements en étude, travaux ou livraison courant 2022, avec notamment l'attribution de nouveaux lots libres de constructeurs qui s'est engagée sur l'année), et poursuite de la commercialisation de Vendanges sur la 2^e tranche (environ 100 logements en études et travaux) ;
- **ZAC des Hauts-de-Loire :** engagement des études de l'avant-projet (AVP) remanié tranche n° 1 (équivalente à plus de 700 logements) ; Poursuite des acquisitions foncières ciblées en fonction du phasage ; réunion publique tenue le 07/11/22 ;
- **Programmes de renouvellement urbain (PRU) de Monplaisir et Belle-Beille :** Poursuite des travaux autour des centralités de chaque quartier : Beaussier à Belle-Beille (livraison début 2022 du centre commercial, relais mairie et pôle santé) et Europe à Monplaisir (livraison en septembre 2022 du nouveau gymnase, démarrage de la construction du plot nord et de la reconstruction de l'Ex FJT), poursuite des démolitions, ainsi que des études sur les espaces publics et les reconstructions ou réhabilitations (secteurs de La Lande, Sauveboeuf à Belle-Beille, secteurs Gallieni et place de l'Europe, Baron, Voltaire et Petit Verger à Monplaisir).

Agriculture et Alimentation

Les activités en 2022

- 120 agriculteurs accompagnés (installation, transmission, agroécologie et filière locale) ;
- 150 cuisiniers mis en relation avec 30 producteurs locaux ;
- 490 jours d'animations à l'alimentation durable.



Objectifs et missions :

- Préserver les espaces agricoles et naturels ;
- Agir sur le système alimentaire territorial.

Faits marquants de l'année 2022

- Deux forums organisés (installation en agriculture et approvisionnement en restauration collective) ;
- Élaboration de la cartographie des habitats Natura 2000 des Basses vallées angevines (sur 9 200 ha).

À venir pour 2023

- Sur les Hauts-de-Saint-Aubin (sur les 3 ZAC de Capucins, Verneau, Mayenne), poursuite de la réalisation coordonnée et ordonnancée des chantiers d'espaces publics (requalification de l'avenue du Général Lizé et des rues voisines, les abords des équipements publics livrés), des chantiers d'équipements publics (ouverture du relais mairie et de la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin comportant une salle de spectacle de 300 places, ouverture de la nouvelle ludothèque, poursuite de la restructuration et de l'agrandissement de l'école Gérard Philippe avec une structure petite enfance de 30 berceaux ; ouverture du lycée des Buissonnets sur la ZAC Mayenne). En étude en termes d'équipements publics : une nouvelle chaufferie biomasse ; un groupe scolaire ; une plaine sportive. De plus, on constate l'enchaînement des programmes immobiliers (préparation des permis pour les 6 projets lauréats des Bretonnières, ainsi que près de 300 logements neufs sur l'année 2022 et 600 logements en 2023) ;
- Provins/Vendanges et Petite Baronnerie : reprise des études AVP sur Petite Baronnerie ; mise en œuvre opérationnelle sur Provins (tranche 4 avec environ 110 logements en chantier et la poursuite des travaux des 54 lots individuels) et aménagements d'espaces publics (coulée verte, aire de jeux). Sur Vendanges : poursuite de la commercialisation des tranches 1 et 2 avec environ 200 logements en travaux, dont une résidence hôtelière et une résidence jeunes actifs) ;
- ZAC des Hauts-de-Loire : finalisation des études AVP de la tranche n° 1 / lancement de la commercialisation avec affectation des premiers lots aux promoteurs, courant 2023 / lancement des premiers travaux (démolitions) en cours d'année également / ateliers de concertation au 1^{er} semestre 2023 / finalisation études liaisons TC et 2 roues ;
- **Programme de renouvellement urbain (PRU)**
 - **Quartier de Belle-Beille :** achèvement des travaux sur le secteur de la Lande avec la livraison fin avril 2023 de la plaine sportive et ludique et des rues Quémard et de la Lande et poursuite des travaux d'espaces publics (rues Quémard, de la Lande et Blandin) / poursuite des opérations sur les équipements publics : début des travaux de construction pour la piscine Tati / poursuite des études sur les réhabilitations de logements sociaux et les affectations d'îlots de diversification de l'habitat sur Belle-Beille (îlots S2, S3, S5, S6, S7, S8 et S9 du secteur Sauveboeuf) ;
 - **Quartier de Monplaisir :** poursuite des travaux sur la centralité de l'Europe (construction plot Nord, nouveaux commerces provisoires, démolition des cellules commerciales au Sud, parvis Ouest Europe, abords ex FJT à Monplaisir / poursuite des opérations sur les équipements publics (livraison de l'ex FJT et de la chaufferie urbaine de Monplaisir, démarrage des travaux de l'école Voltaire, école provisoire maternelle sur un nouveau site / poursuite des études sur les réhabilitations de logements sociaux et les affectations d'îlots de diversification de l'habitat sur Monplaisir.



À venir pour 2023

- 140 engagements agroécologiques à renouveler sur 4 000 ha. ;
- Initier un programme d'actions favorable à l'agriculture, sur des secteurs à forte pression foncière ;
- Lancement d'une charte d'engagement des acteurs du système alimentaire.



Service Gestion du patrimoine Service Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'œuvre

Faits marquants de l'année 2022

- Premières plantations de l'extension de la collection nationale d'hydrangea ;
- Nouveau plan de gestion ENS des ardoisières.



À venir pour 2023

- Base de Loisirs du lac Maine en gestion ALM ;
- Base de Loisirs du Lac de Maine – Mandat d'études et de travaux auprès d'Alter pour la mise en œuvre du schéma directeur du Lac de Maine, dont renaturation et génie écologique ;
- Démarrage de l'écopâturage sur les parcs Saint-Nicolas ;
- Création avec la Ville d'Angers d'un comité des usagers des parcs Saint-Nicolas ;
- Boucles Vertes - Travaux de revêtements, contrôles d'accès et jalonnement chemin des Raffoux ;
- Boucles Vertes - Études de maîtrise d'œuvre et concertations pour une liaison entre la Boucle angevine de la Loire à Vélo et l'Authion à Vélo ;
- Boucles Vertes – Sécurisation de l'itinéraire touristique Angers-Écouflant sur sa partie ouverte au trafic routier - signalisation routière horizontale et verticale, aménagements de chicanes ;
- Convention de gestion avec la Ville d'Angers pour l'extension de son cimetière de l'Ouest – contribution financière d'Angers Loire Métropole aux études de maîtrise d'œuvre réalisées par la Ville d'Angers – stade Avant-projet (AVP) - et dépôts des permis d'aménager et de dossier de déclaration loi sur l'eau.

Les activités en 2022

Parc Saint-Nicolas

Nouveau plan de gestion Espace naturel sensible pour 5 ans avec développement des actions en faveur de la protection des habitats.

Parc des Sablières

Lancement d'une étude de fonctionnement hydrologique des étangs du parc des Sablières ;
Établissement d'un plan de gestion du boisement autour de l'étang des Charonnières nouvellement acquis.

Parc de Pignerolle

Démarrage des travaux de sécurisation routière de l'entrée du parc ;
Installation de l'extension de la collection nationale d'Hydrangea en partenariat avec le GEVES (groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences) ;
Étude faune flore du parc.

Parc des Ardoisières

Premier plan de gestion ENS (Espace naturel sensible) établi pour une durée de 5 ans ;
Lancement d'une étude de fonctionnement hydraulique du ruisseau du Lapin.

Boucles vertes – chemin des Raffoux

Études pour la création d'une liaison entre la Boucle de la Mayenne et la Vélo Francette via le chemin des Raffoux pour constituer deux boucles piétons + vélos.

- Terra Botanica/Avrillé/Montreuil-Juigné : 15 km
- Terra Botanica/Port de l'île/Pont de Segré : 6,5 km

Boucles vertes – liaison vers Loire Authion

Études de diagnostic et de faisabilité pour envisager une liaison entre la Boucle angevine de la Loire à Vélo et l'Authion à Vélo et la création d'un itinéraire sécurisé pour éviter le passage par la RD 4 (Trélazé / Loire-Authion).

Extension du cimetière de l'Ouest de la Ville d'Angers

Acquisition de parcelles foncières auprès d'Angers Loire habitat (ALH)
Convention de gestion avec la Ville d'Angers pour l'extension de son cimetière de l'Ouest - contribution financière d'Angers Loire Métropole aux études de maîtrise d'œuvre réalisées par la Ville d'Angers.



Objectifs et missions :

- Offrir aux usagers des espaces paysagers et naturels sécurisés et durables avec différentes aménités suivant les parcs, notamment : jeux, baignade, parcours d'orientation, parcours d'interprétation, voies vertes ;
- Aménager et entretenir les parcs, espaces naturels aménagés, sentiers et voies vertes qui s'inscrivent notamment dans la trame verte et bleue du territoire ;
- Permettre l'extension, la création et la translation des cimetières des communes membres d'Angers Loire Métropole ;
- Sur la compétence Tourisme : relier entre eux et compléter les itinéraires vélo nationaux existants sur le territoire de la communauté urbaine, développer des boucles autour de ces itinéraires et offrir de nouveaux cheminements aux cyclistes et aux randonneurs pour accompagner l'essor national et local du cyclotourisme et de la randonnée.



Solidarités et Projet de territoire





Les activités en 2022

Animations régulières sur des sujets Habitat par le biais des « Rendez-vous de l'habitat » adressés notamment aux élus et techniciens des communes et d'ALM (précarité énergétique, qualité de l'air intérieur, hébergement temporaire chez l'habitant, etc.).

PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX NEUFS

- 1 385 logements aidés financés (HLM) soit :
625 PLUS/PLAI (prêt locatif à usage social/prêt locatif d'intégration) ;
760 PLS (prêt locatif social) dont 635 logements en résidences universitaires, 58 en EHPAD et 67 logements pour des ménages ordinaires.
Au niveau national, ALM est au 3^e rang des producteurs de logements locatifs sociaux en zone B2, 8^e en zone B1 et 36^e en zone C.
- 117 PSLA (prêt social location accession).

FINANCEMENT DE LA RÉHABILITATION

Parc public

Dans le cadre de l'ANRU, réhabilitation de 32 logements.
Hors quartiers ANRU, réhabilitation de 260 logements dans le cadre de la mise en œuvre de la convention partenariale avec les bailleurs sociaux locaux.

Parc privé ancien-Aide, conseils et accompagnement à l'amélioration :

Plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi »

Près de 3 500 réponses de premier niveau d'information données (appels, mails ou présents, une dizaine de minutes en moyenne par appel).

Près de 700 entretiens de conseils technico-financiers réalisés (1h en moyenne par entretien).

25 animations organisées (« colloque et forum copro », « p'tits dej copro », forum copropriétaires, webinaires, salon de l'habitat, stand sur événement communal, réunions publiques, etc.) : **plus de 400 ménages et 300 professionnels touchés.**

OPAH

- 354 logements anciens privés ont bénéficié de 4 630 527 € de subventions de l'ANAH octroyés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre. En parallèle, 277 logements ont été accompagnés financièrement sur fonds propres par la communauté urbaine pour un montant de 755 867 euros générant plus de 11,9 millions d'euros de travaux sur le parc ancien privé ;
- 1 copropriété dégradée subventionnée ;
- 3 copropriétés énergivores subventionnées ;
- 25 audits ou diagnostics techniques financés en copropriétés pour un montant d'aide d'ALM de 59 315 euros ;
- 392 627 € dépensés pour l'ingénierie de l'opération (dont 55 % pris en charge par l'Anah).

ACCUEIL LOGEMENT ET ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

- La fréquentation : 11 521 contacts physiques, téléphoniques ou numériques ;
- 89 logements ont été réservés (25 logements neufs et 64 réhabilités) dans le patrimoine des bailleurs HLM ;
- 322 candidats (concernant 103 logements) ont été proposés aux commissions d'attribution des bailleurs dans le cadre de l'exercice du droit de réservation de la communauté urbaine, soit 150 de plus qu'en 2021 ;
- 122 ménages ont été accompagnés dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession à la propriété. 204 500 euros de subventions ont été attribuées aux accédants par Angers Loire Métropole (logements neufs et logements anciens vendus par les bailleurs sociaux).

À venir pour 2023

- Prorogation de l'OPAH sur 2023 et 2024 ;
- Maintien d'une activité de réhabilitation du parc privé soutenue et aboutissement de projets en copropriété ;
- Augmentation des moyens pour le fonctionnement de la plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi » et développement de ses actions ;
- Déménagement de la plateforme (agents et accueil grand public) dans les locaux de l'hôtel de communauté pour un regroupement des équipes animation et financement de l'habitat privé ;
- Mise en œuvre de la phase test du barème de la cotation de la demande HLM ;
- Mise en œuvre opérationnelle de l'action du PAPI (diagnostic de vulnérabilité des logements aux risques d'inondation).



Objectifs et missions :

- **Assurer une offre de logements** répondant aux besoins de la population en garantissant la production de logements neufs et réhabilités compatibles avec les revenus et les aspirations des ménages, ainsi qu'une occupation optimale des parcs de logements ;
- **Élaborer, gérer et suivre le dispositif** intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes ;
- **Programmer, instruire, financer et gérer les aides** à la pierre de l'État (parcs public et privé) et des aides propres aux logements HLM neufs et réhabilités ;
- **Garantir des emprunts de l'activité** des bailleurs sociaux hors ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et mettre en œuvre les contreparties (réservation de logements) ;
- **Porter la Plateforme de rénovation de l'habitat** (grand public et professionnels). Piloter et suivre les dispositifs d'amélioration des logements anciens privés / gestion des aides aux particuliers pour leurs travaux ;
- **Mettre en œuvre la stratégie intercommunale** d'équilibre territorial d'Angers Loire Métropole en agissant notamment sur les attributions de logements sociaux :
 - accueillir et informer tout public en recherche de logement ;
 - être le lieu de référence à l'échelle intercommunale pour l'accueil et l'enregistrement des demandes de logements sociaux ;
 - contribuer à la mise en œuvre des logements réservés par ALM ;
 - élaborer, gérer et suivre le dispositif intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes ;
 - mettre en œuvre de façon partenariale les actions de la charte intercommunale d'équilibre territorial et de relogement des ménages issus des démolitions.

Faits marquants de l'année 2022

- Signature de la 4^e convention de délégation complète des aides à la pierre de l'État avec programmation, instruction, octroi des aides et paiements assurés par ALM pour les parcs public et privé ANAH (nouveau), couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;
- ALM, seul territoire de gestion à avoir atteint ses objectifs de financement et d'agrément de logements sociaux délégués, parmi les 13 territoires de gestion en Pays de la Loire ;
- Premiers logements de France à émarger au Plan national 10 000 logements étudiants et jeunes actifs agréés à Angers : ce sont 635 logements étudiants financés en prêt locatif social et 12 logements jeunes actifs ;
- Constitution d'une équipe « financement du parc privé » équivalent à 3 ETP en charge de l'instruction des aides à l'amélioration des logements privés des particuliers et de l'accession sociale à la propriété ;
- Des objectifs d'amélioration de l'habitat largement dépassés, excepté pour les copropriétés. Néanmoins, la dynamique copropriété est lancée : de nombreux projets se concrétiseront en 2023. Donc une activité de réhabilitation très soutenue à l'image de ces deux dernières années ;
- Plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi » très sollicitée par les habitants du territoire ;
- Mise en œuvre de travaux partenariaux dans le cadre de la Conférence intercommunale du logement et de la charte intercommunale d'équilibre territorial : réalisation de l'évaluation du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs HLM et élaboration du nouveau Plan (2023-2029), construction du projet de barème de cotation de la demande, contribution aux ateliers sur le relogement des ménages NPNRU.



Les activités en 2022

D'une manière globale, le contrat de ville unique d'ALM disposait de 2 116 735 euros de crédits spécifiques disponibles en plus de la mobilisation du droit commun.

- Sur les 191 actions financées, 9 actions dont 8 emplois ont été soutenus dans le cadre de la politique de la ville au titre d'ALM (38 795 €), elles sont directement en lien avec les compétences déléguées à la communauté urbaine. 8 actions ont été soutenues par Aldev pour un montant de 52 000 € ;
- Gestion urbaine de proximité (GUP) renforcée au sein des directions municipales, propreté urbaine, plans voiries, aménagements divers, cadre de vie, etc.

Exemples de projets financés par Angers Loire Métropole dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville

RÉUSSIR ANGERS - LES APPRENTIS D'AUTEUIL

Prescription par la Mission locale angevine (MLA) et différents acteurs. Les jeunes suivent ensuite une formation sur cinq mois, dont un chantier pédagogique, ainsi que deux stages d'une et trois semaines.

29 personnes bénéficiaires : 16 femmes, 13 hommes.
55 % d'habitants des quartiers prioritaires

MOBILITÉ - INSERTION PRÉVENTION

Les bénéficiaires sont orientés vers Afodil par différents prescripteurs (MLA, Pôle emploi, etc.). Un bilan de compétences en mobilité est ensuite effectué afin de déterminer un parcours adapté à leurs besoins. Une convention déterminant le rôle, les droits et les devoirs de chacun est ensuite signée par la personne, afin de garantir son engagement dans la formation.

24 personnes bénéficiaires ; 13 femmes, 11 hommes dont 13 jeunes. 100 % d'habitants des quartiers prioritaires.

Faits marquants de l'année 2022

- Implication des conseils citoyens dans la politique de la ville en les formant et les accompagnant par étape pour donner un avis sur les appels à projets, contribuer à l'évaluation, définir ensemble les besoins des quartiers sur la base d'indicateurs ;
- Conduite de l'évaluation du contrat de ville unique qui arrive à échéance fin 2023 ;
- Évaluation du dispositif Gestion urbaine de proximité, afin de revoir son organisation, son pilotage et la charte de fonctionnement ;
- Suivi du fonctionnement et des actions des deux cités éducatives et de la cité de l'emploi sur le territoire.



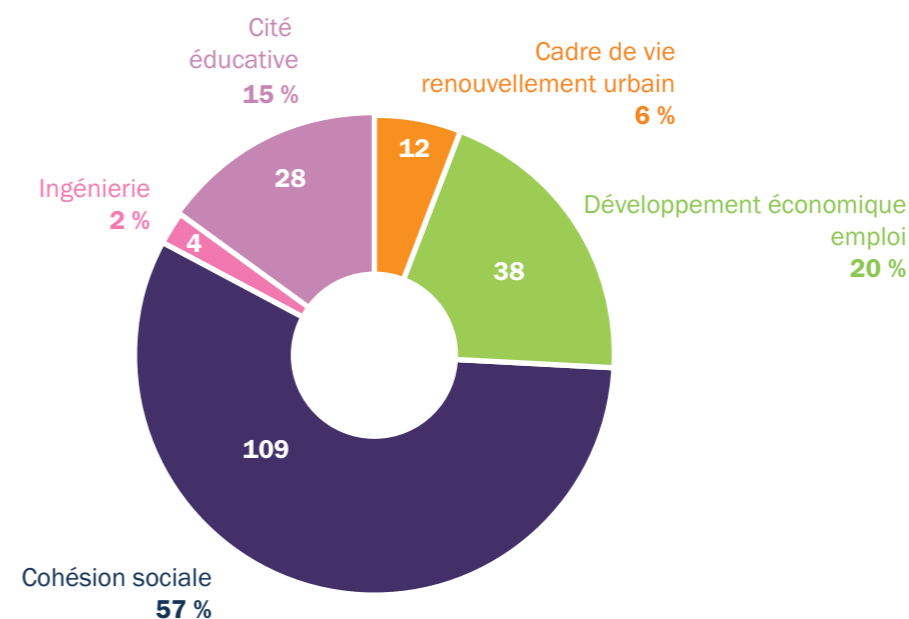
Objectifs et missions :

La politique de la Ville vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, en développant une intervention publique renforcée dans les quartiers qui concentrent les ménages vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans le cadre de la mutualisation des services de la Ville d'Angers et d'ALM, la mission politique de la ville a pour mission d' :

- assurer la coordination administrative et financière du contrat de ville pour les deux collectivités ;
- animer le dispositif contractuel et le lien aux partenaires ;
- coordonner et assurer le suivi de l'observation et de l'évaluation du Contrat de ville en lien avec la mission évaluation ;
- initier et soutenir financièrement des projets innovants au sein des quartiers prioritaires, lesquels, si l'expérimentation s'avère concluante, pourront être, à terme, soutenus par les politiques publiques de droit commun ;
- amplifier financièrement des actions menées par les services de l'agglomération au sein des quartiers prioritaires.

Projets soutenus par pilier (191)



Chiffres et éléments clés

Nombre de projets soutenus par quartier en 2022	Cohésion sociale	Emploi Développement économique	Cadre de vie et PRU	Ingénierie	Cité éducative	Total
Bédier-Beauval-Morellerie	3					3
Belle-Beille	9	3	6			18
Grand-Pigeon	8		1			9
Grand-Bellevue	20	5	1	1		27
Hauts-de-Saint-Aubin	9					9
Monplaisir	11	1	2		28	42
La Roseraie	12	1	1			14
Savary	7	1				7
Inter-quartiers	25	28	1	3		57
Territoire de veille	5					5
Total	109	38	12	4	28	191

À venir pour 2023

- En attente d'un cadre national pour la redéfinition du nouveau contrat de ville 2024-2030 ;
- Redéfinition en cours de la géographie prioritaire pour 2024-2030 et négociation avec les services de l'État des contours de la nouvelle géographie ;
- Conduite de l'écriture du contrat de ville 2024-2030 et de la charte GUP en mettant en œuvre une dynamique participative sur l'ensemble des quartiers prioritaires avec la préparation des petits grands débats ;
- Poursuite des deux cités éducatives et en attente de confirmation pour la poursuite de la cité de l'emploi.



Les activités en 2022

Séance plénière du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) le 4 juillet 2022

Contrat local de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS) 2020-2023 en 5 priorités

Former l'ensemble des acteurs avec une offre commune et adaptée :

« Formation labellisée au primo accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles » : 1^{re} session novembre 2021, suivi de 6 séances de 2 jours en 2022 (105 personnes formées).

Prévenir les violences par une communication ciblée :

Impression et diffusion de + 3 000 exemplaires (+ version numérique) du livret « Agir contre les violences sexistes et sexuelles » sur le territoire ALM (distribution aux partenaires locaux, lors du CM Angers, stagiaires formations primo accueil, envoi à tous les maires d'ALM, etc.) ; (► 1)

Envoi du livret en partenariat avec le CHU (CEGIDD) et le CDM 49, à tous les médecins de premiers recours d'ALM (médecins généralistes, gynécologues et pédiatres) (août 2022) ;

Accueil de l'exposition « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes », à la direction de la Sécurité et de la Prévention du 7 au 30 novembre 2022, dans le cadre du Mois pour Agir contre les violences sexistes et sexuelles.

1^{re} édition du festival du film judiciaire d'Angers 23 au 25 mars 2022 (► 2)

En partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de Maine-et-Loire, le tribunal judiciaire d'Angers, ALM, le Département de Maine-et-Loire, le barreau d'Angers, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Éducation nationale et le diocèse, l'association « Cinéma parlant » et le cinéma les 400 Coups.

3 séances en matinée à destination des scolaires et 1 séance tout public en soirée.

414 spectateurs : 306 jeunes de 5 collèges/108 personnes séance publique.

Maison de la justice et du droit (MJD) (► 3)

Maison de la Justice et du Droit : 11 432 personnes accueillies (dont 5 585 pour l'accès aux droits), 10 273 accueils téléphoniques soit 21 705 accueils en 2022 ; mise à disposition d'un agent administratif, prise en charge financière de 164 816,83 € ;

Conseil de la MJD en avril 2022

5 rencontres annuelles avec directeur de greffe et équipe

Le CISPD a permis l'impression de 2 000 exemplaires de ce document, en partenariat avec la gendarmerie (► 4)



Objectifs et missions :

- Coordonner et animer le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), auquel sont rattachées la Maison de la justice et du droit et les subventions aux associations qui œuvrent dans les champs de la prévention de la récidive et de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Créer un espace d'échanges, d'informations et de formations sur les champs de la sécurité, de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance ;
- Développer des actions intercommunales, notamment sur des sujets non traités au niveau communal.

5 petits déjeuners thématiques du CISPD :

- La réforme de la justice pénale des mineurs, présentée par Mme Cattoir, substitut du procureur de la République – Parquet mineurs (février 2022 à Saint-Barthélemy-d'Anjou) ;
- La peine de travail intérêt général (TIG) et les modalités d'accueil présenté par le Service pénitentiaire d'insertion et de protection (SPIP) et l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion (ATIGIP) (mars 2022) ;
- Le rappel à l'ordre (RAO) - Rencontre technique et d'échanges entre élus (juin 2022) ;
- La réglementation et les actions de prévention relatives aux engins de déplacements personnels motorisés (EDPM : trottinettes, gyropodes, etc.), présenté par la police nationale et la gendarmerie (octobre 2022 à Avrillé) ;
- La prostitution des mineurs, présenté par le Mouvement du nid, le conseil départemental et la maison des adolescents (décembre 2022).

ATTRIBUTION SUBVENTIONS

50 000 € versés au titre des subventions et cotisations en 2022 pour lutter contre la récidive et les violences sexistes et sexuelles auprès de 10 associations et soutenir l'aide aux victimes par l'accès aux droits.

Faits marquants de l'année 2022

- 1^{re} édition du festival du film judiciaire ;
- Mise en œuvre, dans le cadre du contrat local sur les violences sexistes sexuelles, de la formation au primo accueil et diffusion du livret.

À venir pour 2023

- Élaboration d'une communication tout public sur les violences sexistes et sexuelles (témoin, auteur, victimes) et engagement du renouvellement du contrat (CLVSS) ;
- Petits déjeuners thématiques en perspective (présentation des renseignements territoriaux, l'usage des nouvelles drogues, risques majeurs, la réserve communale de sécurité civile de la ville d'Angers, présentation de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE, etc.).



► 1



► 2



► 3



► 4



Les activités en 2022

18 sites d'accueil en gestion différenciée (7 terrains d'accueil, 1 aire de grand passage, 5 aires de petits passages, 3 terrains familiaux, 2 projets d'habitat adapté)

Fréquentation sur les terrains d'accueil :

- 231 personnes accueillies sur l'aire d'accueil des Chalets ;
- 159 personnes accueillies sur l'aire d'accueil de la Grande Flècherie ;
- 261 personnes accueillies sur les aires d'accueil de Bouchemaine/Montreuil-Juigné/Saint-Barthélemy-d'Anjou/Les Ponts-de-Cé/Mûrs-Érigné) ;
- 45 conventions signées et 34 séjours sur les aires de petits passages d'Andard et de Saint-Lambert-la-Potherie.

Stationnement diffus (hors aires d'accueil) :

135 caravanes en moyenne par semaine.

Grands passages : 3 missions officielles accueillies et 3 groupes familiaux différents accueillis sur l'aire de la Baumette pour 10 semaines d'occupation.

Interventions :

- 202 interventions d'astreintes de l'équipe technique et gestion ;
- 1 307 interventions de travaux (hors astreinte et entretien).

Accompagnement socio-éducatif

Accueil & Courrier :

- 537 familles bénéficiant d'une adresse postale (1 700 personnes) ;
- 38 000 courriers distribués.

Accompagnement socio-éducatif :

- 140 demandes d'affectation traitées (inscriptions à l'école) ;
- 239 inscriptions aux cours par correspondance réalisées ;
- 81 demandes de bourses effectuées ;
- 18 enfants accompagnés dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;
- 87 enfants accompagnés dans le cadre du soutien scolaire CNED (88 % avec un retard scolaire dont 50 % avec un retard supérieur à 4 ans ou plus) ;
- 108 enfants ont participé aux diverses activités en lien avec la scolarité ou activités extra scolaires.

Faits marquants de l'année 2022

- Réhabilitation des deux aires d'accueil financées pour partie dans le cadre du plan de relance de l'État (Bouchemaine et Saint-Barthélemy-d'Anjou) ;
- Lancement de la démarche de construction d'un PSL (Projet social local) par aire d'accueil ou commune d'accueil. La phase de diagnostic partagé (avec participation des communes et des acteurs intervenants sur les aires) est achevée et aura donné lieu à une consultation d'une centaine d'usagers (enfants/adolescents/adultes) ;
- Lancement et finalisation d'un diagnostic territorial sur la commune de Loire-Authion pour définir les modalités d'accueil des gens du voyage à envisager sur cette commune.

À venir pour 2023

- Phases d'études ou d'enquêtes préalables à la réalisation de deux aires d'accueil (Beaucouzé, Verrières-en-Anjou), à celles relatives à la création de terrains familiaux locaux (Mûrs-Érigné) et participation active du service à la démarche visant à améliorer les conditions de vie de certaines familles qui résident sur le secteur de la Tournerie (Angers) ;
- Lancement d'un groupe d'élus pour construire un projet de territoire sur l'accueil des gens du voyage ;
- Finalisation de la démarche PSL relative à chaque aire d'accueil et démarches d'agrément d'espace de vie sociale pour les actions à mener sur les deux aires d'Angers.

Objectifs et missions :

- Accueillir les gens du voyage sur les différentes aires d'accueil ;
- Gérer, entretenir les différentes aires d'accueil et gérer la mise à disposition de bennes sur le stationnement en diffus ;
- Assurer un accompagnement socio-éducatif à destination des usagers pour faciliter leur inclusion sociale ;
- Assurer une mission d'observation, participer au développement et à la réalisation de projets permettant d'accueillir ce public dans des conditions dignes.

Les activités en 2022

- Lancement de l'appel à projets du CLS avec financement de 17 projets, dont 5 projets en co-financement avec le Projet alimentaire territorial ;
- Préparation et tenue du comité de pilotage du CLS en février 2022 ;
- Organisation des rencontres avec les partenaires dans le cadre de l'installation d'un CLSM : 6 rencontres UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) – CESAME (Centre de santé mentale angevin) – Angers Loire Métropole pour le projet de CLSM ;
- Constitution d'une plénière de lancement le 6 octobre 2022,
- Formalisation de 4 lettres d'information du CLS à destination de 380 partenaires sur le territoire intercommunal ;
- Préparation et tenue d'une journée de rencontre des communes d'ALM sur la thématique de la santé le 23 juin 2022 aux Ponts-de-Cé.

Objectifs et missions :

- Coordonner et animer le contrat local de santé (CLS),
- Animer le lancement du Conseil local de santé mentale (CLSM),
- Participer aux réunions de coordination dans le cadre du contrat de ville unique et instruction des dossiers santé dans le cadre des appels à projets annuels.

Faits marquants de l'année 2022

- Lancement officiel du CLSM avec la participation de 160 personnes (élus, représentants d'usagers, usagers, associations, institutions) le 6 octobre 2022 au salon Curnonsky avec le programme suivant :
 - présentation du projet ;
 - présentation par le centre collaboratif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des CLSM ;
 - animation d'ateliers de travail pour faire remonter les besoins et les pistes d'actions sur le territoire, en matière de santé mentale.
- Conduite de l'étude sur les besoins et les usages en matière d'informations en santé et d'accès à la santé sur le territoire d'ALM dans le cadre du projet « Parcours de santé » entre le CLS et le Territoire intelligent :
 - conduite de 15 entretiens individuels et d'un focus group réunissant 22 représentants d'usagers ;
 - coanimation de nombreuses rencontres avec le Territoire intelligent et le prestataire externe One Point.
- Restitution de l'étude par le prestataire One Point le 13 décembre 2022 auprès des partenaires et des élus.

À venir pour 2023

- Mener une phase de bilan et de réécriture d'un nouveau contrat local de santé pour 2024 aux côtés de l'Agence régionale de santé (ARS) et d'ALM avec l'élaboration d'une méthode et d'un calendrier ;
- Continuer le projet « Parcours de santé » du CLS en lien avec le Territoire intelligent ;
- Préfigurer une nouvelle plénière du CLSM en octobre 2023 pour :
 - présenter la gouvernance officielle ;
 - lancer des groupes de travail.
- Développer, créer, consolider les liens avec les communes et les partenaires du territoire pour déployer des actions sur les déterminants de la santé et sensibiliser à la promotion de la santé.



L'effectif de la direction des Ressources humaines mutualisée est de 101 agents permanents au 31/12/2022 (dont 92 agents Ville et 9 agents Angers Loire Métropole).

En 2022, l'effectif de la communauté urbaine Angers Loire Métropole se compose comme suit :

- 922 agents sur emploi permanent au 31/12/2022 avec 92,5 % de ces agents qui travaillent à temps complet ;
- 928,6 ETP étant intervenus dans l'année (permanents et non permanents) ;
- 75 % relèvent de la filière technique et travaillent à titre principal au sein des directions Eau et Assainissement (29 %), Cycle des déchets (25 %), Voirie communautaire et Espace public (20 %), DSIN (8 %), Aménagement et Développement des territoires (4 %) ;
- 71 % des agents sont des hommes.



Objectifs et missions :

La direction des Ressources humaines mutualisée d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers a en charge l'ensemble des questions relatives à la gestion des agents nécessaire à l'exercice des compétences de la communauté : définition, conception, gestion des organigrammes, des emplois, des effectifs, des temps de travail, de la formation et du développement des compétences, du recrutement, de la carrière, de la santé et du maintien en emploi. Le service Conseil sécurité au travail, intégré à la DRH, a mission de veiller à la santé et à la sécurité du personnel et de développer une culture sécurité partagée axée sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Le service Conseil en organisation et qualité permet quant à lui de mieux favoriser la cohérence des interventions en soulignant leur dimension humaine.

Faits marquants de l'année 2022

- À la suite du transfert à ALM de la compétence Voirie communautaire, accompagnement dans la mise en place de la direction Voirie communautaire et Espace public, notamment : organisation, recrutements, mise à jour du tableau des emplois, transfert de personnel ;
- Mise en place des nouvelles mesures réglementaires nationales : augmentation du point d'indice, réformes catégorielles, indemnité inflation ;
- Mesures avec effet sur la rémunération : étude sur la prévoyance mutuelle et les chèques déjeuners ;
- Poursuite de la mise aux normes des modalités de temps de travail et étude sur le changement de logiciel de gestion du temps de travail ;
- Télétravail : relance de la campagne et prise en compte de l'augmentation du nombre de télétravailleurs (arrêtés, suivi, etc.).

Les activités en 2022

Coordination externe

- 7 Comités techniques partenariaux du renouvellement urbain (CTPRU) regroupant 14 partenaires et une trentaine de membres permanents ;
- 10 comités interbailleurs au logement regroupant 9 partenaires et 20 membres permanents ;
- 2 réunions OPCU (Ordonnancement pilotage coordination urbain) regroupant les maitres d'ouvrage du projet ;
- Plus de 20 réunions OPC-IC (Ordonnancement pilotage coordination - Inter chantiers) dans les quartiers de Monplaisir et de Belle-Beille avec les acteurs opérationnels/travaux des projets ;
- 2 visites d'experts écoquartier dans le cadre de la labélisation.

Coordination interne

- 9 comités de direction NPNRU ;
- 8 temps de préparation aux comités de pilotage maire-président avec les élus thématiques et les techniciens ;
- 7 comités de pilotage avec le maire-président.

Suivi budgétaire du programme :

- Préparation et consolidation du budget 2022 et des DM (décisions modificatives) et budget NPNRU.



Objectifs et missions :

Mise en œuvre du Programme de renouvellement urbain des quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir

- Veiller sur l'équilibre partenarial et animer le système d'acteurs ;
- Suivre le déroulement du programme et veiller à la soutenabilité financière du programme ;
- Suivre et accompagner le déroulé opérationnel du projet ;
- Évaluer et valoriser les actions menées dans le cadre du projet/NPNRU comme « démonstrateur » ;
- Intégrer les grands enjeux contemporains dans la mise en œuvre des opérations : amélioration du vivre ensemble, transition écologique, transition numérique, égalité femmes/hommes, etc.

Faits marquants de l'année 2022

- Labélisation écoquartier « Étape n°2/Quartier en chantier » pour les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir ;
- Signature de l'avenant n°2 à la convention de renouvellement urbain.

Dans la continuité de 2021

- Une activité intense en termes de travaux et livraison d'équipements : espaces publics, habitat et équipements publics.

À venir pour 2023

- Poursuite de l'accompagnement de la direction la Voirie communautaire : organisation, recrutements non réalisés en 2022 ;
- Accompagnement à la création du centre de pilotage de Territoire intelligent ;
- Mise en œuvre des évolutions d'organisation de la direction du Cycle des déchets ;
- Temps de travail : poursuite des mises aux normes des modalités de temps de travail, écriture du cahier des charges et choix du logiciel de gestion du temps de travail ;
- Mise en place de la revalorisation des chèques déjeuners et révision de la participation de la collectivité à la prévoyance et à la mutuelle ;
- Étude sur les possibilités d'évolution du régime indemnitaire dans le cadre des négociations salariales avec le personnel.

À venir pour 2023

- Organisation de la Revue de projet Anru (mars 2023) ;
- Poursuite de la mise en œuvre stratégique, opérationnelle et financière du programme ;
- Mise en œuvre des projets « Cultivons notre terre » (Agriculture urbaine suite à l'appel à projet Anru « quartiers fertiles de 2020) ;
- Valoriser le NPNRU comme quartiers démonstrateurs et d'expérimentation.



Les activités en 2022

- Élaboration et adoption par les assemblées délibérantes de la feuille de route pour l'Égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, structurée autour de 5 priorités et un programme de 68 actions ;
- Élaboration et adoption par les assemblées délibérantes du plan d'action pour l'égalité professionnelle structuré autour de 4 axes et un programme de 30 actions ;
- Clôture de la recherche action conduite sur la place des femmes dans les espaces publics avec la mise à disposition du référentiel « boîte à outils » destiné à tous les acteurs en charge de la conception des projets d'aménagement, la gestion ou l'animation des espaces.

Faits marquants de l'année 2022

- 1^{er} mois de l'égalité en mars 2022 dans le cadre de l'accueil du congrès porté par l'Institut Français sur le thème de l'égalité des genres en Europe ;
- Présentation et lancement de l'exposition pédagogique itinérante « Au nom des femmes » initiée par la jeune chambre économique de la région angevine : 19 portraits d'Angevines exposés lors des journées du patrimoine : plus de 300 personnes accueillies ;
- Mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation : diffusion du violentomètre, des numéros d'urgence nationaux et locaux, du guide Agir contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Élaboration du premier rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

EXPOSITIONS

La Mission Égalité Diversité de la Ville d'Angers met à disposition 5 expositions sur la thématique égalité.



TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES



ÉGALITÉ FILLE-GARÇON PARLONS-EN !



ZOOS HUMAINS L'INVENTION DU SAUVAGE



DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



AU NOM DES FEMMES le 17 septembre 2022 à l'Hôtel des Penitentes



Objectifs et missions :

Selon la définition du Conseil de l'Europe « **l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est observer la même autonomie, responsabilité, participation et visibilité des deux sexes, dans toutes les sphères de la vie publique et de la vie privée** ». L'égalité de droits entre les femmes et les hommes a beaucoup progressé tout au long du XXe siècle. La volonté du législateur est de poursuivre les efforts de sensibilisation et de mobilisation pour la renforcer. Malgré ces avancées, d'importantes inégalités entre les femmes et les hommes demeurent. Par ailleurs, le confinement lié à la pandémie de Covid-19 est venu révéler plus encore ces inégalités, avec la surexposition des femmes et de leurs enfants aux violences ou encore l'exercice par les femmes des métiers de première ligne. Ainsi, et au-delà de l'obligation réglementaire contenue dans la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les élus en ont fait une priorité de mandat.

Cet enjeu concerne de nombreux domaines, tels que l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'éducation, l'aménagement des espaces publics ou encore l'égalité professionnelle. Afin de guider l'action des collectivités pour traduire cette priorité, qui doit être envisagée de manière transversale et pragmatique, les élus ont souhaité avoir une approche fédératrice, fondée sur le recueil de l'expertise et l'expérience des directions et des acteurs locaux.

Une concertation a été conduite en 2021 pour identifier les enjeux prioritaires à prendre en compte au plus près des réalités du territoire. Suite à cette consultation, une feuille de route commune à l'ensemble des services et des partenaires a été élaborée en 2022 autour de cinq priorités :

- **Priorité 1** : mettre en place une gouvernance de l'égalité, l'une des priorités du mandat, pour intégrer cette notion dans l'ensemble des politiques publiques ;
- **Priorité 2** : développer une culture partagée de l'égalité femmes hommes sur le territoire et ce dès le plus jeune âge ;
- **Priorité 3** : engager des démarches favorisant l'accès à l'emploi et aux droits et la participation citoyenne des femmes ;
- **Priorité 4** : renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- **Priorité 5** : un espace public égalitaire et inclusif pour toutes et tous.

Pour suivre, évaluer et coordonner l'action en faveur de l'égalité à l'échelle des politiques publiques, les collectivités se donnent les moyens en prenant notamment appui sur un service transversal : la mission Égalité Diversité qui dispose de ressources (outils, budget, partenariat, réseaux, etc.) pour impulser, soutenir des actions spécifiques et accompagner les acteurs vers des démarches plus intégrées et inclusives dans un souci d'efficacité.

À venir pour 2023

- Organisation d'un séminaire dédié aux acteurs de la politique de la Ville dans l'objectif d'intégrer davantage et concrètement cet enjeu dans la réécriture du prochain contrat de ville ;
- Première formation des agents d'Angers Loire Métropole, de la Ville d'Angers et du CCAS en situation d'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles ;
- Poursuite de la mise en œuvre des actions des feuilles de route.

Transition écologique





Les activités en 2022

- Élaboration d'une stratégie de transition environnementale et travaux pour la préparation du plan d'adaptation au changement climatique ;
- Travaux préparatoires de la politique Biodiversité et en vue du dépôt d'une candidature pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité intercommunal (ABCi) avec les communes membres ;
- Élaboration de la feuille de route économie circulaire ;
- Transfert de la Maison de l'environnement de la Ville d'Angers à ALM en vue de renforcer la politique de sensibilisation et de mobilisation des habitants ;
- Élaboration du rapport annuel de développement durable.



Objectifs et missions :

- Concevoir et animer les stratégies et politiques de transition écologique, en appui de l'exécutif et des directions ;
- Animer les dispositifs de gouvernance, l'appui à l'exécutif et représenter Angers Loire Métropole (ALM) et Angers dans les instances multiniveaux ;
- Développer les projets et soutenir les dynamiques de changement pour accélérer la transition et la résilience territoriale ;
- Assurer l'animation interne transversale, le reporting et l'évaluation des politiques publiques de transition écologique.

Faits marquants de l'année 2022

- ALM reconnaît l'urgence climatique et réhausse ses ambitions en matière de réduction de gaz à effet de serre (- 60 % GES d'ici à 2030) ;
- Adoption de la stratégie de transition environnementale en juillet, fixant les objectifs dans les domaines, notamment, de la préservation de la biodiversité et des milieux, du cycle de l'eau, de la lutte contre les nuisances et pollutions (notamment air, bruit), des risques naturels et technologiques ;
- Approbation du Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) ;
- Approbation de la Feuille de route économie circulaire (FREC) ;
- Déclinaison de la Feuille de route des assises de la Transition écologique et première évaluation citoyenne avec 16 citoyens tirés au sort (octobre à décembre) ;
- ALM retenue dans les « 100 villes européennes neutres en carbone » et mission « Adaptation au changement climatique » .

Les activités en 2022

- Participation des 5 techniciens du service Environnement Prévention des risques (mutualisés Ville d'Angers/Angers Loire Métropole) aux visites de sécurité organisées par le SDIS49 dans les établissements recevant du public situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole : 20 à 25 visites par mois soit 260 au total ;
- Finalisation des études sur la révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et des Cartes stratégiques bruit (CSB) ;
- Lancement des réflexions pour l'élaboration d'une future zone à faible émission (ZFE) sur ALM.



Objectifs et missions :

- Contrôler avec le Service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire (SDIS 49) les établissements recevant du public au titre de la sécurité incendie ;
- Préparer les plans d'actions préventifs pour améliorer la qualité de l'air et diminuer les risques d'exposition au bruit de la population impactées par les infrastructures de transport terrestres.

Faits marquants de l'année 2022

- Approbation par le conseil communautaire de la révision du Plan de prévention du bruit de l'environnement (PPBE) et des cartes de stratégie bruit sur ALM.

À venir pour 2023

- Adoption du plan Biodiversité, milieux et paysages d'ALM ;
- Adoption de la stratégie du grand cycle de l'eau ;
- Élaboration du Schéma directeur énergie - Climat (SDEC), pour la définition de scénarios prospectifs devant permettre au territoire d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ;
- Renouvellement de la labellisation Territoire engagé transition écologique (TETE), dispositif d'évaluation et d'amélioration continue de nos politiques et actions de transition écologique ;
- Signature d'une convention de partenariat avec les chambres consulaires pour la mise en œuvre de la FREC ;
- Construction d'une offre de service pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement ;
- Élaboration d'une méthode pour évaluer le budget climat de la collectivité ;
- Dépôt d'un projet européen dans le cadre de la mission Ville d'horizon Europe.



À venir pour 2023

- Poursuite des visites de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) sur le territoire d'ALM ;
- Participer au groupe de travail sur la mise en place de la future ZFE.



Les activités en 2022



- Poursuite des actions inscrites aux contrats territoriaux Eau basses vallées angevines Romme et Authion, préparation au lancement du contrat territorial Eau Layon Aubance Louets ;
- Réalisation d'une exposition sur les enjeux en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur Angers Loire Métropole ;
- Lancement d'une étude de la sensibilité du territoire au risque d'inondation par ruissellement ;
- Suivi des travaux sur l'ensemble des digues et préparation de la reprise de gestion de la digue domaniale Val d'Authion et de la digue Belle Poule ;
- Approbation du PAPI Authion Loire et structuration des actions d'ALM sur 6 ans dans la prévention des inondations dans ce cadre ;
- Poursuite des actions de prévention des inondations et de connaissance des systèmes d'endiguements, etc.
- Poursuite des actions de gestion des milieux aquatiques (ex : reméandrage des cours d'eau, etc.).

Objectifs et missions :

- Gérer les 3 systèmes d'endiguement présents sur ALM (22 km) en lien avec l'Établissement public Loire et les autres EPCI compétents sur ces systèmes d'endiguement qui dépassent le territoire d'ALM ;
- Porter, animer et coordonner des actions de prévention des inondations (connaissance, gestion de crise, aménagement du territoire) ;
- Suivre les 3 syndicats en charge de l'application de la compétence gestion des milieux aquatiques : SMBAA (Authion), SLAL (Layon Aubance Louets) et SMBVAR (Basses Vallées angevines Romme) ;
- Assurer une veille technique et administrative (SAGE, PPRI) et apports d'expertises (études d'incidences, mesures compensatoires, etc.).

Faits marquants de l'année 2022

- Sècheresse au printemps/été 2022 ;
- Préparation de la reprise en gestion de l'ensemble des digues par les EPCI à l'échéance de janvier 2024 ;
- Travaux sur cours d'eau en 2022 : gestion des milieux aquatiques (Gema) et arrachage des espèces exotiques envahissantes (Jussie).



Les activités en 2022

- Près de 19 millions de m³ d'eau produite pour alimenter près de 98 000 abonnés, répartis sur les 29 communes de la communauté urbaine ;
- Lancement de l'opération de renouvellement du logiciel de gestion clientèle et de facturation (100 000 clients/190 000 factures/3,5 millions d'euros de facturation mensuelle) ;
- Premières réflexions sur l'écriture d'une stratégie du grand cycle de l'eau.



Objectifs et missions :

- Produire de l'eau en qualité et quantité suffisantes ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux récepteurs ;
- Gérer les eaux pluviales ;
- Assurer une gestion patrimoniale pertinente et durable de nos réseaux et ouvrages ;
- Garantir un prix de l'eau optimisé et juste pour les usagers.

Faits marquants de l'année 2022

- Sécheresse doublée de plusieurs épisodes caniculaires qui nous ont obligé à basculer de la prise d'eau de Monplaisir vers la prise d'eau de secours sur l'usine, du fait d'une dégradation de la qualité de l'eau (présence d'algues) ;
- Reprise en gestion opérationnelle de l'activité pluviale ;
- Coupure électrique en juin suite à un mouvement social chez RTE engendrant 2 440 m³ de déversement d'eaux usées non traitées dans la Maine depuis la station d'épuration de La Baumette.



À venir pour 2023

- Reconstruction d'une nouvelle station d'épuration à Feneu ;
- Réalisation de la ferme Photovoltaïque à la station d'épuration (STEP) de La Baumette permettant de produire près de 13 % des besoins de la STEP, en autoconsommation ;
- Mise en production du nouveau logiciel de gestion clientèle et de facturation (novembre – décembre 2023).

À venir pour 2023

- Adoption de la stratégie sur le cycle de l'eau ayant pour objectif de ralentir les écoulements et le cycle de l'eau en préservant la quantité d'eau, en préservant et restaurant les cours d'eau et les milieux aquatiques, en luttant contre les pollutions pour assurer une meilleure qualité de l'eau et en renforçant les connaissances et le suivi des milieux aquatiques ;
- Évolution de l'organisation de la compétence GEMAPI et recrutement, au sein d'ALM d'un nouveau responsable prévention des inondations et animations du grand cycle de l'eau ;
- Préparation de la reprise en gestion de l'ensemble des digues par les EPCI à l'échéance de janvier 2024 ;
- Poursuite des travaux sur les digues (programme pluriannuel) et des interventions sur les cours d'eau.



Les activités en 2022

- Suivi des travaux de développement du réseau de chaleur de Monplaisir (15 millions d'euros d'investissement) et des travaux de raccordement de 439 logements Angers Loire Habitat (1,5 million d'euros d'investissement) ;
- Attribution d'un contrat de prestations intégrées à la SPL Alter services pour le réseau de chaleur Angers Rive droite, interconnectant les réseaux de chaleur existants Belle-Beille et Hauts-de-Saint-Aubin (investissement 50 millions d'euros) ;
- Recrutement, suivi des marchés de maîtrise d'oeuvre et travaux pour le futur réseau Angers Rive droite.



Objectifs et missions :

- Animer et suivre la mise en œuvre de stratégies de transition énergétique sur le territoire dans une approche globale et transversale, sur les volets « énergie et climat, réseaux de chaleur et de froid, distribution du gaz, et production d'énergie renouvelable » ;
- Piloter les études de planification et de programmation énergétique permettant d'atteindre les objectifs visés. Portage en fonds propres (budget annexe) et pilotage d'actions opérationnelles en matière de transition énergétique ;
- Accompagner les communes, les directions opérationnelles, Alter et les acteurs locaux dans leurs démarches de transition énergétique ;
- Développer une stratégie globale pour le développement des réseaux de chaleur et de froid publics en s'appuyant sur toutes les ressources énergétiques renouvelables et de récupération potentielle du territoire ;
- Assurer le contrôle, la gestion et le suivi du service public de la chaleur et des différents contrats de prestations intégrées pour garantir un niveau de service auprès des abonnés.

Faits marquants de l'année 2022

- Renouvellement du contrat de concession avec GRDF pour la distribution du gaz dans les communes d'Angers Loire Métropole (objectif 100 % gaz vert en 2050) ;
- Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et lancement du Schéma directeur énergie climat ;
- Construction de la chaufferie urbaine de Monplaisir et du réseau sur le quartier ;
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour installer des ombrières photovoltaïques sur les parkings.



Quartier Monplaisir : Boulevard de Monplaisir – Passage du pont SNCF pour alimenter Scania et la piscine Monplaisir



Construction de la chaufferie urbaine de Monplaisir route de Briollay

À venir pour 2023

- Mise en place d'un fonds vert pour soutenir les efforts des communes dans la Transition énergétique ;
- Réalisation d'un schéma directeur énergie climat ;
- Mise à jour du Schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid sur la partie Est de la collectivité ;
- Mise en service de la chaufferie urbaine de Monplaisir et du réseau pour 40 nouvelles sous-stations ;
- Lancement des études de faisabilité pour une boucle d'eau chaude tempérée sur le quartier Saint-Serge/Faubourg actif et le secteur des hauts de Loire sur les Ponts-de-Cé (réseaux de chaleur de 5^e génération) ;
- Lancement d'une étude recherche et développement avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur la valorisation énergétique des mines ennoyées de Trélazé ;
- Réalisation des extensions du réseau Angers Rive droite vers la commune d'Avrillé (plateau de la Mayenne) et commercialisation du réseau sur l'ensemble du périmètre délégué ;
- Poursuite des réflexions sur la création d'un écosystème hydrogène sur le territoire angevin ;
- Poursuite de développement du solaire avec la mise en place de quatre ombrières photovoltaïques sur des parkings par Alter Énergies, l'analyse des opportunités foncières par la mise à jour de l'atlas solaire avec le Siéml et Alter Energies, le conseil aux habitants par l'intermédiaire de l'association Alisée et enfin, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'une ferme solaire sur l'emprise de l'aéroport d'Angers-Loire à Marcé.



Les activités en 2022

- 4 829 interventions pour un budget de 1 188 000 € de pièces détachées ;
- 8,7 millions de kilomètres parcourus par l'ensemble des parcs automobiles dont 1 million en électrique ;
- Consommation d'1,12 million de litres de carburant ;
- Acquisition de 88 véhicules neufs pour renouveler les parcs automobiles dont 39 en électrique pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole.



Objectifs et missions :

- Accompagner la mutation de la flotte de véhicules de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS vers des énergies renouvelables et plus propres (électrique, biogaz, hydrogène) ;
- Assurer la maintenance des parcs automobiles.

Faits marquants de l'année 2022

- Adoption et mise en œuvre d'une feuille de route pour permettre la mutation énergétique des parcs automobiles ;
- Première année où la proportion d'achat de véhicules légers électriques est supérieure aux véhicules thermiques pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole.

Les activités en 2022

- Fin des travaux d'aménagement de plateforme tramway et de voirie sur l'ensemble du tracé ;
- Travaux d'aménagement de la place Molière ;
- Livraison des nouvelles rames en cours depuis mars 2022.



Objectifs et missions :

- Mettre en œuvre les 10 km de tramway lignes B et C avec objectif d'une mise en service commerciale à l'été 2023.

Faits marquants de l'année 2022

- Mars 2022 : arrivée de la première nouvelle rame à Angers ;
- 25 juillet 2022 : deux nouvelles rames en circulation sur la ligne A ;
- Septembre 2022 : démarrage des travaux place Molière ;
- Décembre 2022 : fêtes de fin de chantier dans les quartiers.



À venir pour 2023

- Arrivée des premières bennes à ordures ménagères fonctionnant au biogaz ;
- Démarrage du projet de renouvellement du bac de l'île Saint-Aubin.

À venir pour 2023

- Essais dynamiques sur les lignes B et C ;
- Formation des conducteurs sur les lignes B et C ;
- Mise en service commerciale des lignes B et C le 8 juillet 2023 ;
- Aménagement de la place Molière juin 2023 ;
- Mise en service des 20 nouvelles rames à l'été 2023.



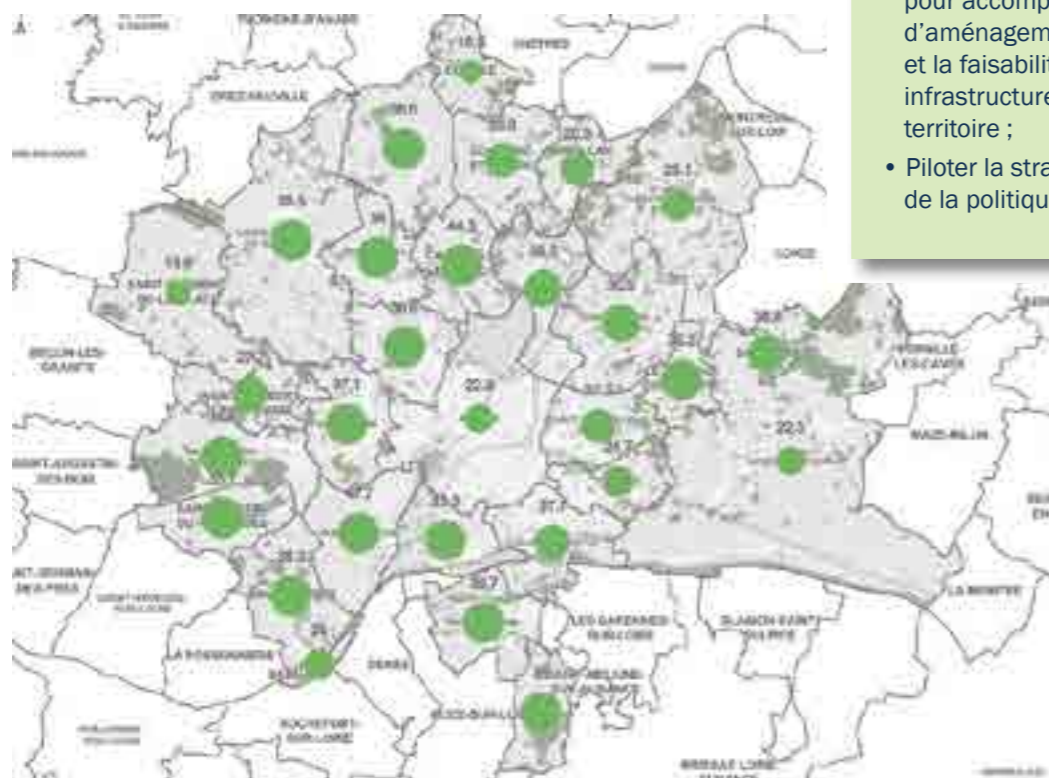
Les activités en 2022

- 10,6 millions de km parcourus sur le réseau bus et tramway et 34 millions de voyages en 2022 sur le réseau de transport public IRIGO ;
- Poursuites des études de faisabilité de véloroutes : Angers-Écouflant, Ponts-de-Cé-Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers-Beaucouzé ;
- Plus de 2 800 aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour un montant de 535 000 € dont 671 pour des vélos classiques.



Objectifs et missions :

- Conseiller les élus pour la définition de la stratégie des déplacements et de mobilité et élaborer les documents de planification ;
- Organiser la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique de mobilité en intégrant les objectifs de Transition écologique et d'adaptation au changement climatique ;
- Piloter et concevoir les systèmes de déplacement mis à la disposition des habitants d'Angers Loire Métropole : réseau de transport public, autopartage, stationnement, etc. ;
- Apporter une expertise déplacement pour accompagner les projets d'aménagement et définir l'opportunité et la faisabilité des nouvelles infrastructures liées aux évolutions du territoire ;
- Piloter la stratégie et la mise en œuvre de la politique cyclable du territoire.



Nombre d'aides pour 1 000 habitants

Faits marquants de l'année 2022

Une nouvelle ambition pour les services de mobilité à l'horizon de la mise en service des lignes B et C du tramway

La mise en service des deux nouvelles lignes de tramway, mi 2023, est une opportunité pour revoir l'organisation des transports en commun et plus globalement l'offre de mobilité sur le territoire de notre agglomération. Angers Loire Métropole a voté lors du conseil communautaire de novembre 2022 une ambition forte pour le développement du réseau de transport en augmentant l'offre globale sur le réseau de 10 %, soit plus de 1 million de kms par an, pour atteindre 11,9 millions kms au total.

Cela représente un effort financier substantiel et, compte tenu du contexte économique actuel (impact du Covid, forte inflation générale, coût des énergies, difficulté de recrutement des conducteurs), cette évolution d'offre sera phasée, avec une 1^{er} étape en juillet 2023, avec 700 000 kms supplémentaires.

Cet effort permettra de déployer de nouvelles lignes express, de renforcer l'offre à certains horaires (départ plus tardif d'Angers vers les communes de deuxième couronne), de proposer un transport à la demande plus attractif et d'offrir un réseau plus lisible et plus intermodal (nouveaux parkings relais, box vélo sécurisés, etc.).

Cette nouvelle offre a été construite en étroite collaboration avec les communes, qui ont été associées aux étapes clés de la construction du nouveau réseau. Les contributions des habitants ont également permis d'enrichir le projet au travers notamment des Assises de la transition écologique ou des conseils de quartiers. Enfin, les instances du conseil de développement et du comité des partenaires de la mobilité ont été consultées.

Une nouvelle grille solidaire pour faciliter l'accès au réseau de transport IRIGO

En juillet 2022, une nouvelle grille tarifaire plus solidaire a été adoptée pour faciliter l'accès des transport collectifs à tous les usagers. La nouvelle gamme, plus lisible, propose un tarif réduit unique à 69 €/an pour tous les usagers dont le quotient familial est inférieur à 710 €/mois (au lieu de 165 €/an).

Depuis la rentrée, le nombre d'abonnés a augmenté de +7,5 % soit 62 000 en 2022 dont 33 % bénéficient d'un tarif solidaire.

Réalisation d'un premier axe vélo : Sainte-Gemmes – Les Ponts-de-Cé

L'axe Les Ponts-de-Cé – Sainte-Gemmes constitue le premier maillon d'un réseau de véloroute. Les travaux ont débuté durant l'été 2022 entre les ronds-points de Pouillé et de Vernusson Pierre Martine (inclus) sur la RD 112.

Depuis le rondpoint de Vernusson l'itinéraire se raccordera sur la route des Ponts-de-Cé qui a été aménagée par la commune de Sainte-Gemmes. La section entre le giratoire de Pouillé et celui des Ponts-de-Cé sera aménagée après les travaux d'aménagement d'eau qui sont programmés sur 2023. Le coût de cette section est de 951 000 € HT.

A terme, il est prévu d'aménager et de conforter un grand itinéraire cyclable sud Loire qui permettra de relier Bouchemaine, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Les Ponts-de-Cé et Trélazé.

Aide et soutien au covoiturage

Pour accompagner le développement du covoiturage, Angers Loire Métropole a décidé, après une première phase expérimentale, de poursuivre son aide pour tous les covoitureurs à hauteur de 1,5 €/trajet et par passager. Des actions de communication et de sensibilisation sont également financées auprès de Klaxit et de Ratpdev, notamment auprès des entreprises.

Depuis septembre 2022, le nombre de covoitureurs a considérablement augmenté.

Véhicules partagés

17 017  2+

Passagers transportés

21 276  

Nombre de trajet en covoiturage en janvier 2023 (source – observatoire national du covoiturage)

À venir pour 2023

- Mise en service des deux nouvelles lignes de tramway et du nouveau réseau de bus
- Début 2022, s'est achevée la phase de collecte de l'enquête mobilité, grande enquête lancée en septembre 2021 pour évaluer les pratiques de mobilité à l'échelle du bassin de mobilité angevin, qui regroupe Angers Loire Métropole et les quatre EPCI voisins. La phase de collecte des données s'est achevée à la fin de l'année avec plus de 4 700 personnes enquêtées sur le territoire d'ALM. Les résultats sont attendus pour début 2023. Ils alimenteront l'évaluation du volet stationnement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et les réflexions en cours sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT).
- A mi-parcours, les deux plans vélos d'Angers et d'Angers Loire Métropole feront l'objet d'une évaluation





Les activités en 2022

Prévention des déchets

- Ratio 2022 de production d'ordures ménagères stable : 174 kg/hab/an ;
- Promotion du compostage domestique sur le territoire d'ALM avec la mise en ligne de nouveaux tutos sur le compostage et le lombricompostage. Fin 2022, sont installés : 22 057 composteurs individuels dont 541 dans les jardins familiaux ; 358 sites de compostage partagé en pied d'immeuble résidences équipées ; 1 494 lombricomposteurs pour les habitants en appartement ; 11 composteurs collectifs de quartier à Angers, Écouflant et Montreuil-Juigné. Grâce à cette offre, on estime qu'environ 30 % des foyers ont une solution de compostage à domicile ou de proximité ;
- Incitation au broyage individuel des végétaux avec des ateliers de sensibilisation dans les déchèteries et les communes. Une aide forfaitaire de 15 € est accordée au foyer ayant loué un broyeur auprès d'un loueur conventionné : 6 foyers ont bénéficié de cette aide et 26 foyers ont emprunté les broyeurs électriques mis à disposition par l'Établi, les magasins Takalouer et Espace Émeraude, ainsi que par l'entreprise de paysagistes SICLE ;
- Accompagnement des maisons de quartiers pour la réalisation de Repair cafés pérennes – 16 structures accompagnés ;
- Prêt de gobelets réutilisables pour les associations, particuliers et entreprises : 123 250 gobelets prêtés (+3 % /2019 année année Covid) lors de 190 évènements ;
- Accompagnement techniques et/ou financier des familles désireuses de s'équiper en couches lavables : 21 familles ont bénéficié d'une aide financière d'un montant moyen de 57 € ;
- Lancement du 1^{er} défi « Foyer zéro déchets » .

Collecte sélective (26 747 tonnes collectées en 2022 soit 89 kg/hab - stabilité du ratio/hab depuis 2013)

- Poursuite de l'information de proximité par les ambassadeurs de tri d'Angers Loire Métropole ou les éco-médiateurs de la régie de quartier d'Angers : 8 200 foyers sensibilisés ;
- Animations en milieu scolaire par les agents de sensibilisation et l'association Bobo Planète : 2 761 enfants sensibilisés de la maternelle au lycée ;
- Campagnes de sensibilisation sur l'appli Tri et + (nouvelle version).

Déchèteries (65 146 tonnes collectées en 2022, soit - 8 % par rapport au ratio/habitant de 2021)

- Fréquentations 918 945 passages, soit une baisse de 13 % par rapport à 2021 Cette baisse des fréquentations peut s'expliquer par la fermeture ponctuelle de deux déchèteries pour travaux (Lac Bleu et Claie Brunette) et la mise en application dès octobre 2022 du nouveau règlement intérieur des déchèteries interdisant l'accès aux professionnels.
- Réemploi en déchèterie : 105 tonnes d'objets réemployables repris par Emmaüs et la Ressourcerie des Biscottes et 621 tonnes de textiles, linges et chaussures collectés par Apivet ;
- Adoption du nouveau règlement intérieur des déchèteries au conseil d'Angers Loire Métropole le 12/09/22 ;
- Travaux d'agrandissement et de mises aux normes de la déchèterie d'Avrillé, réouverte le 01/08/22.

Collecte des ordures ménagères (52 428 tonnes collectées en 2022, soit 174 kg/hab – +0.8 % par rapport au ratio/hab en 2021)

- Démarrage de la collecte des déchets en porte à porte et en apport volontaire sur la commune de Loire Authion ;
- Installation de conteneurs enterrés et aériens (3 171 au total + 6 %/2021) :
Parc de conteneurs enterrés : 2 480 conteneurs, soit 1 046 pour les ordures ménagères, 746 pour les emballages en mélange et 688 pour le verre ;
Parc de conteneurs aériens : 691 conteneurs aériens ;
- Installation de 200 sondes mesurant le remplissage des conteneurs sur 6 communes (expérimentation courant 2022 et poursuite en 2023).

Tri, valorisation et traitement des déchets

- Démarrage de la mise en service industriel du centre de tri par la société Derichebourg France au 31/12/22 pour une réception prévue début 2023 ;
- Installation de la société Moulinot pour l'exploitation d'une activité de massification et prétraitement des biodéchets ;
- 52 038 tonnes de déchets ont transité à Biopole, dont : 51 880 tonnes de déchets déposés par Angers Loire Métropole (49 942 ordures ménagères résiduelles + 1938 refus de tri + déchets collectés par les services techniques des communes) ; 158 tonnes de déchets extérieurs ;
- Valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles et des refus du centre de tri à l'usine de valorisation de Lasse (49).



Objectifs et missions :

- Développer la réduction et la prévention des déchets et l'économie circulaire sur le territoire ;
- Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement ;
- Collecter et traiter les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes en vigueur, l'environnement, la sécurité et la santé des agents et usagers ;
- Optimiser les coûts de gestion des déchets et améliorer le service rendu aux usagers.

Faits marquants de l'année 2022

- Lancement d'un défi zéro déchets des foyers en lien avec les résultats de la consultation des Assises de la transition écologique ;
- Conduite du projet d'accès par badge dans les déchèteries, en lien avec le service du Territoire intelligent ;
- Harmonisation des jours de collecte pour les communes nouvelles ;
- Ratio 2022 de production de déchets ménagers et assimilés : 479 kg/hab/an, soit -3 %/2021.



À venir pour 2023

- Expérimentation du tri à la source des biodéchets dans deux quartiers d'Angers, avec l'installation de bornes d'apport volontaire pour les habitants - Deuxième édition du Défi Zéro Déchets ;
- Mise en œuvre de l'accès par badges dans les déchèteries - Reprise de la gestion de la déchèterie de Corné (exploitation confiée à la société Brangeon) ;
- Poursuite des actions nécessaires au déploiement de la collecte latérale sur 3 communes en 2024 (Avrillé, Trélazé, Les Ponts-de-Cé) – réflexion sur le ré-équilibre des secteurs de collecte d'Angers d'ici 2024 ;
- Poursuite de la réindustrialisation du site de Biopole : réception du centre de tri Anjou Tri Valor d'une capacité de traitement de 30 000 tonnes d'emballages ménagers ; installation de la société Moulinot sur le site de Biopole pour réaliser et exploiter une activité de collecte, massification et prétraitement de biodéchets.



Les activités en 2022

LA GOUVERNANCE POLITIQUE

Des rencontres régulières ont eu lieu entre les élus adjoints à la Voirie des communes et le vice-président Voirie d'Angers Loire Métropole :

- **9 comités techniques** : des temps d'arbitrage sur les méthodes de travail, les doctrines, les priorisations des projets et des interventions. Éclaircissement du " Qui fait quoi ? " entre les compétences des communes (pouvoirs de police du maire) et les compétences Voirie d'ALM ;
▶ Rencontres en janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, novembre et décembre 2022
- **Une rencontre par quadrant** : un point d'étape qui permet un bilan de l'activité et partager/ajuster la feuille de route des orientations politiques ;
▶ Rencontres les 17 et 18 novembre 2022
- **2 séminaires des maires** : rappel du chemin parcouru et mise en arbitrage de thématiques majeures (financières, juridiques, organisationnelles) ;
▶ Rencontres en janvier et juillet 2022
- **Rencontre des maires avec le nouveau VP** : faire connaissance et prise de fonctions du VP ;
▶ Rencontre le 10 septembre 2022
- **Rencontres bilatérales VP/maires** : bilan commune par commune des travaux et interventions et présentation de l'ensemble des projets pour alimenter le PPI 2024-2026 ;
▶ Rencontres des 28 communes débutées en décembre 2022

Les dossiers faisant l'objet de validation aux instances sont présentés à la commission aménagement et développement des territoires (CADT), à la commission permanente et au conseil communautaire.

LA GOUVERNANCE TECHNIQUE

Temps de rencontre en bilatérale entre les communes et les services/secteurs :

- échanges sur les travaux d'aménagement et/ou les demandes d'interventions de proximité des secteurs ;

Organisation de groupes de travail thématiques avec les communes et les services :

- Groupe de travail sur les accès sur parcelle agricole ;
- Groupe de travail fauchage/élagage/curage/dérasement ;
- Des temps de concertation entre les communes et les services ressources d'ALM.

▶ Autour de la table de réflexion participent : des élus, DST, DGS, cadres.
L'objectif étant de définir une doctrine commune : " quoi ?/comment ? ".

Organisation de groupes de travail thématiques au sein même de la DVCEP.

Pour une aide à la décision politique sur différents sujets :

- Groupe de travail Maîtrise d'ouvrages des travaux hors lotissements ;
- Groupe de travail Processus de classement de la voirie dans le domaine public routier ;
- Rencontres régulières avec le Département pour l'entretien des RD qui ont fait l'objet de conventions bipartites entre les communes et le département, soit 270 conventions représentant environ 75 km de voirie. Lors de travaux d'aménagement, des conventions d'autorisation de travaux sont accordées. A l'issue des travaux d'aménagement, la voirie ALM reprend l'entretien de ces zones aménagées ;
- Création et mise en place des processus de permission de voirie, travail indispensable dans le cadre des pouvoirs de conservation du patrimoine porté par le président d'ALM. Un travail d'harmonisation dans les communes s'est avéré nécessaire, toutes ne traçaient pas les interventions des concessionnaires et entreprises.
- Mise en place opérationnelle de la nouvelle direction au 1^{er} janvier 2022 ;
Intégration progressive des agents transférés ; effectifs cible : 192 ETP.



Objectifs et missions :

- Sécuriser les 2 000 kilomètres de voirie du territoire communautaire ;
- Maintenir, entretenir et créer le réseau viaire d'ALM avec ses aspects sociétaux :
- accompagner les élus dans leur réflexion du développement des communes ;
- prendre en compte l'évolution des usages (vélos, etc.) ;
- tenir compte des déplacements professionnels pour favoriser l'attractivité économique ;
- organiser les opérations et les interventions pour sécuriser l'ensemble des intervenants et minimiser les impacts aux usagers.
- Favoriser la vie locale en portant la réflexion stratégique sur l'aménagement, les déplacements intermodaux et l'évolution des réseaux viaires ;
- Valoriser l'image d'ALM par le déploiement et la mise en œuvre de son projet de territoire ;
- Maintenir les communes dans leur rôle de proximité des citoyens avec la responsabilité des pouvoirs de police du maire.

Organisation de la direction :

L'organisation a été définie avec 192 ETP :

Les recrutements ont commencé progressivement à partir de septembre 2021 pour veiller à l'arrivée des collaborateurs sur les postes de chef de service en particulier. La conjoncture nationale de tension de l'emploi, amène la direction à être encore en recrutement de 26 postes (catégories A, B et C) au 31 décembre 2022.

- Au 1^{er} janvier 2022 : 138 agents présents (17 transferts des communes, 121 de la Ville d'Angers) soit 70 % de l'effectif cible ▶ 54 recrutements à effectuer ;
- Au 31 décembre 2022 : 166 agents présents, soit 88 % de l'effectif cible ;
- 9 services structurés, composés des services supports et des secteurs (proximité des communes) ;
- Un service en cours de réflexion : relation à l'utilisateur.

A l'échelle de la direction, un travail managérial a été réalisé pour constituer un collectif avec une culture partagée, accompagner le changement auprès des agents et développer les nouvelles compétences de la voirie communautaire.

La volonté politique d'une présence de proximité des services Voirie d'ALM a nécessité la création de centres techniques répartis en 4 secteurs :

- Secteur 1 : Angers, CTV ▶ 50 Boulevard du Doyenné (réorganisation au sein de locaux existants) ;
- Secteur 2 : Un premier lieu d'embauche dans les locaux du centre technique municipal des Ponts-de-Cé.
En septembre, les agents intègrent des modulaires sur le site d'embauche rue Hélène-Boucher à Saint-Barthélemy d'Anjou ;
- Secteur 3 : un premier lieu d'embauche dans les locaux du centre technique municipal de Montreuil-Juigné.
En septembre, les agents intègrent des modulaires dédiés à la voirie sur le site du centre technique municipal de Montreuil-Juigné ;
- Secteur 4 : un premier lieu d'embauche dans des modulaires provisoires sur la commune de Pellouailles-les-Vignes.
En septembre, les agents intègrent des modulaires sur le site d'embauche rue Hélène-Boucher à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

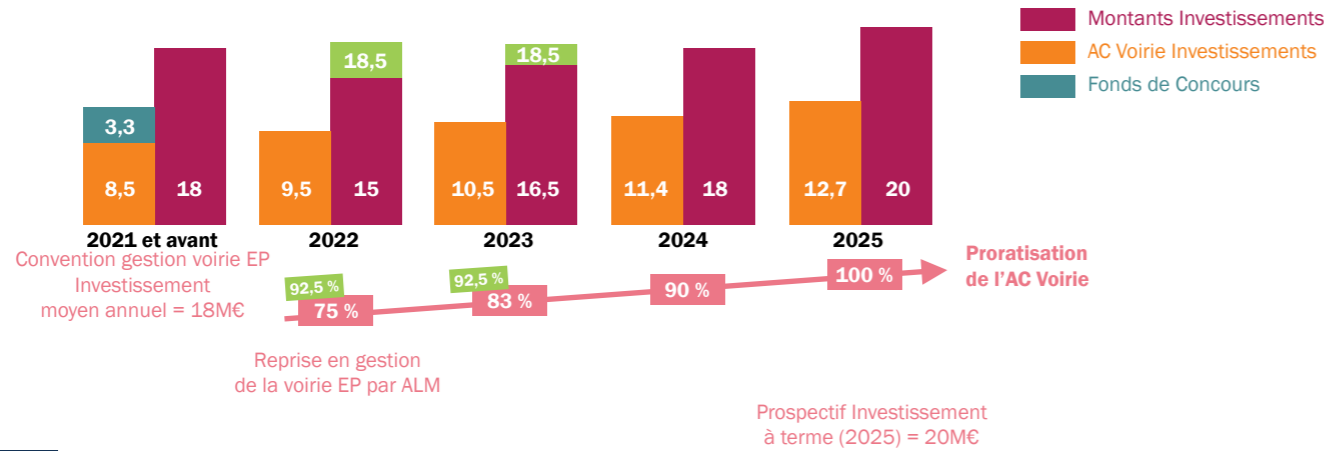
Pour permettre l'opérationnalité des équipes, des acquisitions d'engins, de véhicules, de matériels ont été réalisées, au juste besoin.



• Les moyens financiers permettant la mise en œuvre de l'organisation

Rappel : les attributions de compensation (AC) investissement ont été arbitrées au séminaire des maires de décembre 2021. Les AC de fonctionnement feront l'objet d'arbitrage en 2023 (séminaire des maires de juillet).

Trajectoire réévaluée / Lissage de l'AC Voirie Investissement



Budget

- Définition du programme de travaux 2023 avec prise en compte "des coups partis" dans les communes au 31/12/2022 ;
- Structure de la répartition des lignes budgétaires (ci-joint).

Voirie CU	2022	
	2022 BP	Crédits ouverts au 02/09/22, y compris reports 2021 et DM1 +2 M€ en DM2 compris dans le total Voirie CU
Administration voirie + Équipements et infrastructures des centres d'exploitation	1 000	2 682
Entretien, aménagements et restructuration	10 000	10 370
Aménagements		6 376
Entretien		3 994
Passerelle Bouchemaine	250	250
Ouvrages d'art	1 000	1 700
Plan Places	1 720	1 577
Études	500	260
Opération Vérières-en-Anjou/Rives-du-Loire	620	565
Travaux sur domaine public liés à construction privée	200	147
Pluvial (études et travaux)	500	1 317
TOTAL VOIRIE CU	15 790	18 868
Équipements et infrastructures des centres d'exploitation		
Compétences Mobilité-Plan vélo-Véloroutes	2 000	2 384
Petits aménagements cyclables		
GTIM - Échangeur Moulin-Marcillé	425	773
GTIM - Passerelle Bouchemaine-Ste-Gemmes/Loire		
Compétences économiques-PAC	500	544
Total Voirie CU+	18 715	22 569

Faits marquants de l'année 2022

Bilan des travaux réalisés (cf services) :

- Rappel : En 2020, un **diagnostic de l'état pathologique** des voiries a permis d'avoir une première connaissance du patrimoine (qualitative et quantitative). Les voiries ont été évaluées par une note sur 10 points. La note moyenne (relevé tous les 50 mètres linéaires de voirie) a été de 8,4/10 pour ALM avec des disparités de 6,3/10 à 9,6/10. En complément, un relevé effectué par les équipes s'est avéré nécessaire dans les secteurs afin de mettre à jour le diagnostic et permettre aux équipes de prioriser les travaux d'entretien ;
- Au premier semestre 2022, les communes ont conservé la réalisation de certaines prestations afin de permettre la mise en place progressive des équipes d'ALM et de leur montée en compétences ;
- **Prise de connaissance du terrain** avec relevés, notamment pour les secteurs 2 à 4 ;
- Chaque secteur a réalisé :
 - travaux d'urgence ;
 - travaux d'entretien courant ;
 - travaux d'entretien nécessitant des aménagements (adaptation, bordure, trottoir, végétalisation, etc.) ;
 - travaux d'entretien des fossés, élagage/fauchage/curage/dérasement.
- Création d'une **page web** permettant de communiquer avec les communes sur les demandes d'intervention, l'objectif étant de tracer les demandes et d'évaluer le temps de traitement. Cet outil mis à jour par les secteurs est accessible par les communes et par les services techniques ;
- Création d'un **guichet unique** permettant de tracer les courriels transmis notamment par les communes, les usagers, les concessionnaires, les entreprises ;
- Des **travaux d'aménagement** structurants ont permis la rénovation de places, d'espaces publics, de centres bourgs, de carrefours, de giratoires et de voiries ; 25 opérations d'aménagement, 37 études de maîtrise d'œuvre (MOE) ; S'ajoutent également : travaux et MOE ouvrages d'arts, travaux et MOE plan vélos, travaux et MOE grands travaux d'intérêt métropolitain, travaux et MOE parcs d'activités communautaires.

Création des secteurs : mise en place de locaux de proximité pour les équipes.

À venir pour 2023

- Séminaire des maires – point d'étape d'avancement, plan pluriannuel d'investissement (PPI), AC Fonctionnement ;
- Finalisation des locaux dans des modulaires définitifs, été 2023 ;
- Achat d'engins et matériels pour les équipes ;
- Préparation d'un PPI 2024 à 2026 pour la voirie et les ouvrages d'arts ;
- Écriture de guides techniques sur différentes thématiques (espaces verts, signalisation, etc.) permettant aux équipes techniques de définir le " Quoi ? " et le " Comment ? ". Ces guides seront les références des doctrines issues des travaux de réflexion de la politique d'entretien ;
- Arbitrage concernant l'entretien des 75 km de voirie départementale faisant l'objet de 270 conventions bipartites ;
- Prise en main des enfouissements des réseaux en lien avec le SIEM (suivi précédemment par le responsable déploiement des Infrastructures) ;
- Gestion des subventions (état des lieux des subventions, constitution des dossiers de demande) ;
- Poursuite des recrutements ;
- Animation de séminaires avec les directions Eau et Assainissement et Transports - Déplacements pour faciliter les synergies entre directions ;
- Poursuite de la réalisation des travaux d'entretien et d'aménagement ;
- Intégration des adaptations modes doux et désimperméabilisation des sols lors des travaux d'entretien ;
- Révision des process amiante HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).



Service Ressources internes

Les activités en 2022

DONNÉES BUDGÉTAIRES	BP	DM/BS	CRÉDITS OUVERTS	% EXÉCUTION	PRINCIPALES OPÉRATIONS
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
ALM Direction de l'Espace public (DEP)	3 402 136	< 330 000	4 956 489,33 (dont 1 242 236,78 € de reports)	97,57	Territoire intelligent éclairage public, accompagnement tramway, Parking Haut-Coudray, échangeur Moulin Marcille, Plan vélos, études, enfouissements basse tension/éclairage
ALM DVCEP	15 790 000	3 054 250	18 997 985,65 (dont 153 735,65 € de reports)	99,50	Places, Entretien Aménagement Restructuration, Plan urbain partenarial, Verrières-en-Anjou, études diverses, site des Noyers, ouvrages d'art, administration (véhicules, mobilier, travaux sur sites), Passerelle Bouchemaine
ALM Parcs d'activités communautaires	500 000	0	544 220,24 (dont 44 220,24 € de reports)	99,99	Gestion domaine public, réseaux eaux pluviales, infrastructure haut débit
Budget annexe déchets	31 042,77	0	31 042,77	99,56	Buse de la Baumette
	0	0	29 980,50 (reports uniquement)	100	Ouvrage Brionneau
Budget annexe transports	300 000	0	421 061,28 (dont 121 061,28 € de reports)	32,51	Accessibilité quais bus
	0	0	88 310,56 (reports uniquement)	100	Mur Montaigne/Molière
Total			25 068 087		Gestion du domaine public

Faits marquants de l'année 2022

- **Période transitoire** dans le cadre de la construction de la nouvelle organisation de la direction, avec un portage par l'équipe projet, émanation de la direction, fortement impliquée tout au long de l'année en vue de la réussite des nombreux chantiers à mener ;
- **Recrutements** nécessaires à la constitution du nouveau service RI en partie réalisés, accompagnement à la montée en compétence des nouveaux collègues, nécessaire adaptation des collègues déjà en poste et de certaines missions :
 - effectifs RI au 31/12/21 : 5
 - effectifs RI au 31/12/22 : 8
 - effectifs RI cible : 9 ou 10
- **Expérimentation et adaptation des processus administratifs** définis en 2021.

Actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés du président) instruits par la direction pour le compte d'ALM

ACTES	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
Décisions	3	7
Délibérations	7	10
Arrêtés du président	7	3
Conventions et avenants	10	18
Total	27	38

Procédures de marchés lancées

MARCHÉS	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
ALM	8	5
En groupement de commandes	7	14
Total	15	19

Nombre de marchés exécutés

MARCHÉS	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
ALM	25	29
En groupement de commandes	68	70
Total	93	99

Nombre d'actes d'exécution traités

MARCHÉS	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022
ALM		29
En groupement de commandes	Non Comptabilisé	113
Total		142



Objectifs et missions :

- Déployer le projet de la voirie communautaire, avec un service Ressources internes mutualisé, en construction ;
- Mettre en œuvre le nouveau cadre administratif de gestion conçu en 2021 au 1^{er} janvier 2022 ;
- Garantir une gestion administrative, financière et juridique fiable, cohérente et harmonisée.

À venir pour 2023

- **Axe organisationnel** : finaliser les recrutements, l'organisation des missions du service et les interactions avec les autres services ;
- **Pilotage de projets** : piloter ou contribuer aux chantiers identifiés ;
- **Amélioration continue** : formaliser des processus et évaluer les activités du service.



Service Ingénierie et Travaux

Les activités en 2022

- Maîtrise d'ouvrage interne pour un montant de 5,25 millions d'euros TTC ;
- Appui RH à la mise en place des secteurs : mise à disposition d'un agent.

Faits marquants de l'année 2022

- Suivi des chantiers des Noyers, place de la Madeleine ;
- Aménagement cyclable Sainte-Gemmes/Les Ponts-de-Cé ;
- Giratoire de la Toccatta ;
- Réfection des trottoirs à Avrillé.

À venir pour 2023

- Travaux place Chappoulie ;
- Aménagement cyclable dans la traverse des Ponts-de-Cé ;
- Carrefour Monplaisir/Industrie.



Objectifs et missions :

- Assurer la maîtrise d'œuvre interne pour certaines opérations du plan pluriannuel d'investissement (études et travaux) ;
- Être un appui technique pour les secteurs.

Service Gestion du patrimoine

Unité Plateau technique TI

Les activités en 2022

- Rénovation de 3 500 points lumineux dans les quartiers Lac de Maine, Roseraie et Lafayette ;
- Rénovation de 45 armoires de commande et installation de 150 modules de télégestion ;
- 80 % des armoires de commande sont télégérées ;
- Rénovation de 15 carrefours à feux ;
- Déploiement de 890 nœuds communicants et de 514 radars de détections ;
- Gestion de 42 sites équipés de bornes de contrôle d'accès ;
- 19,18 % du parc d'éclairage public rénové, ce qui représente 9 % d'économie d'énergie.



Objectifs et missions :

- Rénover le parc d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore ;
- Garantir la disponibilité et le fonctionnement des équipements électrotechniques sur l'espace public.

À venir pour 2023

- Rénovation de l'éclairage public du centre-ville et de la Doutre 100 % télégéré au point lumineux ;
- 100 % des armoires de commande du territoire ALM piloté « à l'armoire » ;
- Rénovation de 12 carrefours à feux et 4 sites de bornes de contrôle d'accès.

Unité Équipements de la route et de sécurité

Les activités en 2022

- **Relevé de signalisation de police :**
Environ 20 000 panneaux (chiffre à consolider) ;
- **Jalonnement directionnel :**
- Travaux quartier Madeleine/Justices/Saint-Léonard en 2022 :
Dépose de 31 ensembles : 111 panneaux ;
Pose de 62 ensembles : 199 panneaux ;
Coûts travaux : 91 000 € environ et fourniture : 49 000 € environ.
- **Arceaux vélos 2022 :**
- Pose de 805 unités.



Objectifs et missions :

- Définir les politiques de gestion des équipements de la route (signalisation horizontale et verticale, jalonnements, équipements de sécurité) ;
- Piloter le recensement des différents patrimoines : localisation, caractéristiques, états ;
- Piloter la réalisation des diagnostics et des évaluations détaillées de l'état des équipements identifiés prioritaires ;
- Définir les niveaux de service attendus dans la gestion de ce patrimoine ;
- Élaborer une doctrine d'entretien de ce patrimoine ;
- Élaborer un programme de réparation prioritaire ;
- Élaborer un programme pluriannuel d'entretien, réparation, rénovation ;
- Mettre en place des outils de gestion adaptés à ce patrimoine.

Faits marquants de l'année 2022

- Recensement jalonnement directionnel ALM 2022 : à Saint-Barthélemy-d'Anjou, relevés de 170 ensembles environ.

À venir pour 2023

- Relevés et diagnostic des signalisations horizontales et verticales sur le territoire d'ALM ;
- Renouvellement du jalonnement dynamique de la gare à Angers ► estimation : 150 à 160 000 € TTC.



Unité Maitrise d'ouvrage déléguée foncier SIG

Les activités en 2022

- 439 avis sur autorisations d'urbanisme remis ;
- 260 arrêtés individuels d'alignement réalisés ;
- 20 classements de voies en cours ;
- 296 opérations d'aménagement suivies.

Faits marquants de l'année 2022

- Création de l'unité ;
- Depuis le 1^{er} juillet 2022 : traitement des alignements individuels et avis sur autorisations d'urbanisme ;
- L'unité est passée de 4 à 10 agents.

À venir pour 2023

- Début du projet de transfert en propriété du patrimoine de voirie ;
- Développements des usages du SIG.



Objectifs et missions :

- Délimiter le domaine public routier communautaire ;
- Piloter les classements et déclassements de domaine public routier ;
- Assurer le suivi, le classement et l'intégration des nouvelles voies créées dans le cadre d'aménagements ;
- Représenter la direction auprès d'aménageurs privés et publics ;
- Participer à l'instruction des autorisations d'urbanisme qui concernent la direction ;
- Répondre aux déclarations de travaux à proximité de réseaux pour le compte de la direction ;
- Assurer et développer l'usage du Système d'information géographique (SIG) au sein de la direction.

Unité Ouvrages d'art

Les activités en 2022

- Réhabilitation de la passerelle « Banchais » : 395 000 € HT ;
- Réhabilitation de l'ouvrage d'art en interface avec le projet d'extension du tramway : 515 000 € HT.

Faits marquants de l'année 2022

- Recensement des ouvrages d'art sur le territoire de la communauté urbaine : 360 ponts et 160 murs de soutènement ;
- Doublement des effectifs de l'unité ;
- Élaboration de carnets de santé des ouvrages d'arts.

À venir pour 2023

- Intégration des ouvrages recensés au système de surveillance programmée des ouvrages d'art ;
- Poursuite de l'état des lieux des ouvrages d'art : carnet de santé ;
- Déploiement d'un logiciel de gestion des ouvrages d'art ;
- Rédaction d'un plan de gestion des ouvrages d'art.



Objectifs et missions :

- Gérer le patrimoine des ouvrages d'art en dépendance du domaine public routier de la communauté urbaine ;
- Piloter les opérations d'entretien ou de création d'ouvrages d'art.

Maitrise d'ouvrage déléguée PAC et ZAE

Les activités en 2022

PAC : 29 parcs d'activités communautaires gérés en 2022

ZAC : 8 zones d'activités économique d'intérêt communautaire rattachés en gestion à la DVCEP à l'été 2022

Patrimoines gérés en 2022

- La voirie : 80 km hors ZAE
- La voie ferrée :
 - Longueur de la voie de sous embranchement 1,5 km ;
 - Nb de passages à niveau 4 (deux automatiques et 2 activés manuellement).
- Entretien des espaces verts :
 - Allée piétonne : 44,39 ha ;
 - Massif arbustif : 13,63 ha ;
 - Haies vives : 54 149 m² ;
 - Surface engazonnée : 20 ha ;
 - Arbres : 2 084 u ;
 - Accotements : 29,65 ha ;
 - Bassins d'orage : 22,58 ha.

Budget investissement de 500 000 € TTC

- **Travaux VRD (voirie réseaux divers) :**
 - Réfection de la voirie rue Champfleury (ZI Angers-St Barthélémy) : 285 000 € TTC ;
 - Réfection de la rue de Gatignolle (ZI Angers- Écouflant) : 92 000 € TTC ;
 - Rue du Bon Puits Pôle 49 : 30 000 € TTC ;
 - Voie de sous embranchement : 40 000 € TTC.
- **Travaux haut débit :**
 - Raccordement à la boucle optique angevine du dépôt secteur 4 : 44 000 € TTC.

Budget fonctionnement de 840 000 €

- **Travaux d'entretien et réparations des voies et réseaux :**
 - Entretien de la couche de roulement par pontage + gravillonnage : 50 000 € TTC ;
 - Travaux d'entretien de la voie de sous embranchement (désherbage + graissage + contrôle) : 11 000 € ;
 - Entretien de la signalisation horizontale et de police : 44 000 € TTC ;
 - Petites réparations (scellement avaloirs, traitements des nids de poules, mise en place de rochers, etc.) : 88 000 € TTC.
- **Contrats de prestations de services :**
 - Balayage des voiries (1 fois/mois) : 65 000 € TTC ;
 - Nettoyement des voiries (1 fois/mois) : 50 000 € TTC ;
 - Entretien des espaces verts et du patrimoine arboré : 350 000 € TTC ;
 - Gardiennage des passages à niveau : 48 000 € TTC ;
 - Entretien et mise à jour de la signalétique entreprise : 40 000 € TTC.

À venir pour 2023

- **Travaux VRD prévus :**
 - Réfection de la voirie rue de la Claie (ZI Angers-Beaucouzé) : 180 000 € TTC ;
 - Réfection de la rue de Gatignolle (ZI Angers-Écouflant) : 200 000 € TTC ;
 - Réfection de la rue des Thomasseries (ZI Angers-Beaucouzé) : 250 000 € TTC ;
 - Réfection de la rue de l'Argelette : 50 000 € TTC ;
 - Grosses réparations sur la voie de sous embranchement : 50 000 € TTC ;
 - Réfection de voirie impasse des Claveries : 50 000 € TTC.



Objectifs et missions :

- Depuis le 1^{er} janvier 2022, les parcs d'activités communautaires et les zones d'activités économiques classées d'intérêt communautaire sont gérés par la communauté urbaine dans le cadre de la compétence économique ;
- La Communauté urbaine prend en charge techniquement et financièrement les équipements et activités suivants :
 - **La voirie** (fonctionnement + investissement) ;
 - **La propreté du domaine public** liée à l'activité économique (balayage + nettoyage hors corbeilles abri bus et PAV) ;
 - **Les accessoires à la voirie :** Les espaces verts La signalétique routière verticale – horizontale La signalétique d'entreprise
 - **La voie ferrée du Pôle 49 ;**
 - **Les relations avec les aménageurs** en lien avec la direction Aménagement et Développement des territoires.



Secteur 1 - Angers

Les activités en 2022

- 254 arrêtés de voirie (PV et accords techniques) délivrés aux tiers en vue de la réalisation de travaux sur le domaine public routier communautaire de la Ville d'Angers ;
- 40 opérations d'entretien et/ou d'aménagement de voiries pour un montant total d'1,8 millions d'euros ;
- 0,8 million d'euros de crédits de fonctionnement axés sur l'entretien ;
- 810 engagements en dépenses/recettes ;
- 604 commandes ;
- 1 167 factures traitées (dont 183 pour le compte de la propreté publique d'avril à août).

Faits marquants de l'année 2022

- Restructuration de l'ancien service « Interventions et Manifestations » ;
- Arrivée d'un nouveau responsable de service et recrutement de 9 nouveaux collaborateurs pour stabiliser le secteur 1 à 65 agents (dont 2 catégorie A, 6 catégorie B et 57 catégorie C) ;
- Continuité de service assurée.



Objectifs et missions :

- Planifier et coordonner les travaux de maintenance curative ainsi que les travaux d'entretien récurrents (en régie ou en prestations) sur l'espace public routier communautaire ;
- Représenter la fonction d'exploitant du réseau routier communautaire auprès des élus, usagers, riverains, concessionnaires, professionnels de l'ingénierie publique/privée et des travaux publics sur tout le territoire de la Ville d'Angers ;
- Recenser et ordonnancer l'ensemble des chantiers et autres vellétés d'occupation du domaine public pouvant avoir un impact important sur l'espace public routier communautaire.

Secteur 2 - Ligérien

Les activités en 2022

- Installation des équipes : 1^{er} semestre sur sites satellites (direction + centre technique municipal des Ponts-de-Cé) puis en site propre (centre technique de Saint-Barthélemy-d'Anjou – Mutualisé avec le secteur 4) ;
- Sur effectif-cible de 15, 11 agents présents au 31/12/2022, dont 4 transferts des communes et 7 recrutements ;
- Recueil de données patrimoniales au 1^{er} trimestre, interventions curatives au 2nd trimestre, instruction des permissions de voirie (PV), accords techniques préalables (ATP) et autres instructions techniques au 2nd semestre, interventions préventives courantes au 2nd semestre 2022.



Objectifs et missions :

- Recruter l'équipe d'exploitation de secteur – Acculturation à la gestion de l'espace public ;
- Découvrir son environnement de travail au sein d'ALM « Bassin de vie autour de la Loire » ;
- Réaliser l'exploitation curative/préventive ;
- Suivre les travaux commandés par les communes (coups partis en 2021) ;
- Rédiger un programme pluriannuel d'entretien sur 3 ans.

Faits marquants de l'année 2022

- 29 chantiers d'entretien, 10 chantiers de petits aménagements : 39 chantiers identifiés et gérés par le secteur 2 ;
- Dérasement des accotements : 21 000 m² ;
- Curage des fossés : 30 000 mètres linéaires ;
- Tapis de voirie : 26 000 mètres linéaires ;
- Linéaire de bordures aménagés : 300 mètres linéaires (création/remplacement/dépose) ;
- Linéaire de réseau pluvial aménagés : 350 mètres linéaires ;
- Signalétique verticale : 200 panneaux renouvelés ;
- Signalétique horizontale : 150 passages surélevés et environ 2 500 m² de dents de requins et bandes stops mis en place.

À venir pour 2023

- Piloter et manager l'équipe ; **Objectifs** : compléter l'équipe et proposer un plan de développement des compétences individualisées ;
- Proposer un plan pluriannuel d'entretien (exploitation courant en fonctionnement de près de 400 000 € + maintenance patrimoniale en investissement de 850 000 €), les petits aménagements sollicités par les communes faisant l'objet d'une dotation complémentaire ;
- Instruire dans les délais les PV (5 semaines) et les ATP (21 jours) puis rédiger les constats de conformité ► Clé de réussite ► échanges continus avec les occupants du domaine public routier.

À venir pour 2023

- Établissement d'un programme pluriannuel (2024-2026) d'entretien sur le secteur 1 ;
- Transformation du magasin « mutualisé » du secteur 1 en un magasin « centralisé » ayant également en charge la gestion mutualisation des véhicules/engins/matériels ;
- Stabilisation de l'organisation de l'astreinte sur la Ville d'Angers.





Secteur 3 - Ouest

Les activités en 2022

- Mise en place de la nouvelle organisation (y compris recrutement RH) ;
- Première rencontre des équipes avec les communes ;
- Réalisation des premiers travaux et campagnes d'entretien ; depuis le 1^{er} juillet, prescriptions techniques pour les intervenants sur le domaine public.

Faits marquants de l'année 2022

- Effectif de 5 agents au 1^{er} janvier 2022, passé à 13 agents au 31 décembre 2022 ;
- 600 000 € de travaux programmés en juin et exécutés au second semestre.

À venir pour 2023

- Établissement d'un véritable PPE (PPI entretien et PPF entretien) ;
- Finalisation de la stabilisation de l'équipe (recrutement des techniciens manquants et mise en place du fonctionnement du binôme responsable/adjoint) ;
- Effectuer les retours d'expérience en vue de l'écriture des procédures et processus ;
- Évaluer les activités ;



Objectifs et missions :

- Entretien des voies communautaires revêtues sur le secteur (15 communes) ;
- Acquérir une vision globale des interventions sur le secteur.

Secteur 4 - Nord/Est

Les activités en 2022

Travaux de voirie réalisés

- Enrobé à froid : 15 360 m²
- Enrobé à chaud : 14 952 m²
- Arène granitique : 2 070 m²
- Trottoirs : 500 m²
- Pavés : 263 m²
- Bi-couche : 2 500 m²

Permissions de voirie (PMV) et accords techniques (AT)

- 60 PMV (30) et AT (30) traités
- Envoi au PAT : 6 jours
- Traitement PAT : 5 Jours



Nombre d'interventions

- Signalisation verticale : 235
- Signalisation horizontale : 81
- Entretien des chaussées : 200
- Entretien des bernes, trottoirs et fossés : 73
- Maçonnerie : 55
- Mobilier : 33
- Patrouillage : 103
- Réunions, temps administratifs, formation : 41
- Divers : 281

Total : 1 147

À venir pour 2023

- Suivi des travaux définitifs sur la base vie rue Hélène-Boucher, avec l'installation des modulaires définitifs (bureaux et vestiaires des agents) afin d'accueillir dans les meilleures conditions les collaborateurs et de terminer l'aménagement des aires de stockages et de stationnement sur celle-ci ;
- Réfection du giratoire rue Haute des Banchais/Bd de la Romanerie conjoint entre Angers et Saint-Barthélemy - Travaux de nuit pour créer le moins de gêne possible sur cet axe très fréquenté entre l'accès à l'A87 et le Super U des Banchais ;
- Réfection du giratoire du Chêne Vert (Saint-Barthélemy) : travaux de nuit et phasage spécifique car environnement très spécifique (casernes des pompiers du Chêne Vert/Leroy Merlin/axe d'entrée au centre bourg de Saint-Barthélemy) ;
- Aménagement de la rue de Bellevue à Rives-du-Loir (mise en accessibilité PMR/zone de rencontre) ;
- Désimperméabilisation de trottoir ZAC des Varennes à Briollay avec création de fosses d'arbres ;
- Réfection d'un trottoir rue de la Venaiserie à Saint-Barthélemy dans un environnement boisé (Pignerolles) ;
- Réfection d'un tronçon rue de la Françaiserie à Verrière-en-Anjou (face au collège) avec création d'une zone 30, de pistes cyclables et d'une voie verte.

Service Pilotage aménagements et travaux neufs

Les activités en 2022

- 66 études pré-opérationnelles et opérationnelles pour l'aide à la décision ;
- 25 opérations d'aménagement réalisées.

Faits marquants de l'année 2022

- Réorganisation du service suite la mise en place de la DVCEP ;
- Mise en service des premières opérations réalisées dans le cadre de la voirie communautaire ;
- Remise d'ouvrages tramway et travaux d'aménagements.



Objectifs et missions :

- Accompagner la direction de la Voirie communautaire et de l'Espace public (DVCEP) à l'établissement du PPI ;
- Piloter les projets d'aménagements et de travaux neufs ;
- Prendre en compte la gestion ultérieure du patrimoine viaire.



À venir pour 2023

- Contribution à l'établissement du programme 2024 et du PPI ;
- 55 opérations à mener en études dont certaines ont été démarrées en 2022 ;
- 40 opérations d'aménagement à réaliser.

D

Développement économique Recherche et Innovation





Les activités en 2022



Aménagement projets urbains : Stratégie marché conseil programmatique

CONTEXTE

Des projets multiples de tertiaire mixte : grands projets métropolitains (Cours Saint-Laud, Quai Saint-Serge, Confluences, Faubourg actif, Hauts-de-Saint-Aubin, Mayenne, Imagine Angers), 1^{re} couronne (Ouest ZAC du Buisson, Nid de Pie Patton), diffus (QPV Belle-Beille et Monplaisir, Lac de Maine, Coubertin), entrées de ville (Est, Sud Orgemont, Nord Jugan fours à chaux), nouveaux quartiers (Hauts-de-Loire), etc.

Des enjeux : réglementaires (décret tertiaire, ZAN), de mixité d'usages (bureaux, coworking, résidentiel, colocation, services, étudiants, seniors, santé, hôtellerie, éducation) et de formes urbaines (densification, réversibilité, durabilité).

ACTIONS

Développement des pratiques décloisonnées privé/public de conception de programmes et montage d'opérations avec ALM, Alter et près de 60 opérateurs immobiliers, promoteurs investisseurs et asset management.

Action de commercialisation (outils de promotion – actions de prospection)

Objectifs et missions :

- **Stratégie d'aménagement et de développement des grands projets urbains et immobiliers :** conseil en investissement, contenu programmatique et commercialisation ;
- **Structuration et professionnalisation des services marchands opérés pour les membres du groupement d'intérêt économique (GIE) Angers Loire éco (ALE) ;**
- **Prospection de projets Promotion attractivité du territoire** et des filières tertiaires, de services et AMS activités Métropolitaines Supérieures (marketing territorial et produit, événements, salons) ;
- **Ingénierie de projets d'entreprises** grands comptes ETI PME tertiaires étude de faisabilité, négociation, montage d'opération immobilière, suivi client et services post implantation ;
- **Animation de réseaux** et partenariats collaboratifs dans les éco systèmes.

GRANDS PROJETS MÉTROPOLITAINS

Des revues de projets mensuelles entre ALDEV (DDPT), ALTER et ALM

Cours Saint-Laud : 45 prescriptions – 4 050 m² commercialisés (ddpt)

Les ateliers groupe Duval 5 300 m² (740 m² placés pour Banque de France transfert 2024), station a groupe Duval 1 700 m², Koncept Giboire 6 553 m² (2 670 m² placés avec Larivière et Steering legal & Resources), Odalys Skyline Bouygues, siège Soclova 1 500 m² (624 m² placés avec Foncia Maine).

Quai Saint-Serge/Faubourg actif : stratégie programmatique et commercialisation

- 2 ateliers de co design des principes urbains et économiques du parc d'activités avec les agences d'urbanisme Grether et Boc, Alter et ALM ;
- 4 comités techniques de définition programmatique secteur Confluences/Quai Félix Faure avec alter, cabinet cerur et soclova projets de construction confluences (îlot a41 de 3 000 m²) et restructuration (îlot a6 de 5 100 m²) programmation fonctionnelle et technique, élaboration budgétaire, préparation du concours d'architectes ;
- poursuite de co conception du programme Linkcity et les utilisateurs potentiels (Medic Global, Make ici, Kitch'en box notamment) et étude des valorisations foncières Alter ;
- 53 prescriptions 3 580 m² commercialisés (Ddpt).

Imagine Angers : commercialisation

Métamorphose Giboire

Études d'implantation de :

- Territoire intelligent direction ALM (centre de pilotage, COS Centre opérationnel de sécurité, plateforme de supervision) et des services Équans-Engie (city store, fabrique numérique, équipe de direction) ;
- MIMA Maison internationale de la métropole angevine (coordination/qualification du besoin, programmation, condition d'intégration), abandon projet fin 2022 ; L'OCVV Office communautaire des variétés végétales ;
- La Région des Pays de la Loire (2 000 m² vendus fin 2022).

La F@brique (Projet de transfert ALDEC CCI MCTE technopole)

- Missions en montage d'opération avec Soclova, coordination opérateurs et étude d'aménagement avec Korus l'AMO en space planning, pilotage de l'étude projet pour Aldev sous l'arbitrage DG, animation, reporting ;
- **2022 :** Expression des besoins - Consultation interne agence T3 2022 – 1 atelier mutualisation d'espaces à l'échelle du bâtiment et du pool/conception organisation des conditions d'usage et mode de gestion des espaces partagés – Benchmark avec 4 visites en délégation – Engagement du macro zoning – Objectif de livraison du micro zoning en septembre 2023 ;
- 2 comités de pilotage Aldev CCI technopole et Soclova ;
- 8 comités techniques de suivi projet ;
- Des comités techniques bimestriels Soclova Aldev Giboire.

Tour TIP la Proue

- Implantation de Digital village co-working dédié aux start-up du digital.

Hauts-de-Saint-Aubin Mayenne

- Atelier programmatique de définition urbaine et économique de la ZAC HSA avec le cabinet J. San ;
- Montage de programme Hemisphere Mayenne/Soclova co promotion P2i.
 - conseil programmatique, modélisation des prix d'acquisition et des valeurs de mise sur le marché ;
 - préfiguration du plan marketing.

Hauts-de-loire Ponts-de-Cé

Projet de territoire : Transition écologique et Territoire intelligent

- Atelier de la convergence du 17 juin 2022 animé par aia ingenierie ;
 - Tink Tank de définition d'un parc d'activités à haute qualité environnementale et d'usage ;
 - nouveaux principes d'aménagement – plan guide – enjeux – approche prospective et responsable.
- Ateliers avec Adequation et Alter les 12 avril et 9 juin 2022.
 - étude du potentiel en immobilier d'entreprise sur le secteur et principes de mixité.

Jugan fours à chaux

- Contribution d'étude du schéma directeur d'aménagement avec Alter.
 - 4 séances d'étude technique de faisabilité du projet Terrena.





PREMIÈRE PÉRIPHÉRIE & DIFFUS

ZAC du Buisson

- Engagement de l'étude d'urbanisation et du schéma directeur d'aménagement pour 35 800 m² de surfaces de plancher tertiaires (avec Alter, architecte Rolland et BMG immobilier pour 12 800 m² à construire).

Angers Sud Orgemont

- 10 séances d'étude programmatique du programme d'extension Carré Orgemont avec AVL Benoist immobilier et ALM (2 ha, 15 000 m² de bureaux et services) ;
- 45 prescriptions 5 030 m² placés (DDPT).

Entrée Est Ville d'Angers

- Étude de marché et étude d'opportunité sur 3 des projets en phase de conception ;
 - Cussonneau Magasins généraux : Vinci pour 3 000 m² de bureaux ;
 - Montrejeau : Cogedim pour 6 000 m² de bureaux ;
 - Couperin : Giboire pour 4 945 m² de bureaux.

Ouest Nid de pie Patton

- Co-ingénierie du projet Atos/Espace Patton Normand Immobilier ;
 - étude du projet de rachat de l'espace Patton par Alter cités (7 000 m²) ;
 - coordination préparatoire des conditions de gestion locative provisoire et de maintenance immobilière avant démolition mi 2025 ;
 - préparation du plan d'actions 2023 : conditions juridiques et financières de transfert de 27 locataires ;
 - gestion des relocalisations d'entreprises sur le territoire.
- Montage et ingénierie du projet d'investissement foncier alternatif pour Normand Immobilier.
 - programme Prosper de 3 000 m² de bureaux ZAC de l'Hoirie Beaucozéz (début travaux juin 2022).

Total Apport d'affaires en immobilier en 2022	Total Demande placée en 2022
Nombre de prescriptions : 508 pour 70 projets	Nombre de transactions confirmées : 44
Volume de la demande : 38 565 m ²	Surface m ² placée : 15 758 m ²

Études économiques

- Restitution avril 2022 du diagnostic prospectif marché du coworking espaces de travail partagé sur ALM réalisé par la direction et l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) ;
- Contribution à l'étude du marché hôtelier angevin à partir de novembre 2022 avec la SCET et Destination Angers (diagnostic de l'offre et demande hôtelière, Benchmark territorial, projections d'évolution et préconisations).

Contribution aux plans territoriaux de transition (ALM et Ville d'Angers)

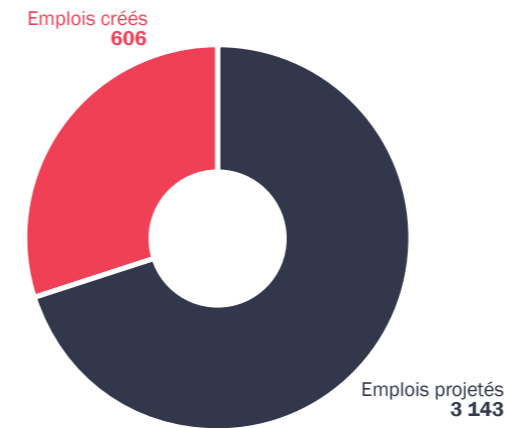
- Séminaire urbanisme transitoire du 31 janvier 2022 Coopérative plateau urbain ;
 - préfiguration de la stratégie (occupation temporaire, tiers lieux, urbanisme de transition) sur 10 quartiers et projets métropolitains de rénovation urbaine.
- Contribution au programme TETE Territoire engagé transition écologique ;
 - enjeux de renouvellement de la labellisation et performance de notation ;
 - participation à 2 groupes de travail : activité économique, rénovation des logements et du tertiaire.
- Contribution au groupe de travail ALM Irigo Mobilité Déplacement ;
 - nouveau schéma directeur des transports publics et mobilité douce : desserte des parcs d'activités et mesures d'accompagnement des entreprises pour l'évolution des pratiques collectives.

- Promotion de la transition environnementale dans nos réseaux d'entreprises.
 - Plan d'actions du club tertiaire sur les transitions environnementales écologiques et RSE : en immobilier & maîtrise énergétique, pratiques éco responsables et impacts des activités digitales, stratégie RSE, mobilité et plan de déplacement (covoiturage), économie circulaire (Solutions partage Angers), circuits courts, réemploi, animation de matinales sur les enjeux de la Transition écologique, promotion des initiatives locales COP 3 étudiante, Cop 1 distribution alimentaire, nouveaux modes d'habiter le territoire et d'y travailler, etc.

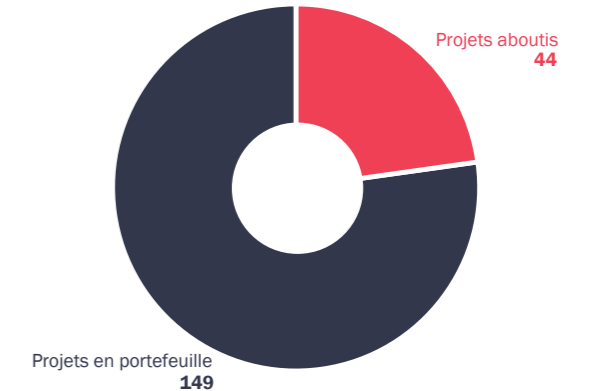
Implantation développement d'entreprise en 2022

Portefeuille projets actifs entreprises	Projets entreprises confirmés
149 projets accompagnés	44 projets d'entreprise aboutis
45 projets exogènes	10 projets d'origine exogène
3 143 emplois potentiels	606 emplois créés

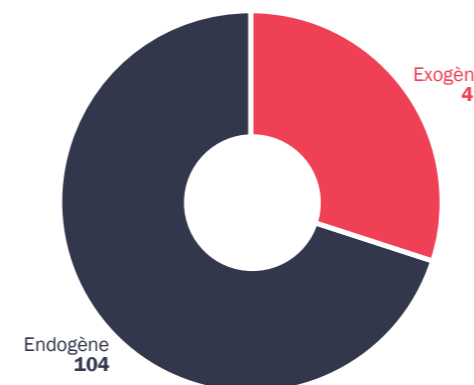
Nombre d'emplois



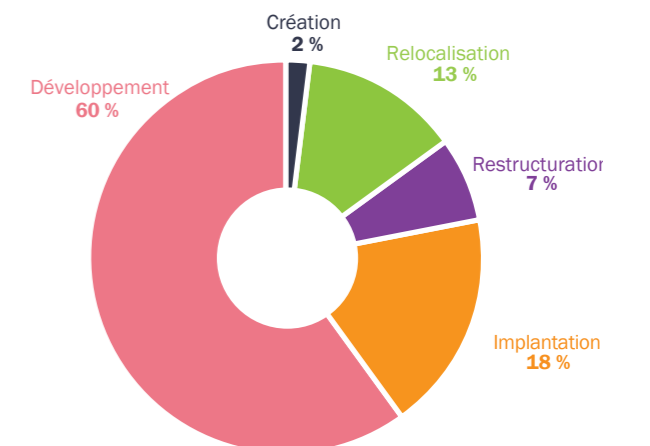
Nombre de projets



Origine des projets en portefeuille



Type des projets aboutis





Animation de réseaux & partenariats/Soutien aux filières

Club tertiaire relation client (Aldev DDPT pilote)

- 30 grands comptes tertiaires et services ;
- Structuration de filière, promotion et attractivité des métiers, recrutement, partage d'expériences ;
- 10 évènements annuels ateliers expert et visite entreprise Malakoff Humanis (moyenne de 20 participants) ;
- Partenariat recrutement et formation avec les professionnels, la direction de l'Emploi et la plateforme RH d'Aldev ;
- Bourse de l'emploi : 29 offres de postes/POEC INFREP de 12 stagiaires conseillers clients ;
- Pilotage de la DTEC (Démarche territoriale des emplois et des compétences en relation client) : 6 entreprises ;
- Édition d'un guide du télétravail et d'un guide de l'offre de formation sur Angers (relation client/banque assurance, management, informatique/numérique & digital) ;
- Mise en œuvre du plan de communication : nouveaux outils (messagerie numérique, charte graphique, 5 newsletters bimestrielles, page de promotion web sur le site Aldev) ;
- Évènement : anniversaire des 15 ans du club.

Club Resa Sud Angers (Aldev DDPT contributeur)

585 établissements et 7 000 emplois sur secteur Angers Sud

- 10 entreprises membres ;
- Contribuer au lancement et ponctuellement à la vie du club Orgemont réinitialisée en mars 2022 par Altoneo.

Club de l'immobilier de l'Anjou CIA (Aldev DDPT contributeur pilotage Chambre de commerce et d'industrie)

- 74 membres en 2022 ;
- Veille Observatoire immobilier d'entreprise (OIE) ;
- 6 commissions de travail (activité, tertiaire, commerce, habitat) : moyenne de 15 participants ;
- 2 plénières : attractivité et grands projets structurants ALM et la RSE définition adaptation au monde de l'IE.

Le salon MIPIM (marché international des professionnels de l'immobilier) du 15 au 18 mars 2022

- Fils directeurs : transition écologique et nouveaux usages (diversité, mixité fonctionnelle) mobilité douce, smart cities et green cities ;
- Business/Image Promotion des grands projets & ambition métropolitaine/Influence & Réseaux ;
- 7 conférences et cocktail PLMB ;
- 1 Conférence le 16 mars « Angers Smart & Green Construire ensemble la ville de demain » ;
- Marketing : 3 campagnes d'emailing PLMB, 2 campagnes en propre sur 1 000 contacts, web et réseaux sociaux, 5 articles presse spécialisée ;
- Suite 2023 : retrait de Rennes/retrait du PLMB et d'Angers du MIPIM pour les futures éditions.

Le salon SIMI (salon de l'immobilier d'entreprise) du 6 au 8 décembre 2022

- Tendances : éco responsabilité de l'industrie immobilière, green building, bas carbone, mobilités et services ;
- Marketing : 3 campagnes d'emailing auprès de 1 000 contacts qualifiés ;
- Conférence « Angers Cœur de Maine : métamorphose d'un centre-ville vert et résilient » avec J.O. Martin adjoint au maire d'Angers ;
- Annonce du classement d'Angers en tête du baromètre A. Loyd d'attractivité économique des métropoles Françaises 2022.

Faits marquants de l'année 2022

STRUCTURATION DES SERVICES MARCHANDS DU GIE ALE AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

Soclova

Orientations stratégiques

- Développer les services marchands du GIE ALE en soutien à la stratégie de diversification immobilière des bailleurs sociaux ;
- Favoriser le développement économique et accompagner les grandes transitions du territoire, les projets complexes ou hybrides avec des montages innovants.

Un plan d'actions back et front office

- Veille, partage de données, étude de marché, expertise conseil en immobilier d'entreprise ;
- Aide à la définition programmatique et au positionnement marketing ;
- Commercialisation des biens : promotion d'apport d'affaires et suivi portefeuille clients ;
- Accompagnement marketing communication pour le lancement de produits.

Résultats 2022

- 42 projets entreprise, 84 prescriptions, 4 transactions réalisées (880 m² de bureaux) ;
- 12 comités techniques revues de projets ;
- Plus de 10 chantiers en cours : Hémisphère Mayenne, Station A, siège Cours St Laud, Métamorphose, ATIK St Serge, Lagarde Bocage Avrillé, Village artisanal Saint-Léonard, tiers lieu Belle-Beille, lots A6 et A41 Saint-Serge Confluences, pieds d'immeubles en diffus.

Action logement : contrat d'alliance du 8 mars 2022

- Accompagnement mobilité des salariés, accueil logement ;
- Promotion de l'offre Action logement et mise en relation avec les entreprises sur projet ;
- Mobili pass, mobili jeunes, primes à la mobilité, aides à la location (avance Loca Pass et mesures LPE Louer pour l'emploi).

LogiOuest - Polylogis : contrat d'alliance et intégration au GIE ALE en mars 2022

Partenariat économique et immobilier en faveur des entreprises, de l'emploi et du logement

- Services marchands de Back et Front Office :
Stratégie d'investissement tertiaire, définition programmatique, études de marché et de coûts, promotion, prospection de preneurs, mise en réseau et commercialisation de biens ;
- Pré-étude du projet de bureaux Plateau Mayenne (étude fiche de lot, gestion des porteurs de projet, ébauche d'une programmation tertiaire).

FINALISATION DE LA FEUILLE ROUTE DDPT et ALDEV

IMPLANTATIONS CLÉS

- Add value (courtage assurances 50 emplois à terme) ;
- Sneas, service national d'enquêtes administratives de sécurité de la direction générale de la police nationale (DGPN) : 240 emplois ;
- Europ assistance (développement + 100 emplois) ;
- Effidic (ESN + 25 emplois).

À venir pour 2023

Objectifs stratégiques

- Contribuer aux enjeux de transition territoriale dans l'économie des services aux entreprises et des projets immobiliers urbains à mixité d'usage ;
- Favoriser le développement économique et l'attractivité territoriale plus globale d'ALM dans un contexte de fortes tensions.

Objectifs opérationnels

- Réaliser le diagnostic prospectif des mises sur le marché de bureaux 2023/2026 ;
- Anticiper l'impact des crises multiples, de l'évolution réglementaire et normatif en matière environnementale sur la structuration du marché immobilier et financier local, de la demande clients et des potentiels de transactions (gestion de risques, production des alertes) ;
- Poursuivre le plan de prospection d'activités pour soutenir les transactions à l'échelle de l'agglomération et l'emploi : plan de marketing produits adossé au plan de marketing territorial ;
- Définir et mettre en œuvre les prestations de conseil et d'apport d'affaires aux membres du GIE ALE (Soclova et Logiouest) pour sécuriser les opérations d'investissement public en immobilier mixte de bureaux (grands projets, ZAC, QPV, diffus).



Les activités en 2022

- 21 600 mouvements, en diminution de 17 % par rapport à 2021, principalement due à la baisse des vols de loisirs consécutive à la hausse du prix du carburant. L'aviation d'affaire avec 542 mouvements est en hausse de 8 %.



Objectifs et missions :

- Conforter et dynamiser la plateforme Angers Loire et développer l'occupation domaniale ;
- Assurer les relations avec le délégataire, contrôler l'exécution du contrat de délégation service public ;
- Piloter les études stratégiques et les projets d'aménagement en lien avec la zone d'activités Angers Marcé.

Faits marquants de l'année 2022

- Finalisation de l'aménagement d'un nouveau taxiway desservant une zone de 6 000 m² pour l'implantation de hangars privés : 1 vente de terrain, et 1 compromis signé ;
- Forte activité du pélicandrome (base de ravitaillement des bombardiers d'eau) sur la période juillet et août (96 mouvements) en soutien à la lutte contre les incendies.

Les activités en 2022

• 39 projets des filières économiques accompagnés :

- Végétal : 9
- Santé : 4
- Numérique/Électronique : 4
- Projets inter-filières : 3
- Projets d'innovation : 7
- Projets Territoire intelligent : 3
- Économie sociale et solidaire : 9



Objectifs et missions :

- Accompagner les réseaux professionnels et les acteurs basés sur le territoire, entre autres à travers l'instruction de subventions d'ALM ;
- (Co-)concevoir et appuyer des projets plus spécifiques : innovation/expérimentation, événements/initiatives locales, politiques publiques d'ALM ;
- Contribuer au rayonnement des filières : participation à des réseaux (inter)nationaux, promotion sous diverses formes.

• 64 projets Enseignement supérieur et Recherche accompagnés :

- 19 projets** dans le cadre de la convention d'application du contrat plan État Région 2021-2027
- Immobilier : 9
- Équipement recherche : 6
- Numérique : 3
- Innovation : 1

45 projets dans le cadre de l'appel à projet Recherche :

- Projets démarrés en 2022 : 11
- Colloques scientifiques financés en 2022 : 14
- Autres projets Recherche toujours en cours et démarrés avant 2022 : 20

Faits marquants de l'année 2022

- **[Végétal]** Contribution active à « l'année du végétal » : accompagnement plus spécifique des événements Congrès international de l'Horticulture 2022 (photo ci-contre), salon du Végétal (de retour à Angers), promotion du végétal angevin sous différentes formes dont, « Angers Supernature », etc. ;
- **[Numérique]** Coopération Québec/Angers, accueil d'une délégation de 10 professionnels du numérique et de l'innovation à l'occasion de la Connected Week – mobilisation d'une intervenante québécoise lors de l'évènement « Connected Women » ;
- **[ESR]** Signature du contrat plan État Région (CPER) ;
- **[Économie sociale et solidaire (ESS)]** Lancement d'une expérimentation d'un incubateur de projets ESS, multi-partenaire (IRESA/Ville d'Angers/ALM et autres acteurs privés) et réalisation d'un diagnostic de l'ESS sur ALM.



À venir pour 2023

- **[Numérique]** Soutien à ADN Ouest, réseau des professionnels du numérique du Grand Ouest, pour l'organisation de la première édition à Angers du Safari des métiers du numérique (découverte de la diversité des métiers, des entreprises qui recrutent et des formations disponibles) ;
- **[Innovation]** Confirmation du soutien à l'entrepreneuriat étudiant par l'attribution d'une subvention à PEPITE (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), fléchée sur la location d'espace de coworking pour l'ensemble des étudiants entrepreneurs angevins et sur un dispositif nouveau sur le territoire : la création d'une bourse au bénéfice de 4 étudiants entrepreneurs pour le déploiement de leur projet ;
- **[Économie sociale et solidaire]** Finalisation de la feuille de route ESS 2023-2026 et lancement du plan d'action.

À venir pour 2023

- Démantèlement de « l'ILS » (équipement d'aide à l'atterrissage présent sur la zone aéroportuaire) ;
- Étude pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'aérogare.



Les activités en 2022

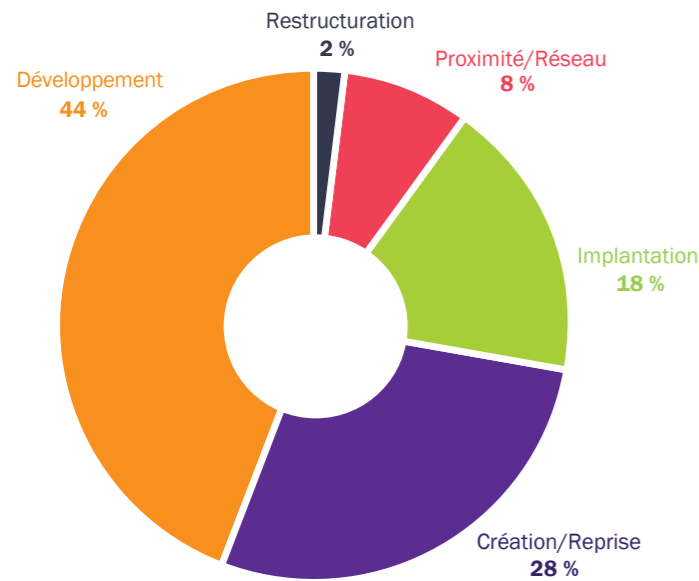
- **836 actions** d'accompagnement qui ont concerné 775 entreprises, dont 131 projets aboutis. En complément des graphes ci-dessous, quelques faits marquants et exemples de projets accompagnés sont également présentés.



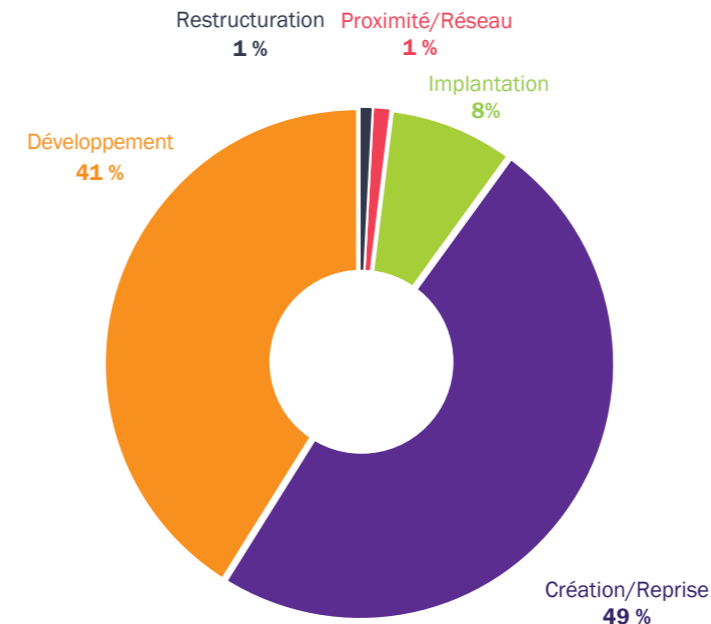
Objectifs et missions :

- Accompagner les entreprises dans leur création, leur implantation et leur développement (en rapport avec les thématiques de l'industrie, la logistique, le transport, l'artisanat, le commerce) et commercialiser et gérer les parcs immobilier et foncier d'Angers Loire Métropole ;
- Développer différents dispositifs d'ingénierie et de financement de projets - instruire et gérer les dispositifs d'aide à la création et au développement des entreprises en lien avec les partenaires : Initiative Anjou ;
- Assurer le suivi et le développement de l'offre commerciale, la promotion du territoire et l'animation de clubs d'entreprises ;
- Favoriser les actions d'accompagnement pour aider à l'entrepreneuriat dans les quartiers et assurer le lien avec les équipes projet Nouveau Programme de renouvellement urbain sur le volet économique ;
- Assurer le service de proximité et la transmission d'informations aux communes et aux entreprises, et l'animation du tissu économique.

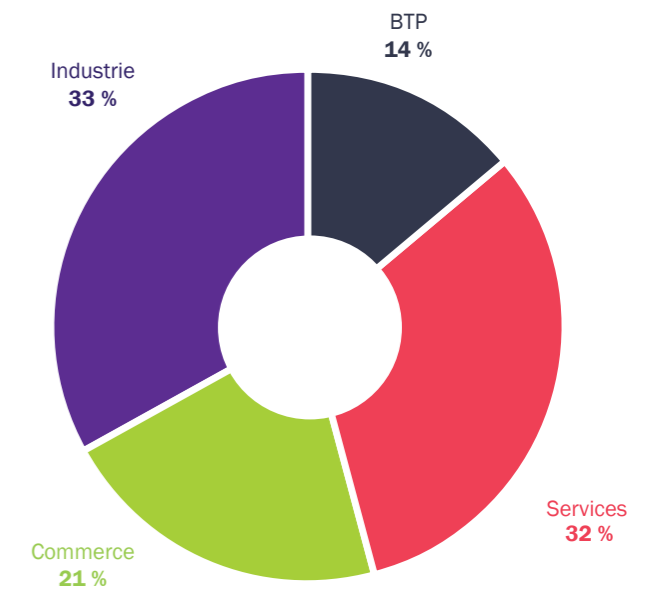
Nature des projets accompagnés



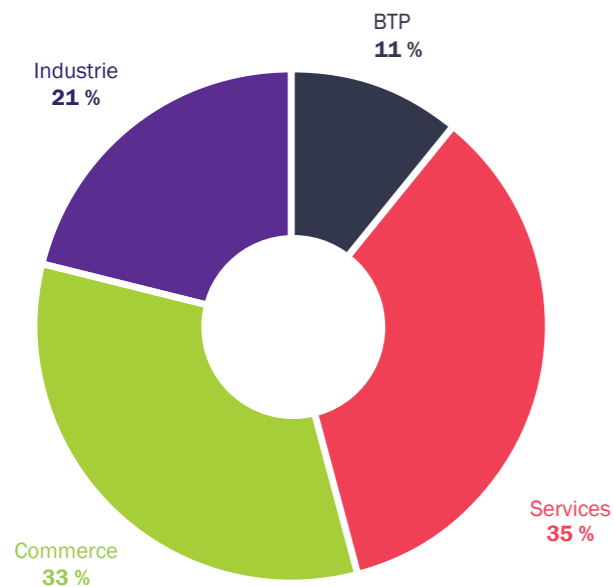
Nature des projets aboutis



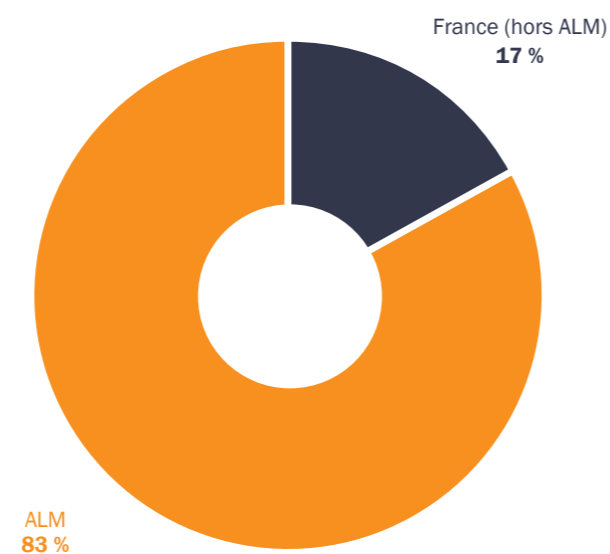
Secteur d'activité des projets aboutis



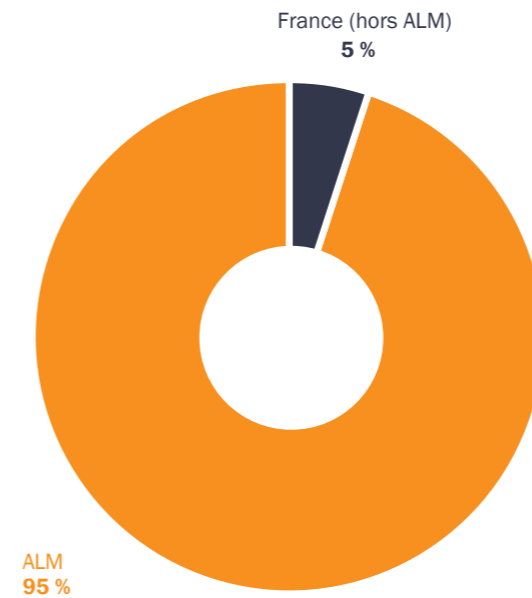
Secteur d'activité des projets accompagnés



Origine géographique des projets accompagnés



Origine géographique des projets aboutis





L'entrepreneuriat : bilan des actions en Quartier prioritaire de la ville (FAE) et dispositif Initiative Anjou

L'entrepreneuriat au sein des quartiers prioritaires de la Ville :

FABRIQUE A ENTREPRENDRE

Soutien à la création d'activité, au développement de l'économie solidaire et aux projets innovants :

- 120 bénéficiaires dans le cadre d'actions collectives (hors accompagnement Citéslab) ;
- 306 personnes accompagnées par le Citéslab financé par ALM et BPI France.

Instruction du dispositif de Soutien financier aux entreprises initiative Anjou

- 285 500 € accordés en prêt Anjou initiative (PAI), soit 52 dossiers ;
- Aldev a aussi instruit plusieurs dossiers d'aides :

	Nbre	Montant
Prêt ia	52	285 500 €
Prêt bpi	34	188 750 €
Prêt d'honneur solidaire	3	
Prêt initiative pays de la Loire	9	65 750 €
Prime creation	3	15 000 €
Prime incubé	5	15 000 €

Total d'aides apportées
aux entreprises et instruites par Aldev 570 000 €

Soit un total de **106 dossiers accompagnés** avec l'ensemble des dispositifs d'accompagnement.

Le commerce

Assistance au suivi d'opérations d'aménagement intégrant une activité commerce

Nom des dossiers	Nbre de réunions
La Brasserie Angevine / Gare St-Laud	1
ZAC Plateau de la Mayenne	1
Atoll	1
Grand Maine	2

Assistance au suivi de la stratégie du développement et des orientations à vocation commerce (PLU/SCOT)

Nom / Thème des réunions	Nbre de réunions
Scot/Cotech commerce	3
Scot/Copil daacl	7
Copil Scot	1

Référent auprès des services, partenaires et élus de la collectivité Partenaire - Concertation - Coordination

Nbre de réunion avec les communes	3
Nbre réunion avec les partenaires (Cci Région, etc.)	3
Nbre de réunion de coordination	3
Nbre de dossiers CDAC	1 extension Intermarché ZAC Molière

Dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise et à la création d'emploi : fonds d'intervention économique et fonds de revitalisation territorial

- **237 500 €** de subvention attribués dans le cadre du FIE (Fond d'intervention économique) dédiés aux projets immobilier d'entreprise, pour un total de 3 dossiers délibérés :

Entreprise Gravis : 40 000 €
Entreprise Charles et Compagnie : 67 500 €
Entreprise Appi : 130 000 €

- Un dossier accompagné au titre du FRT : **200 000 €** pour le groupe PARKER MEGGITT dans le cadre de son projet d'extension et la création de 50 emplois.





Faits marquants de l'année 2022

- **AMS (Anjou machines spéciales)** : Entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de biens d'équipement essentiellement à destination de la filière automobile. Le marché automobile est en pleine mutation (propulsion électrique et hydrogène). AMS a conçu et fabriqué des lignes d'assemblage de prises de charge pour véhicule électrique. Grâce à ses innovations, depuis 2015, les effectifs d'AMS sont passés de 35 à 50 personnes. A l'étroit dans ses locaux actuels, AMS souhaite construire une nouvelle usine de 2 300 m² (extensible à 3 500 m²) sur un foncier de 7 139 m² à Bouchemaine, zone d'activités des Brunelleries. AMS prévoit la création de 20 emplois à moyen terme. Les investissements s'élèvent à 3 100 000 € dont 2 200 000 € pour la partie immobilière. Une subvention de 60 000 € a été accordée à la PME en 2021, dans le cadre du dispositif du FIE
- **POMANJOU** : Depuis 1954, la SCICA POMANJOU (filiale du groupe INNATIS) a pour activité le stockage, le conditionnement et la commercialisation de fruits et plus particulièrement de pommes. La société s'approvisionne auprès de ses adhérents situés dans un rayon de 70 km maximum autour d'Écouflant. Afin de rationaliser son process, elle a décidé de regrouper le stockage-calibrage (site Pomanjou à Écouflant) et l'emballage-conditionnement-expédition (site LPC à La Chapelle d'Aligné) sur un seul site.
Elle va ainsi construire sur un terrain de 3,9 ha sur le parc d'activités de l'Océane à Verrières-en-Anjou une nouvelle station fruitière d'environ 14 300 m² de surface de plancher, comprenant notamment plusieurs halls (pré calibrage, stockage en chambres froides, conditionnement de pommes, stockage d'emballages, expédition).
Ce site accueillera 100 emplois dont 80 créations nettes et représente un investissement d'environ 28,9 millions d'euros. Une subvention de 100 000 € a été délibérée en 2022
- **MEGGITT** : Le groupe Meggitt, connu pour son ingénierie de pointe dans les environnements extrêmes, est un des leaders mondiaux dans son domaine. Il est spécialisé dans l'étude, le développement et la fabrication de moteurs électriques, capteurs électromagnétiques, systèmes d'actionnement électromécaniques et de conversion d'énergie électrique, pour l'industrie aéronautique civile et militaire. Il annonce officiellement sa volonté d'investir dans une nouvelle usine construite sur le secteur de la Baratonnière à Avrillé sur environ 14 000 m² bâtis et une emprise foncière de 10 ha lui permettant de doubler la surface. 35 millions d'euros engagés pour soutenir une activité et des effectifs en forte croissance, et ainsi peser sur la révolution décarbonée de l'aéronautique. Avec Atos, c'est la deuxième annonce d'investissement industriel majeur en quelques mois pour le territoire angevin.

Le site actuel compte un effectif de 380 personnes dont 320 salariés. L'objectif affiché est d'atteindre d'ici à 10 ans au moins 500 salariés et de multiplier par deux le chiffre d'affaires annuel, qui s'établissait aux environs de 100 millions d'euros avant la crise du Covid et connaissait une progression annuelle régulière de 10 %.

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES : une dynamique entrepreneuriale toujours intacte :

- **Green Impulse** : Créée en 2019 à Angers, Green Impulse développe et commercialise des alternatives durables aux fongicides conventionnels ; cette start up est le spécialiste des synergies de biocontrôle pour la protection des plantes. Elle clôture une levée de fonds de 5 millions d'euros auprès du Fonds écotecnologies 2 (géré pour le compte de l'État par Bpifrance dans le cadre des actions de France 2030), Go Capital, Pays de la Loire Développement et la plateforme de financement participatif GwenneG. Cette opération a pour objectif de structurer son développement et sa R&D. Green Impulse est locataire d'Aldev pour une surface de bureaux au sein des pépinières Fleming.
- **Tchao Tchao** : Jeune entrepreneur, Julien Boucault s'est installé depuis septembre 2022 dans un local de 170 m² au village des entrepreneurs de Saint-Léonard. Cette jeune entreprise a développé un kit d'aménagement en bois amovible pour utilitaires et voitures. Cette solution simple et écoresponsable offre la possibilité de s'évader spontanément le temps d'un week-end (plusieurs kits sont compatibles sur environ 50 modèles de véhicule à ce jour). La promotion de ce concept a été largement diffusée à travers de nombreux médias locaux et nationaux (TF1, M6, Fun radio, RCF, Le Parisien, presse locale, mordus d'entreprendre, etc.), ce qui a permis à l'entreprise de lever 100 000 € auprès de 2 investisseurs (émission : Qui veut être mon associé ?) pour développer son produit.



InVivo plateforme logistique

À venir pour 2023

APPI : Spécialiste du travail de l'acier, de l'inox et de l'aluminium pour différentes industries, aussi bien pour des grands noms des secteurs de l'aéronautique, de l'agricole (semoirs), des sports automobiles que pour des PME locales, l'entreprise d'environ 40 salariés va quitter son local vétuste de Saint-Lambert-la-Potherie. Pour répondre à sa croissance régulière, APPI va investir un nouveau bâtiment de 5 300 m² sur une emprise de 1,7 ha sur le parc d'activités de l'Atlantique à Saint-Léger-de-Linières. Ce projet va lui permettre de développer ses activités de traitement de surface, développer l'assemblage de sous-ensembles complexes, de disposer d'une usine moderne 4.0 en adéquation avec le respect de l'environnement et de créer environ 12 emplois. Avec cet investissement l'entreprise va franchir un nouveau cap dans son développement et son ancrage sur le territoire. Angers Loire Métropole a subventionné une aide de 130 000 € dans le cadre du fonds d'intervention économique.

NOVEA ENERGIES : Société angevine créée en 2007 avec le concours de l'incubateur Angers Technopole, Novea Énergies est spécialisée dans le développement et la fabrication de solutions d'éclairage énergétiquement autonomes, répondant à la préoccupation des collectivités locales et entreprises sensibles aux problèmes énergétiques et à leurs conséquences environnementales. Présente en France et à l'export, l'entreprise propose une gamme de lampadaires solaires associant design et innovation. NOVEA ÉNERGIES travaille au maximum avec des entreprises locales et propose des produits fabriqués à plus de 90 % en France. Novea appartient au groupe RAGNI, 3^e fabricant français d'éclairage public, et va pouvoir construire son nouveau site de production et siège social d'environ 3 500 m² sur la zone d'activité d'Angers Technopole, sur une partie de l'emprise foncière appartenant à MSD, soit environ 1 ha.

Livraison du site BRIAND CONSTRUCTION BOIS : Entreprise spécialisée dans la construction bois, elle possède une unité de fabrication de murs en bois et de charpentes en lamellé collé et un bureau d'études dans la zone des Fousseaux à Verrières-en-Anjou. Elle emploie une centaine de personnes. Elle appartient au groupe Briand, basé aux Herbiers en Vendée, qui œuvre plus largement dans la construction métal, béton et bois. La demande grandissante sur la construction bois a poussé Briand Construction Bois à engager un projet d'extension et de mise aux normes de son outil de production actuel. Ce projet sera livré en 2023 et permettra d'augmenter la surface de l'unité de production de 12 300 m² à 17 800 m², la production de 20 000 m³ à 30 000 m³, le chiffre d'affaires de 20 à 40 millions € et créera 40 emplois d'ici à 2025. Investissement d'environ 19,1 millions d'euros il sera accompagné par une aide du FIE à hauteur de 200 000 €.

Livraison de l'extension de TRIADE D3E : Avec un effectif de 250 personnes environ, le site angevin implanté sur la commune de Verrières-en-Anjou est le plus important du groupe. TRIADE est implantée sur son site de la zone d'activités du Pôle 49 depuis 2008 sur une parcelle de 5 ha, propriété d'ALM, et a procédé à une première extension en 2014 sur un foncier de 2 ha dont elle est propriétaire. Ce site de 11 150 m², composé 8 bâtiments sur une emprise foncière de 89 956 m², est classé au titre des ICPE. TRIADE valorise des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) type GEM Froid (gros électroménager) et écrans plats. Elle traite environ 15 000 tonnes de déchets. Un foncier de 2,1 ha a été cédé à Triade en 2020, sur lequel sera construit un nouveau projet d'extension d'un ensemble immobilier de 6 000 m². Ce nouveau projet devra mener au doublement de la capacité du site actuel D3E afin de pouvoir traiter près de 30 000 tonnes de déchets. Il représente un investissement de 12 millions d'euros et la création d'une vingtaine d'emplois. Ce projet sera livré courant 2023.

Les activités en 2022



L'ensemble des actions emploi et insertion professionnelle ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- 3 345 personnes touchées par les actions emploi et insertion professionnelle déployées par Aldev ;
- 1 764 personnes mobilisées sur des opportunités d'emploi ou démarches de recherche d'emploi, à travers l'animation territoriale emploi déployée dans les communes de l'agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, ainsi que les contacts directs ;
- 2 145 personnes accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle (PLIE, clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, emplois aidés, mission facilitateur d'emploi dans les quartiers, etc.) ;
- 1 038 entreprises ont été mobilisées ;
- Les actions d'Aldev ont permis 2003 mises en relation avec des employeurs du territoire et à 2 353 personnes d'accéder à un emploi.

Angers Loire Métropole a consacré un budget de 2 642 905 € à la politique emploi et insertion professionnelle en 2022.

Objectifs et missions :

Pour soutenir l'emploi et l'insertion sur son territoire, Angers Loire Métropole s'est dotée d'une politique publique qui a pour objectifs de :

- faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi en complétant les actions déjà existantes sur notre territoire (notamment service public de l'emploi) ;
- renforcer l'aide au retour à l'emploi pour les publics vulnérables (jeunes, seniors, habitants des quartiers prioritaires) ;
- faciliter la création d'activité et l'accompagnement de projets innovants ;
- mettre en œuvre le pilier Développement économique/emploi du contrat de ville unique.

Faits marquants de l'année 2022

• Clauses d'insertion

Record battu en 2022 pour les heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics. Aldev a permis, en seulement une année et via la démarche de la clause d'insertion, la réalisation de plus de 400 000 heures de travail par plus d'un millier de personnes éloignées de l'emploi. C'est une hausse spectaculaire de 30 % par rapport à 2021, qui était pourtant déjà une année record. Ce chiffre s'explique par la présence actuelle d'importants chantiers publics (tramway, renouvellement urbain, grands équipements, etc.) mais surtout par le travail d'accompagnement et de mise en relation réalisé par les équipes d'Aldev, notamment celle autour des deux facilitateurs « Clause ». À noter la place toujours plus importante des marchés de service (nettoyage, espaces verts, etc.) qui représentent désormais près des deux tiers des heures d'insertion réalisées. Autre satisfaction : le nombre également en augmentation des entreprises et partenaires ayant participé à la clause d'insertion. Ils sont plus de 300 en 2022 contre 270 en 2021 ;

• 2^e édition départementale de la Semaine Tremplin des métiers du domicile

En octobre 2022, Aldev a piloté la déclinaison locale destinée à faire changer l'image de ces métiers indispensables pour le territoire. Pour cela, Aldev a organisé 2 événements :

- « **Bas les masques** » le 4 octobre aux Ponts-de-Cé (Athlétis) : lever de rideau sur ces métiers autour d'une séance de théâtre/débat, des ateliers de partage d'expérience, l'intervention d'une experte - 65 professionnel/les de 30 structures différentes (acteurs de l'emploi, de l'insertion, structures du domicile, etc.) ;
- « **Osez les métiers du domicile** » le 14 octobre à Angers (Crédit Agricole) : découverte et promotion des métiers avec une séance de théâtre/débat, des casques de réalité virtuelle et des témoignages de salarié/es - 46 visiteurs et 10 structures présentes ;

• Difficultés de sourcing et de mobilisation du public

Des secteurs d'activité qui véhiculent une image peu attirante, un rapport au travail qui a évolué à la suite notamment de la crise du Covid et des périodes de confinement, des chercheurs d'emploi qui sont plus « exigeants » sur leurs conditions et leur environnement de travail expliquent en partie les difficultés de recrutement des employeurs et de sourcing du public. Dans un contexte où le taux de chômage d'Angers Loire Métropole a significativement diminué depuis ces dernières années, mais reste supérieur aux chiffres de la Région et du Département, la direction de l'Emploi fait évoluer ses pratiques pour s'adapter aux mutations du marché du travail.



À venir pour 2023

• Développement de nouveaux canaux et de nouveaux modes de sourcing du public

Aldev va développer de nouveaux partenariats et faire évoluer ses événements et ses outils pour capter des publics différents de ceux touchés actuellement : les cadres séniors, les licenciés des clubs sportifs, les nouveaux arrivants, les personnes en reconversion professionnelle, etc. Aldev va également développer des actions de promotion des métiers en utilisant des casques de réalité virtuelle et proposer des animations spécifiques lors des événements d'orientation professionnelle de ses partenaires ;

• Développement de places à vocation d'insertion professionnelle sur Angers

Angers a été retenu comme territoire d'expérimentation « Cité de l'emploi » en 2021 pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le principe est de renforcer le partenariat entre les acteurs de l'emploi et permettre l'innovation d'actions pour répondre aux freins à l'emploi des personnes accompagnées : mobilité, garde enfants, relations entreprises. Pour 2023, il est prévu de développer des places AVIP (A vocation insertion professionnelle) sur le quartier de la Roseraie, destinées à des personnes dans un parcours d'insertion et d'enclencher un processus de labélisation crèche AVIP en partenariat avec la Ville d'Angers, la CAF et le conseil départemental ;

• Suivi renforcé des SIAE

Les structures d'insertion par l'activité économique, qui sont au nombre de 30 sur le territoire, sont impactées par la situation économique : augmentation du coût de l'énergie, un public plus fragilisé (santé mentale, éloignement durable de l'emploi), des modèles économiques à repenser, à adapter. Aldev portera une attention particulière au suivi et à l'accompagnement, avec les autres partenaires financeurs (État, Département, CCAS), des structures qui rencontrent des difficultés économiques et financières dans l'intérêt de maintenir une offre Insertion nécessaire aux personnes éloignées de l'emploi.



Les activités en 2022

Suivi des opérations et concessions :

- **24 opérations concédées** dont 1 gérée par un syndicat mixte (Angers Marcé) ;
- **14 opérations en régie** (entièrement commercialisées pour l'essentiel) ;
- **5 sites en études** pour des créations ou extensions éventuelles de zones économiques principales et de proximité ;
- Opérations « mixtes » (habitat et tertiaire) de Cours Saint-Laud et Quai Saint-Serge : poursuite des travaux sur plusieurs projets mixtes habitat / tertiaire (chantier de Métamorphose en cours, siège de la Caisse des dépôts et consignations, résidences étudiantes et de tourisme en cours, chantiers sur des plots tertiaires de grands comptes) ;
- Mûrs-Érigné - extension de la zone d'activités économiques (ZAE) de l'Églantier : ZAC Églantier 2 créée en 2021 ; terrain pour la voie d'accès acquis en février 2023, règlement en cours des évictions d'exploitants viticoles ;
- Sainte-Gemmes-sur-Loire ZAC Bernay 2 : ZAC créée début 2022 ; diagnostic archéologique réalisé et négatif ; négociations foncières à finaliser pour l'accès ;
- Avrillé - Baratonnière : études environnementales et montage du dossier de création et réalisation de la ZAC comprenant une évaluation environnementale, qui sont mis à disposition du public.

Mandats d'études pré-opérationnelles :

- Cantenay-Épinard - Bellevue 2 : bilan de concertation et approbation de la création de la ZAC/concession d'aménagement confiée à Alter ;
- Verrières-en-Anjou - Nouvelle Océane : poursuite des études, dans la continuité de l'Océane extension 3, parc d'activités communautaire (PAC) existant, avec la réalisation de plusieurs scénarios globaux d'aménagement tenant compte des enjeux environnementaux, d'habitat et de desserte. La concertation a été amorcée avec une réunion publique en octobre 2022, suivie de 2 permanences ;
- Verrières-en-Anjou - Océane extension : difficulté pour les projets PRD et Énédis de faire aboutir leurs projets du fait des demandes complémentaires en termes de compensation des zones humides. Recherche de solutions ex situ ;
- Rives-du-Loir - ZAC de l'Aurore : avancement des études complémentaires (pollution et gestion des eaux pluviales) dans une logique de mise à jour du dossier de déclaration d'utilité publique.



Objectifs et missions :

- Contribuer au développement économique de l'agglomération en aménageant les zones d'activités économiques communautaires dans le cadre des grands documents d'orientation : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma directeur économie et emploi durable, schéma tertiaire ;
- Piloter les concessions d'aménagement et les contrats de mandats d'études confiés à Alter ; ainsi que l'aménagement des zones d'activités économiques en régie ;
- Suivre la commercialisation en lien avec les partenaires satellites Aldev et Alter ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux et la qualité du niveau de service et des conditions d'implantation des entreprises, ainsi que les modalités de gestion future des espaces publics créés.



À venir pour 2023

- Angers - Cours Saint-Laud et Quai Saint-Serge : poursuite des travaux sur plusieurs projets mixtes Habitat/Tertiaire
- Avrillé - Baratonnière : ALM - mise en compatibilité du PLUi pour réduction de la marge de recul, portée à une distance de 40 mètres depuis l'axe de la RD 775 conformément à la loi Barnier / Alter : dépôt d'un permis de construire pour le projet de l'entreprise MEGGIT ;
- Cantenay-Épinard - Bellevue 2 : constitution du dossier de réalisation de ZAC ; lancement des travaux ;
- Longuenée-en-Anjou / La Membrolle-en-Anjou - Restructuration de la ZAE de la Perrière : engagement de la restructuration - extension de cette ZAE de proximité avec constitution du dossier de réalisation de ZAC ; lancement des travaux ;
- Beaucauzé - secteur Technopole : mandat d'études opérationnel pour nouvelle zone de développement économique ;
- Saint-Lambert-la-Potherie - ZA la Vilnière : étude de découpage foncier ;
- Verrières-en-Anjou - Nouvelle Océane : lancement de la phase avant-projet - mi 2023 avec une réunion publique préalable ;
- Écouflant : lancement d'un mandat études sur la reconversion de voies ferrées (en lien avec l'ancien zone d'activités Angers-Écouflant pour accompagner des entreprises souhaitant développer leurs activités in situ) ;
- Mûrs-Érigné - ZAC Églantier 2 : diagnostic archéologique, dossier loi sur l'eau, démarrage travaux sur 2023-24, commercialisation 2024 ;
- Sainte-Gemmes-sur-Loire - ZAC Bernay 2 : Dossier de réalisation de ZAC à approuver ; dossier PRO en cours de finalisation avec calage bassin en lien avec police de l'eau ; PSV à finaliser pour l'accès.



Les activités en 2022

2022 marque une forte reprise à l'échelle nationale pour la filière Tourisme et Événementiel. Angers Loire Métropole s'inscrit dans cette tendance positive. Plusieurs événements d'envergure, dont le congrès mondial de l'horticulture, ont mis en lumière le savoir-faire de Destination Angers pour l'accueil de grands événements internationaux. L'agence de rayonnement du territoire a su renforcer les synergies et jouer sur les complémentarités entre tourisme d'affaires et tourisme d'agrément, et ainsi agir sur l'attractivité durable du territoire, avec en 2022 :

- plus de 300 événements organisés ou accueillis ;
- 40 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire ;
- 900 000 touristes, visiteurs, congressistes, exposants accueillis par les équipes de Destination Angers.

Au niveau du tourisme d'agrément, l'année 2022 a été marquée par :

- un record de fréquentation touristique sur les lieux de visites payants, pour la 1^{re} fois le million de visiteurs est dépassé (1 060 000) ;
- l'obtention du label Qualité de l'office de tourisme qui souligne l'accueil particulièrement chaleureux et professionnel des équipes et une bonne maîtrise de l'anglais ;
- la consolidation de nos outils de gestion de la DATA et la montée en puissance du « Carnet de séjour » personnalisé ;
- le positionnement de la destination sur les pratiques « outdoor » en autonomie toute l'année avec le développement et la valorisation de circuits vélos (520 000 passages recensés aux éco-compteurs, 57 % en vélo et 43 % piétons).



Objectifs et missions :

- Assurer la gestion et l'exploitation de l'office de tourisme, du centre de congrès et du parc des expositions ;
- Assurer la promotion du tourisme d'agrément et du tourisme d'affaires du territoire de la communauté urbaine en développant une stratégie marketing et d'accueil d'événements ;
- Développer la commercialisation de produits et prestations touristiques, en lien avec les acteurs du territoire ;
- Faire rayonner le territoire et développer son image en France et à l'International.

Faits marquants de l'année 2022

Au niveau du tourisme agrément

- En 2022, 150 501 visiteurs ont franchi les portes de l'office de tourisme d'Angers et 15 900 visiteurs dans les bureaux d'information touristique. La proportion des touristes étrangers (22,50 %) a fortement augmenté ;
- 384 groupes ont été accueillis, tant pour des visites guidées que pour des forfaits séjours, avec au global 11 600 visiteurs accueillis ;
- Le service de billetterie de l'office de tourisme est en progression avec plus de 26 000 billets vendus (+ 22 %), même progression pour la boutique de l'office de tourisme avec près de 23 000 produits vendus et 2 988 City Pass ;
- Après 2 années fortement perturbées pour les marchés extérieurs, 2022 aura été marquée par le retour des journalistes et des tours opérateurs étrangers (70 accueils).

Au niveau de l'activité événementielle

- Au-delà des événements majeurs que sont le SIVAL (Salon international des techniques de productions végétales) pour les salons professionnels (35^e édition de retrouvailles avec 700 exposants, 20 000 visiteurs en 2022), ou Angers Geek Fest (12 000 festivaliers) et la Foire exposition pour le grand public (avec 300 exposants 35 000 visiteurs), les événements organisés par Destination Angers connaissent tous une forte fréquentation ;
- Le tourisme d'affaires est également marqué par une reprise avec 14 centrales événementielles pour 15 891 nuitées ;
- Une forte activité culturelle avec l'accueil de 71 spectacles ou concerts ;
- Pour Made in Angers, vitrine économique des savoir-faire angevins, les 142 entreprises du programme ont accueilli près de 8 900 visiteurs ;
- La 2^e édition de Nature is Bike a tenu toutes ses promesses. 1 150 participants, sportifs aguerris ou passionnés, de 12 nationalités et de 69 départements, ont participé aux différents rides. Tout au long du week-end, le salon du Gravel et du Vélo d'aventure a ouvert ses portes aux 4 300 visiteurs qui ont découvert les nouveautés de 80 exposants et profité des animations du festival. Pour tout public, 1 200 participants, en famille ou entre amis, ont percé « Les secrets de Ramsar » avec 3 parcours à vélo autour d'énigmes et des étapes dans des sites emblématiques de l'agglomération angevine.



À venir pour 2023

- Soucieux d'un équilibre entre développement économique et développement durable, Destination Angers met la préoccupation environnementale au cœur de ses événements 2023, en préparant la certification ISO 20121 (événements écoresponsables). Promotion des circuits courts, sobriété énergétique, valorisation des filières locales figurent parmi les engagements en faveur d'événements éco-conçus. Destination Angers se positionne également sur la labellisation « Destination innovante et durable » pour fin 2023, rendant encore plus visible et tangible l'engagement de notre territoire en faveur d'un tourisme plus durable ;
- Destination Angers souhaite faire d'Angers Loire Métropole le territoire de référence du Gravel et du vélo d'aventure en France. Dans le prolongement de l'événement Nature Is Bike, permettant la valorisation et l'exploration de notre territoire, nous travaillons la création et la promotion de circuits pérennes de Gravel et de « Bike packing » (voyage à vélo) pour la découverte en liberté de la destination. Chaque circuit est agrémenté de « Points d'intérêts » visant à valoriser le patrimoine, les sites de visite, des restaurants ou commerces, prestataires et ainsi à générer des retombées sur le territoire. Deux premiers circuits ont été créés en 2022, l'offre sera développée en 2023 pour progressivement mailler le territoire ;
- Destination Angers poursuit sa stratégie de digitalisation, tant au niveau événementiel (en permettant le développement de l'audience des salons, la visibilité des exposants, en amont et en aval de l'événement et la stratégie de contenu au service des filières) qu'au niveau touristique pour faciliter les parcours clients et le référencement de l'offre touristique (carnet de séjour numérique).

Les activités en 2022

- Saison 2021/2022 marchés de prestations de services pour les clubs de haut niveau avec les Ducs d'Angers, Hockey sur glace (50 000 € TTC), les Loups d'Angers, tennis de table (30 000 € TTC), l'UFAB, basket féminin (50 000 € TTC) et le SCO Foot (150 000 €), hospitalité et/ou visibilité ;
- Saison 2022/2023 marchés de prestations de services pour les clubs de haut niveau avec les Ducs d'Angers, hockey sur glace (50 000 € TTC), les Loups d'Angers, tennis de table (30 000 € TTC), l'UFAB, basket féminin (50 000 € TTC), l'EAB, basket masculin (50 000 € TTC) et le SCO Foot (150 000 €), hospitalité et/ou visibilité ;
- Soutien des événements sportifs (subvention commission permanente et conseil communautaire).



Objectifs et missions :

- Soutenir les clubs de haut niveau ;
- Communiquer pour attirer le public ;
- Prendre en compte le rayonnement des événements sportifs.

Faits marquants de l'année 2022

- Championnats du monde de hockey féminin du 24 au 30 avril 2022 à la patinoire Angers IceParc ;
- Combat boxe (ceinture mondiale) IBO le 30 juin 2022 à Angers IceParc ;
- Grand prix de France de patinage artistique (compétition internationale) du 4 au 6 novembre 2022 à la patinoire Angers IceParc ;
- Tournoi Open P2i de tennis féminin du 5 au 11 décembre 2022 à l'Arena Loire de Trélazé.



À venir pour 2023

- Subventions des événements sportifs ;
- Marchés de prestations de services à venir pour la saison 2023/2024 ;
- Championnat du monde juniors de patinage synchronisé en février 2023 ;
- Grand prix de France de patinage artistique (compétition internationale) en novembre 2023 ;
- Tournoi Open P2i de tennis féminin du 4 au 10 décembre 2023 à l'Arena Loire de Trélazé.

Pôle Transformation numérique et Ressources internes





Assemblées

Les activités en 2022

- 12 conseils de communauté, dont un conseil extraordinaire ;
- 11 commissions permanentes, dont 2 délocalisées aux Ponts-de-Cé et à Écouflant ;
- 37 commissions thématiques ;
- 967 actes administratifs adoptés, dont :
 - 335 délibérations du conseil de communauté ;
 - 321 décisions de la commission permanente ;
 - 311 arrêtés du président.

Faits marquants de l'année 2022

- Renouvellement de l'exécutif communautaire lors de la séance extraordinaire du conseil de communauté du 12 septembre 2022, au cours de laquelle M. Jean-Marc Verchère a notamment été élu président d'Angers Loire Métropole ;
- Mise en place de la publication des actes par voie électronique (application de la nouvelle réglementation résultant de l'ordonnance et du décret du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements).



Objectifs et missions :

- Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité ;
- Garantir la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus, pour chaque séance des organes délibérants d'Angers Loire Métropole et assurer l'organisation et le bon déroulement des séances ;
- Réaliser les comptes-rendus de séance et tenir les registres des délibérations, décisions et arrêtés ;
- Réaliser, organiser et contrôler l'affichage légal et la publication des actes ;
- Rédiger et organiser, sous le contrôle de l'autorité territoriale, les délégations et représentations des élus, directeurs et chefs de service.

Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2022

- 4 589 mètres linéaires de documents conservés ;
- 181 mètres linéaires de documents collectés et inventoriés ;
- 824 documents communiqués ;
- 171 recherches effectuées.

Faits marquants de l'année 2022

- Déménagement des archives du magasin du MIN (2 200 mètres linéaires).

À venir pour 2023

- Traitement des archives du CCAS d'Angers ;
- Rapatriement d'archives de la DRH.



Objectifs et missions :

- Collecter les archives papier et électroniques produites et reçues par les services ;
- Trier, classer et inventorier les documents pour les rendre exploitables ;
- Communiquer les documents aux demandeurs internes et externes.

Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2022

- 3 061 688 impressions réalisées en numérique ;
- 5 976 070 impressions réalisées en offset ;
- 9 037 758 impressions totales réalisées en 2022 ;
- 24 040 € dépenses enveloppes Ville, ALM ;
- 224 830 mises sous pli en 2022.

Faits marquants de l'année 2022

- 1^{er} séminaire à Rennes des imprimeries intégrées du Grand Ouest ;
- Nouveau marché pour les presses numériques.

À venir pour 2023

- 2^e séminaire organisé à Angers par l'Imprimerie.



Objectifs et missions :

- Imprimer et façonner les documents produits par les services ;
- Conception et mise en page de documents fournis par les services ;
- Assurer la mise sous pli des envois en nombre ;
- Assurer l'approvisionnement des enveloppes dans les services ;
- Optimiser les moyens d'impression à la disposition des services.

À venir pour 2023

- Mise en place de formations internes (mensuelles et à la demande) à destination des agents administratifs axées notamment sur le fonctionnement institutionnel de la communauté urbaine et l'utilisation du logiciel Oxyad ;
- Travaux d'amélioration de la publication des actes par voie électronique.





Archives, Courrier et Imprimerie

Les activités en 2022

- 352 145 plis sortants ;
- 259 colis expédiés ;
- Montant total d'affranchissement : 427 856 €.



Objectifs et missions :

- Réceptionner, trier et dispatcher les courriers, les mails et les télécopies de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS ;
- Distribuer les parapheurs aux directions et aux services destinataires ;
- Collecter et affranchir les courriers à expédier ;
- Adresser les enveloppes ;
- Porter des archives pour des services demandeurs.

Faits marquants de l'année 2022

- Baisse de 22 % du volume de plis sortants par rapport à 2021.



Services Imprimerie, Courrier et DSIN

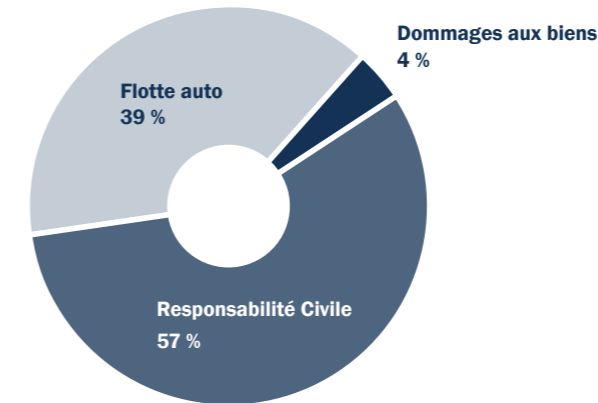
À venir pour 2023

- Augmentation de la tarification 2023 par rapport à 2022 de 23 % ;
- S'adapter aux évolutions des conditions d'affranchissement postal.

Assurances

Les activités en 2022

- 124 sinistres en responsabilité civile ;
- 83 sinistres en flotte automobile ;
- 9 sinistres en dommages aux biens.



Objectifs et missions :

- Gérer et suivre les contrats d'assurance et les sinistres ;
- Répondre aux réclamations des usagers et des administrés ;
- Assurer la défense des intérêts d'Angers Loire Métropole.

Faits marquants de l'année 2022

- Indemnisation du premier sinistre lié à la cyberattaque du 16 janvier 2021 ;
- Renouvellement du service.

À venir pour 2023

- Audit en vue du renouvellement des marchés d'assurance au 1^{er} janvier 2025.

Affaires juridiques

Les activités en 2022

- **114 contentieux en cours**, dont 56 nouveaux en 2022 (dont 29 TEOM) ;
- **4 Commissions** (CCSPL).

Faits marquants de l'année 2022

- Procédures, négociations et attributions de deux DSP « in house » : résiliation réseau de chaleur Belle-Beille et du réseau Hauts-de-Saint-Aubin, et nouveaux contrats réseau de chaleur Rive droite et parc de stationnement Académie ;
- Suivi dossier RH – Accident mortel Eau et Assainissement ;
- Jugements et négociations sur le dossier Thomson ;
- Prévention des conflits d'intérêts Collège référent déontologue / Interventions élus et agents.



Objectifs et missions :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets, par le conseil sur le choix du mode de gestion et l'accompagnement des services, de la direction générale et des élus ;
- Sécuriser les procédures, les actes, les contrats *ex* : délégations de service public, CPO (Contrats pluriannuels d'objectifs), etc. ;
- Organiser le déroulement des CCSPL (Commissions consultatives des services publics locaux) et des CDSP (Commissions des délégations de service public) ;
- Assurer la défense de la collectivité par la gestion du précontentieux et du contentieux ;
- Assurer la veille juridique et alerter si nécessaire.

À venir pour 2023

- Transfert des équipements Centre des congrès et Parc des expositions à ALM ;
- Nouveaux contrats Tourisme avec la SPL Altec et des contrats économiques avec la SPL Aldev ;
- Finalisation des négociations du dossier Thomson et acquisition.



Les activités en 2022

- Conduite de nombreux projets techniques dans la continuité de l'exercice 2021, pour reconstruire de façon plus sécurisée nos infrastructures SI et remédiation de la plupart des applications métiers ;
- Poursuite et développement de l'offre d'accompagnement et de prestations d'administration sur les fonctionnalités d'Office 365 ;
- Dématérialisation/signature électronique : développement de l'usage du I-parapheur (signature des pièces de marchés et des bons de commande) ;
- Forte activité de déploiement (ordinateurs fixes, portables, smartphones) et d'opérations Voirie communautaire, centre d'appels Déchets ;
- Raccordement à la fibre d'un grand nombre de sites ;
- Suivi du parcours de cybersécurité proposé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi) dans le cadre du plan France Relance ;
- 16 marchés dont 11 pilotés en interne (5 pilotés par la Commande publique avec participation active DSIN), 956 liquidations de dépenses et recettes ;
- En parallèle des remédiations toujours en cours et des projets de sécurisation du SI, l'activité sur les projets métiers a repris (migration Grand Angle, vote électronique aux élections professionnelles, supervision et gestion de clientèle pour l'Eau Assainissement, Projets du Territoire intelligent, etc.) ;
- Réouverture des applications SIG grand public.



Objectifs et missions :

- Définir et animer les orientations stratégiques en matière numérique pour Angers Loire Métropole ;
- Mettre en œuvre ces orientations, dans le cadre de programmes pluriannuels et de projets inscrits au titre de ces programmes, en accompagnant notamment la collectivité et les directions métiers dans leur transformation numérique ;
- Mettre à disposition des services et des agents les outils numériques, matériels et logiciels nécessaires à leurs missions ;
- Assurer le bon fonctionnement au quotidien de toutes les ressources informatiques et télécoms mises à disposition des services et des agents ;
- Assurer le support aux utilisateurs via son centre d'appels ;
- Assurer une expertise et des prestations relatives aux données liées au système d'information, dont les données relevant du Système d'information géographique.

Faits marquants de l'année 2022

- Réouverture des accès distants : télétravail et télémaintenance ;
- Ouverture de Droits de cités aux communes en juin 2022 ;
- Élaboration d'un schéma directeur du numérique ;
- Intégration de la sécurité de manière forte dans les nouveaux projets.

Les activités en 2022

- Plus de 10 000 lanternes rénovées sur les 30 000 incluses dans le marché global de performance, 70 % d'économie d'énergie confirmés ;
- 15 carrefours de signalisation rénovés ;
- 162 bâtiments équipés de capteurs sur les 178 prévus ;
- 200 colonnes de point d'apport volontaires de déchets équipées de sondes de remplissage sur le territoire ;
- 8 déchèteries équipées d'un contrôle d'accès par badge ;
- 132 arbres signaux ayant bénéficié d'un suivi hydrique ;
- 565 agents formés au Territoire intelligent et à ses solutions.



Objectifs et missions :

- Économiser les ressources, en s'appuyant sur l'innovation technologique, dans un contexte d'urgence écologique et de contraintes sur les finances publiques ;
- Mieux piloter les services pour transformer nos collectivités ;
- Innover collectivement pour proposer de nouveaux services aux habitants ;
- Assurer le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Faits marquants de l'année 2022

- Équipement du centre de pilotage rue Boreau, 41 visites organisées ;
- Décision d'abaissement des consignes de température dans les bâtiments publics suite au vote du Plan énergie bâtiments ;
- Finalisation des cas d'usage Ilots de chaleur urbains et inondations ;
- Sécheresse et canicule, qui ont questionné l'approche thématique des espaces verts.



À venir pour 2023

- Poursuite du plan d'action en lien avec la PSSI (Politique de sécurité du système d'information) et de la reconstruction du système d'information ;
- Remplacement de l'infrastructure de stockage et hébergement des données du SI ;
- Ouverture du portail utilisateur avec le catalogue de service ;
- Déploiement des premières antennes réseaux bas-débit (Lora) ;
- Démarrage du réseau informatique du tramway de la ligne B ;
- Projet de surveillance sécurité du système d'information : SOC externalisé (Security operations center) ;
- Poursuite des projets déjà engagés en 2022 : gestion de clientèle DEA, portefeuille de projets et lancement des projets retenus lors des arbitrages : gestion des temps et activités, gestion des accès bâtiments ;
- Exploitation du Jumeau numérique mis en œuvre dans le cadre du projet Territoire intelligent.

À venir pour 2023

- Sortie définitive des conséquences de la cyberattaque, reprise du déploiement du socle digital, consolidation des approches thématiques (espaces verts, bâtiments, stationnement, sécurité prévention) ;
- Montée en puissance du centre de pilotage, premiers outils et premiers services, et recrutement de l'équipe ;
- Poursuite de l'expérimentation dans le domaine de l'eau (pression, qualité et recherche de fuites) dans le contexte de déficit hydrique national ;
- Réflexions stratégiques autour de la gestion de la donnée, poursuite de la transformation managériale, transversalité des processus ;
- Renforcement de la mobilisation des habitants, consolidation des liens avec le monde économique et de la recherche, poursuite de la réflexion sur les services auprès des communes.



Service Administration Finances et Immobilier

Les activités en 2022

- Budget programme AL029 :
 - Dépenses**
 - Investissement : 7 397 605 €
 - Fonctionnement : 1 179 355 €
 - Recettes**
 - Investissement : 3 224 127 €
 - Fonctionnement : 952 024 €
- Patrimoine identifié dans la base de données : 291 bâtiments représentant 266 194 m² ;
- 114 contrats de location en gestion ;
- 52 contrats rédigés ;
- 4 décisions, 63 arrêtés, 4 délibérations.



Objectifs et missions :

- Gérer le patrimoine d'Angers Loire Métropole (hors patrimoine économique sous contrat d'affermage Aldev) ;
- Optimiser le patrimoine grâce à la réalisation d'études opérationnelles pour des relogements ou des mouvements de service ;
- Gérer le budget ALM Bâtiments et ceux des directions gestionnaires (constructions scolaires notamment) ;
- Piloter la connaissance du patrimoine grâce à une base de données patrimoniales ;
- Rédiger les contrats de location et les baux, les délibérations et décisions.

Faits marquants de l'année 2022

- Novembre 2022 : nouvelle stratégie immobilière avec mise en place de schémas directeurs immobiliers thématiques : constructions scolaires, logements et locaux de service ;
- Transfert du Parc de loisirs du Lac de Maine de la Ville à ALM : gestion base de données, transfert des marchés, questions liées à la gestion financière et à la gestion administrative, répartition des compétences pour l'entretien et la maintenance ;
- Création de locaux pour la direction Espace public communautaire pour la centralité et les secteurs : analyse et étude des besoins, proposition de scénarii, études et validation, mise en œuvre opérationnelle pour fin 2022 et 2023 ;
- Mise en place d'un modulaire pour du stockage à l'aéroport de Marcé pour les besoins du musée de l'air ;
- Terrains d'accueil des gens du voyage : études pour création de terrains sur diverses communes ;
- Un Focus sur la gestion financière :**
 - Un taux de consommation des crédits important au 15/12/2022 :
 - 92,38 % de mandatements et de paiements
 - 99,56 % de réalisations (y compris engagements et commandes)
 - Une diminution des reports :**
 - 24,35 % de reports des crédits allouées (BP + VC + DM) – (rappel : 31,4 % en 2021)
 - 1 401 factures en dépenses traitées en 2022 (augmentation)
 - Liquidations :**
 - Dépenses : 1 578
 - Recettes : 625

À venir pour 2023

- Poursuivre la mise en place de la nouvelle stratégie immobilière ;
- Contribuer à la rédaction et à la mise en place du plan d'actions Feuille de route des bâtiments pour l'économie circulaire, la gestion des déchets et l'utilisation des matériaux biosourcés ;
- Engager la démarche managériale Transitions au sein du service.

Interventions proximité

Les activités en 2022

- 356 interventions réalisées par le binôme d'agents chargés de la maintenance, dont 36 sur Biopôle, 26 sur la déchèterie de la Baumette, 29 sur celle de Villechien, 38 sur le site du 34 rue des Noyers, et 43 au parc de Pignerolles ;
- 47 sites ALM nettoyés quotidiennement ;
- Achat/renouvellement de mobiliers.



Objectifs et missions :

- Assurer la maintenance curative et les dépannages sur les bâtiments administratifs, les centres techniques et divers locaux rattachés à Angers Loire Métropole ;
- Organiser le nettoyage de ces bâtiments en coordonnant les entreprises prestataires ;
- Assurer les transferts de service et la gestion du patrimoine mobilier.

Faits marquants de l'année 2022

- Démarrage de l'activité des trois nouveaux secteurs géographiques de la direction Voirie communautaire : mise en place des prestations de nettoyage, gestion des interventions de maintenance et dépannages, livraison de mobiliers provisoires ;
- Déménagement réalisé pour le compte de l'Abri de la Providence, lieu d'arrivée au 34 rue des Noyers ;
- Renouvellement des marchés de nettoyage des locaux et changement de prestataire pour le lot « sites ALM » (la société Onet est remplacée par Essi Nacre) : démarrage des prestations, reprise du personnel, etc.



À venir pour 2023

- Nouveaux bâtiments livrés au centre de tri Biopôle et intégration dans la base de données de gestion patrimoniale ;
- Direction Voirie communautaire : livraison des bâtiments modulaires définitifs, mise en place de la gestion patrimoniale, achats de mobiliers en développant le recours au réemploi ;
- Parc de loisirs communautaire du lac de Maine : reprise de la gestion de la Maison de la nature et de l'environnement sur les budgets ALM (maintenance, nettoyage).



Pérennité du Patrimoine

Unité Bâti communal et communautaire

Les activités en 2022

- Environ 108 000 € investis en GEGR (gros entretien/grosses réparations) ALM
- Environ 1 400 000 € investis en Aménagement ALM notamment :
 - 40 000 € en aménagement hors îlot centre-ville ;
 - 19 000 € en travaux suite mouvement de service ;
 - 500 000 € en travaux réserves foncières communautaires ;
 - 110 000 € en travaux réserves foncières communales ;
 - 670 000 € en travaux de voirie communautaire ;
 - 60 000 € pour le projet d'agriculture urbaine « ANRU – Cultivons nos terres » ;
- Environ 100 000 € d'investissement suivi par l'unité sans portage budgétaire notamment : 100 000 € pour le CTED (Centre technique environnement déchets)



Objectifs et missions :

- Améliorer la maintenance de l'ensemble du patrimoine et organiser une plus grande réactivité ;
- Répondre aux besoins des demandeurs et assurer une meilleure réponse aux demandes d'entretien quotidien ;
- Avoir une plus grande capacité d'écoute et d'expertise (améliorer la conception et la réalisation des projets et maîtriser les coûts) ;
- Diminuer les consommations de fluides et d'énergies.

Faits marquants de l'année 2022

- Multiples déconstructions pour 445 000 € (Ardoisière, Chambrière, Briquerie, Clos doré, Gaston-Ramon, Artilleurs) ;
- Projet d'Installation de modulaires pour la voirie communautaire débuté.



Hôtel des associations - Jean-Vilar

À venir pour 2023

- Continuité du projet d'installation de modulaires pour la voirie communautaire ;
- Création d'une salle de réunion à l'hôtel de communauté pour 25 000 €.

Unité Bâti Tourisme associatif social et économique

Les activités en 2022

- Environ 50 000 € investis en GEGR ALM, dont notamment :
 - 10 000 € de mises en conformité et remplacements d'équipements au 34 rue des Noyers ;
 - 40 000 € de travaux de rénovation de façades au château de Pignerolle.
- Environ 600 000 € investis dans le patrimoine Aldev dont notamment :
 - 140 000 € de mise en conformité des réseaux EU du bâtiment Arobase 3 ;
 - 140 000 € pour rénover les menuiseries extérieures du centre d'activité de Beaucouzé ;
 - 30 000 € de mise en conformité des réseaux EU du bâtiment Triade à Saint-Sylvain-d'Anjou ;
 - 230 000 € pour rénover des menuiseries extérieures des Pépinières Fleming ;
 - 40 000 € pour la mise en conformité des bassins 1 et 2 (aéroport Angers-Marcé).

Faits marquants de l'année 2022

- Poursuite de la rénovation des menuiseries extérieures sur le site Pépinières Fleming : 230 000 € ;
- Rénovation des façades du château de Pignerolle : 40 000 €.

À venir pour 2023

- Poursuite de la rénovation des menuiseries extérieures sur le site Pépinières Fleming (140 000 €) ;
- Rénovation du chauffage du bâtiment Arobase 3 (60 000 €) ;
- Création d'un ascenseur PMR pour l'accessibilité à l'étage du musée de l'air pour 50 000 €.

Unité Bâti Sportif, Culturel et Édifices culturels

Les activités en 2022

- Environ 45 000 € investis en aménagements ALM
 - École supérieure des Beaux-arts, dont notamment : 45 000 € pour l'aménagement de l'ancienne conciergerie en salle de cours.

Faits marquants de l'année 2022

- 45 000 € pour l'aménagement de l'ancienne conciergerie en salle de cours de l'ESBA.

À venir pour 2023

- Poursuite de l'aménagement de l'ancienne conciergerie en salle de cours de l'ESBA (10 000 €) ;
- Démantèlement du poste haute-tension suite au passage basse-tension de 2022 (15 000 €).



Unité Accompagnement pour l'accessibilité et la prévention des bâtiments

Les activités en 2022

• Accompagnement d'une visite Sécurité au sein des bâtiments ALM

- 1 avis favorable ;
- 3 prescriptions.



À venir pour 2023

- Contribuer à la rédaction et mise en place du plan Économie circulaire bâtiments ;
- Terminer l'Agenda d'accessibilité programmée (AdAP) pour les bâtiments ALM ;
- Réussir les visites sécurité prévues : zéro avis défavorable.



Objectifs et missions :

La prévention des risques professionnels : fonction employeur

- Suivre et développer la politique de prévention des risques professionnels de la direction afin de développer une culture sécurité opérationnelle à tous les niveaux de l'organisation.

La prévention des risques professionnels : fonction maître d'ouvrage

- Accompagner les équipes Bâtiments pour assurer notre rôle de donneur d'ordre / maître d'ouvrage en matière de santé et de sécurité au travail.

Le management du risque incendie dans les Établissements recevant du public (ERP)

- Accompagner et développer la culture de sécurité incendie auprès des différents services pour diminuer le nombre de prescriptions et les avis défavorables ;
- Apporter une expertise en cas de travaux ou pour la réalisation d'études ; (faisabilité, calculs d'effectifs ; proposition de mesures compensatoires, etc.) ;
- Assurer un suivi des prescriptions et notamment des prescriptions majeures ;
- Conseiller les directions gestionnaires en ce qui concerne leur organisation sécurité incendie (consignes, exercices, formations, etc.) ;
- Organiser la sécurité incendie dans les ERP à l'échelle des trois collectivités en collaboration avec le service Conseil sécurité au travail.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap – Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)

- Suivre les indicateurs de mise en œuvre, réajuster les objectifs du calendrier ADAP ;
- Faire aboutir les demandes d'arbitrage quand elles sont nécessaires et accompagner les surveillants de patrimoine dans ces choix ;
- Créer du lien avec le service handicap et avec les associations en présentant en commission communale pour l'accessibilité l'avancement de la démarche.

Les risques bâtimentaires et sanitaires

- Tenir à jour les dossiers techniques amiante en fonction des informations fournies ;
- Conseiller et accompagner en cas de crise ou problème sanitaire.

Qualité de l'air intérieur (QAI) et risques sanitaires

- Assurer une veille réglementaire sur les risques sanitaires et le suivi de la qualité de l'air intérieur ;
- Co-animer le projet et les actions avec la direction Éducation-Enfance.

Plan communal de sauvegarde

- Co-rédiger les procédures avec le service EPR (Environnement et prévention des risques) et s'assurer de la bonne connaissance et du maintien opérationnel des équipements et de l'organisation en cas de déclenchement du PCS (Plan communal de sauvegarde).

Astreinte

- Animer, au sein de la direction Bâtiments, l'équipe réalisant les astreintes au travers des formations, mise à jour des supports, etc. ;
- Assurer la diffusion des informations nécessaires aux personnes d'astreinte, dont le planning, et construire le bilan annuel de l'astreinte.



Service Conduite de projets

Les activités en 2022



Objectifs et missions :

- Compétence affaires scolaires ;
- Projets liés à des bâtiments communautaires.

- Constructions scolaires :
 - Suivi des travaux des groupes scolaires : Beaucouzé/Verrières-en-Anjou/Corné/Andard/Briollay ;
 - Études de nouveaux besoins liés aux hausses d'effectifs : Sainte-Gemmes-sur-Loire, Loire-Authion, La Membrolle-sur-Longuenée, Saint-Lambert-la-Potherie et Briollay.
- Dispositif d'aide aux petites communes : conventionnement et versement des subventions ;
- Lancement d'études de programmation : Centre de pilotage Territoire intelligent/Terrain d'accueil des gens du voyage (TAGV) Beaucouzé/Déchèterie-Ressourcerie de la Baumette.

Faits marquants de l'année 2022

- Livraison du nouveau groupe scolaire de Beaucouzé ;
- Livraison de la réhabilitation-extension du groupe scolaire de Verrières-en-Anjou ;
- Livraison du nouveau groupe scolaire de Corné ;
- Compétence constructions scolaires : échanges avec les communes de Sainte-Gemmes-sur-Loire - Loire-Authion, La Membrolle-sur-Longuenée, Saint-Lambert-la-Potherie et Briollay.



Groupe scolaire de Corné



Groupe scolaire de Verrières-en-Anjou



À venir pour 2023

- Livraison de la réhabilitation-extension du groupe scolaire Gérard Philipe ;
- Réhabilitation du centre de secours principal de l'Académie ;
- Poursuite des études sur la Pyramide du Lac de Maine ;
- Fin des études de programmation et consultation maîtrise d'oeuvre sur la déchetterie-ressourcerie de la Baumette ;
- Constructions scolaires : lancement des études des nouveaux groupes scolaires des Hauts-de-Saint-Aubin et des Fours à Chaux ;
- Études d'impact sur la hausse des effectifs scolaires : Loire-Authion (Andard/Brain-sur-l'Authion).



Groupe scolaire de Beaucouzé - Émilie Oberkampf



Rapport financier





Les chiffres clés

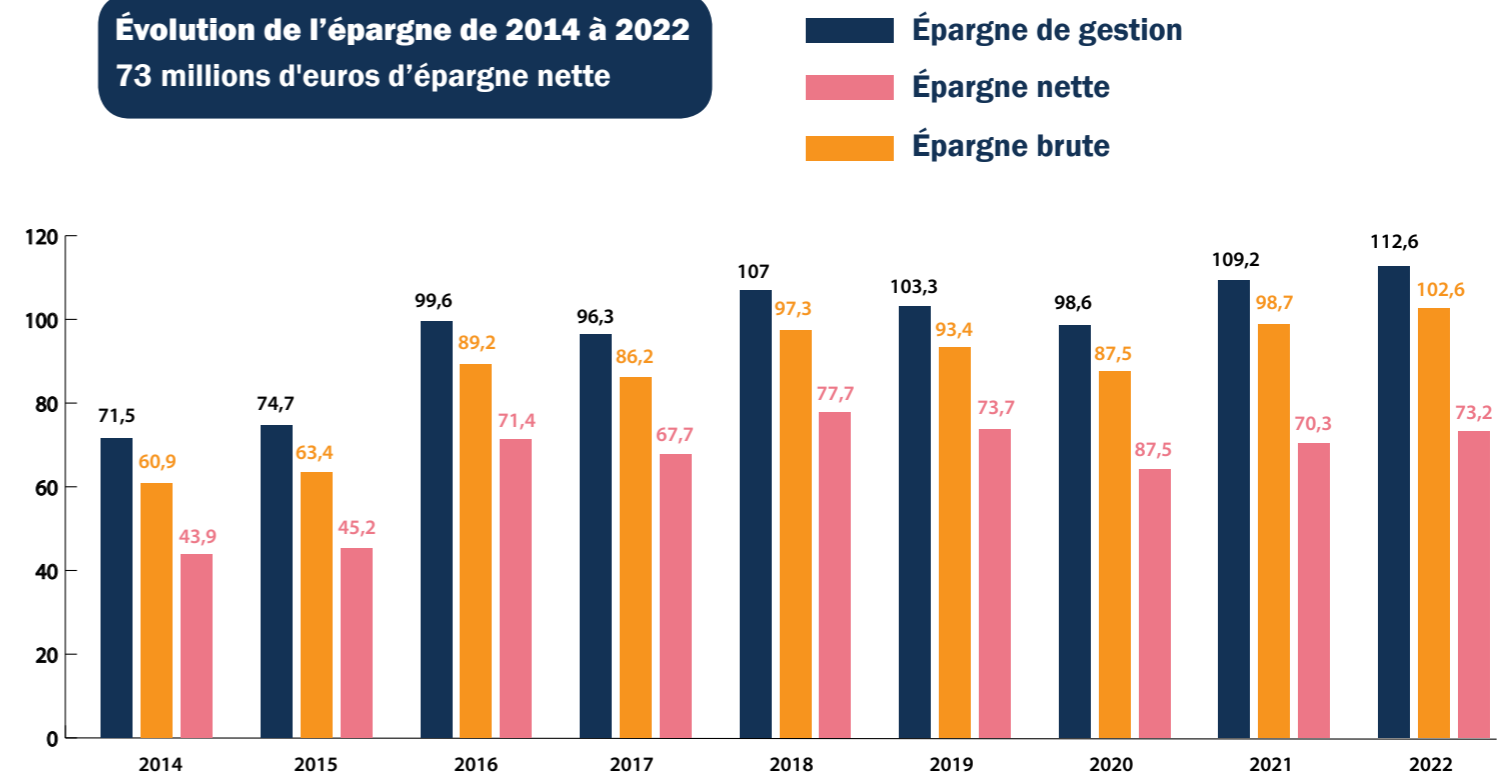
Total Dépenses	490 M€	1 585 €/hab
dont dépenses d'équipement	182,4 M€	590 €/hab
dont annuités (capital et intérêts)	39,4 M€	127 €/hab
Total Recettes	519 M€	1 678 €/hab
Encours de dette	556,8 M€	1 800 €/hab
Épargne brute	102,6 M€	332 €/hab
Capacité de désendettement	5,4 années	

Les principaux enseignements du compte administratif 2022

- **Un budget volontariste dans son exécution.** 98 % des 511 M€ des crédits de dépenses prévues lors du BP 2022 ont pu être mis en œuvre dans ce contexte de crise.
- **Un budget de fonctionnement solide avec :**
 - une progression de 17 M€ des recettes de fonctionnement (à taux de fiscalité constants) grâce au dynamisme économique du territoire ;
 - des charges de fonctionnement en hausse de + 13,5 M€ (soit + 5,3 %) qui intègre la contrainte de l'inflation (énergie notamment) mais aussi des efforts ciblés sur des dépenses prioritaires (budget transports et Ressources Humaines en particulier) ;
 - une épargne brute qui atteint 102,6 M€ en progression de + 4,4 %. Cette épargne permet de rembourser les annuités en capital de la dette (29,3 M€ en 2022) et d'autofinancer le volume des investissements en cours à hauteur de 73,2 M€.
- **Un niveau d'investissement encore très élevé malgré la baisse des dépenses liées au chantier du tramway :**
 - 182 M€ de dépenses réalisées en 2022 (-12 % par rapport à 2021 lié au rythme d'avancée du chantier « tramway ») qui permettent de soutenir l'activité économique sur notre territoire et qui se concentrent sur la transition écologique. 126 M€ d'investissement (69 % du total) ont été fléchés sur la transition écologique, notamment avec le tramway,
- **Une dette maîtrisée, proche des 557 M€** avec une capacité de désendettement de 5,4 années, qui reste loin du niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'État.

L'épargne

Évolution de l'épargne de 2014 à 2022
73 millions d'euros d'épargne nette



L'épargne brute 2022 atteint 102,6 M€. Après financement des annuités de dette, **la collectivité dispose de plus de 73 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements.**

Les efforts de gestion engagés ces dernières années ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements récents (568 M€ en trois ans). Cette situation financière saine est aujourd'hui un réel atout pour faire face à la situation économique actuelle et à ses incertitudes.



Composition des dépenses et des recettes du CA 2022

BUDGET GÉNÉRAL 2022

Recettes : 519 M€
(en millions d'euros)



Dépenses : 490 M€
(en millions d'euros)



L'investissement en 2022

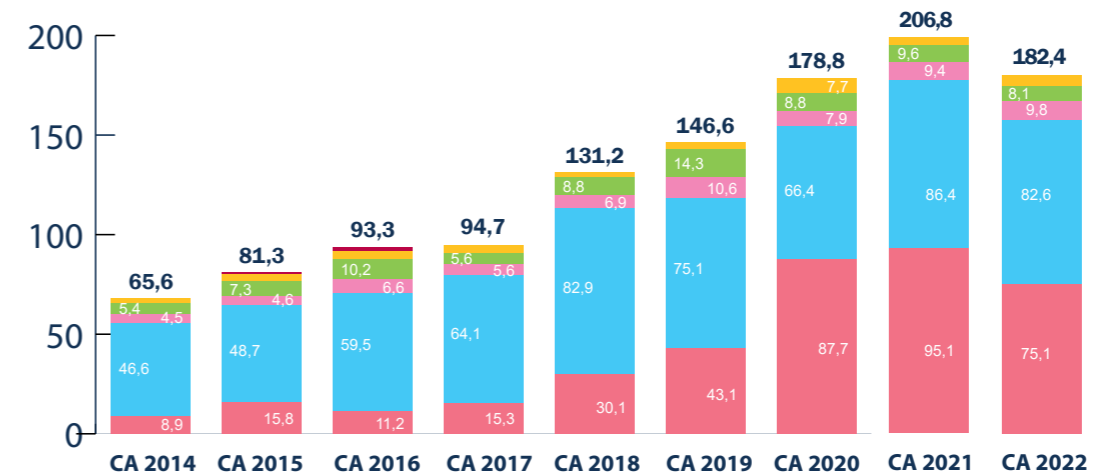
182 millions d'euros et la poursuite des travaux du tramway

En 2022, Angers Loire Métropole totalise **182,4 M€** de dépenses d'investissement (dont 69,8 M€ pour le tramway) contre 206,8 M€ en 2021 (soit -11,8 %).

Réalisé dans un contexte inflationniste, ce niveau reste élevé du fait des travaux sur la seconde ligne de tramway.

Évolution des dépenses d'investissement CA 2014 - CA 2022 hors dette - (en millions d'euros)

- Réseaux de chaleur
- Déchets
- Assainissement
- Eau
- Principal
- Transports





La dette

556,8 millions d'euros fin 2022

L'encours de dette au 31/12/2022 atteint 556,8 M€ et progresse de + 15 M€ par rapport à celui du CA 2021.

Cette évolution s'explique par des éléments de nature différente :

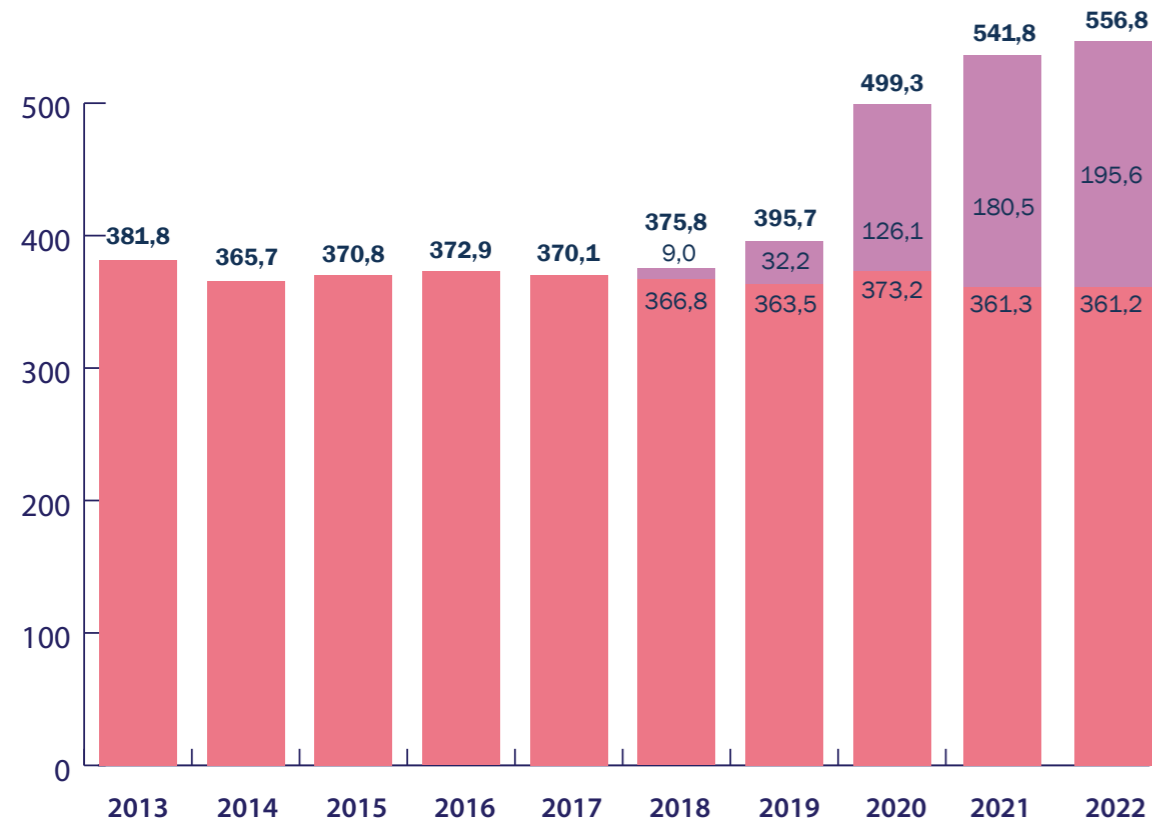
- une progression de l'encours de dette de + 15 M€ sur le budget annexe transport pour le financement des lignes B et C ;
- une stabilité de la dette pour les autres budgets (désendettement des autres budgets annexes de -10,3 M€ et hausse de l'encours du budget principal +10,3 M€).

Parallèlement à cette progression programmée de l'encours tramway, la collectivité peut s'appuyer sur des points forts :

- la maîtrise de notre encours de dette hors tramway ;
- la contractualisation de la très grande majorité des derniers financements tramway à taux fixe avant la récente remontée des taux (**taux moyen de 1,07 % sur une durée moyenne de 27 ans** pour un encours au 31 décembre de 195,6 M€).

Concernant 2022, l'évolution globale de l'encours de + **15 M€** sur l'ensemble des budgets résulte du différentiel entre **28,7 M€** de remboursement de capital et **43,7 M€** de nouveaux emprunts (**dont 21 M€ pour permettre le financement du tramway**).

Encours de dette d'Angers Loire Métropole 2013 - 2022
(en millions d'euros - Chiffres périmètre constant au 31/12/N)



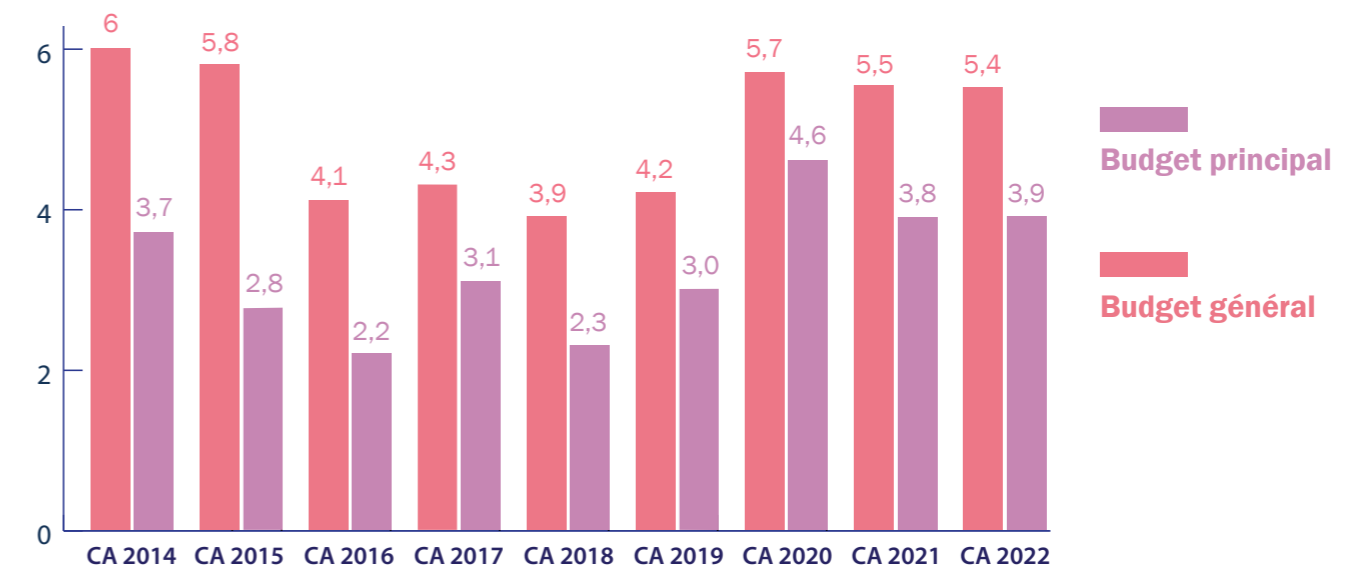
La capacité de désendettement = un ratio maîtrisé

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Notre capacité de désendettement est de 5,4 ans pour le budget consolidé et de 3,9 ans pour le budget principal.

Ces niveaux restent excellents et bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat y compris avec les valeurs retraitées des cessions de **5,7 ans pour le budget consolidé et de 4,5 ans pour le budget principal.**

Seuil d'alerte : 12 ans







angers loire
métropole
communauté urbaine



angers Loire
métropole

communauté urbaine